

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR  
GILLES DE L'ISLE

ARTHABASKA ET SON ÉLITE,  
SECONDE PARTIE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

JUIN 1991

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

## RÉSUMÉ

La recherche est axée essentiellement sur l'étude de l'élite locale qui naît et se développe au village d'Arthabaska durant la période 1870-1880. L'étude vise à mieux comprendre d'abord certains aspects du fonctionnement de l'élitisme, ensuite la façon dont l'élite s'y prend pour acquérir et maintenir le contrôle des pouvoirs.

Le premier chapitre présente le milieu géohistorique d'Arthabaska. Nous y abordons aussi la question de l'occupation du territoire en insistant sur l'importance du phénomène du *squatting* ainsi que l'évolution démographique et économique, le tout situé dans le contexte de l'exode vers les États-Unis. Enfin, nous brossons un tableau des caractéristiques culturelles de la population au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire au moment où une élite prend forme.

Dans le deuxième chapitre, nous examinons les différentes institutions qui ont permis l'éclosion de l'élite locale. Ainsi, nous analysons successivement l'impact de l'encadrement religieux (période missionnaire, avènement du premier curé, construction d'églises, organisation paroissiale) et scolaire (construction du couvent et du collège), la création du district judiciaire d'Arthabaska et ses conséquences (construction du palais de justice et de la prison, ainsi que l'établissement du personnel judiciaire) et, enfin, la fondation d'un journal local.

Le troisième chapitre se consacre à l'analyse de la formation de l'élite et de sa culture, vue à travers la vie quotidienne: l'habitation, la domesticité, les loisirs, les cycles de la vie (naissance, première communion, éducation, mariage, santé, mort). Chaque thème est traité en vue de mettre en évidence la recherche de distinction. Le chapitre se termine par une réflexion sur la culture de

### **l'élite: affaire de goût ou d'intérêt?**

La conclusion s'appuie surtout sur les considérations psychologiques de l'élitisme. La recherche a amené à formuler des explications d'ordre culturel à la motivation que sous-tend la quête de distinction. Parmi celles-ci, l'angoisse face à l'anéantissement semble se dégager plus particulièrement et s'imposer d'elle-même comme élément important de cette question.

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent aux différent(e)s archivistes qui ont su m'offrir la disponibilité que mon horaire exigeait ainsi qu'au personnel dont l'efficacité demeure souvent remarquable. Mais avant tout, je dois offrir toute ma reconnaissance à monsieur Serge Gagnon, mon directeur, dont la patience, parfois poussée presque dans ses plus lointains retranchements, n'a jamais montré de fatigue. Enfin, il me faut souligner l'admirable support moral de mon entourage durant les quatre années qu'a duré cette aventure.

## TABLE DES MATIÈRES

|  | Page |
|--|------|
| <b>RÉSUMÉ</b> .....  | ii   |
| <b>REMERCIEMENTS</b> .....   | iv   |
| <b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....  | v    |
| <b>INTRODUCTION</b> .....  | 1    |
| <b>CHAPITRE I - ARTHABASKA: TERRITOIRE, DÉMOGRAPHIE, ÉCONOMIE</b>      | 5    |
| La formation du canton Arthabaska .....                                | 6    |
| La colonication : les squatters .....                                  | 7    |
| L'évolution démographique .....  | 9    |
| L'émigration vers les États-Unis .....                                 | 14   |
| Les caractéristiques culturelles de la population .....                | 19   |
| Les activités économiques .....  | 21   |
| <b>CHAPITRE II - LES INSTITUTIONS</b> .....                            | 28   |
| L'organisation paroissiale .....                                       | 30   |
| de la chapelle des Bras (1843) à la première église (1851) .....       | 30   |
| la seconde église (1851-1875) .....                                    | 38   |
| le curé Philippe-Hippolyte Suzor et l'administration paroissiale ..... | 40   |
| Le couvent .....   | 47   |
| Le collège .....   | 54   |
| L'organisation judiciaire .....  | 62   |
| Le journal .....   | 76   |

|  |            |
|--|------------|
| <b>CHAPITRE III - L'ÉLITE ET SA CULTURE .....</b>                        | <b>85</b>  |
| Les genres de vie .....  | 86         |
| l'habitation .....   | 86         |
| la domesticité .....   | 93         |
| la sociabilité .....   | 94         |
| les loisirs .....  | 96         |
| La condition bourgeoise .....  | 110        |
| la naissance .....   | 110        |
| la première communion .....  | 114        |
| l'éducation .....  | 115        |
| le mariage .....   | 120        |
| la maladie et la mort .....  | 125        |
| la culture bourgeoise: question de goût, question d'intérêt? .....       | 128        |
| <b>CONCLUSION .....</b>  | <b>132</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>   | <b>136</b> |
| <b>ANNEXE 1 - Plan du village d'Arthabaska .....</b>                     | <b>147</b> |
| <b>ANNEXE 2 - Lettre d'Hector Fabre à Mgr Laflèche .....</b>             | <b>149</b> |
| <b>ANNEXE 3 - Mariages d'élite à Saint-Christophe-d'Arthabaska .....</b> | <b>153</b> |

## INTRODUCTION

De nombreuses études ont été consacrées à l'analyse de la culture québécoise et plusieurs d'entre elles tentent de démontrer l'ampleur de ces changements et de leurs conséquences sur le Québec actuel. Cependant, la plupart demeurent au niveau de la macro-analyse; rares sont celles qui ont adopté l'approche régionale ou locale qui consiste essentiellement à procéder à l'observation des unités en vue d'aborder éventuellement les problèmes de façon plus globale. En conséquence, certaines études globalisantes ont conduit à des conclusions parfois hâtives. Il s'ensuit que d'innombrables questions demeurent sans réponse et l'on doit parfois se contenter d'échafauder des hypothèses reposant plus souvent sur des impressions que sur des réalités.

Notre recherche repose en grande partie sur trois sources: l'histoire de la famille LaVergne, les coutumiers du curé Philippe-Hyppolite Suzor et le journal local, *L'Union des Cantons de l'Est* de l'époque de sa fondation (décembre 1866) jusqu'en 1881. Outre ces séries de base, nous avons consulté les différents dépôts d'archives locales (hôtel de ville, presbytère, commission scolaire), diocésaines (évêchés de Nicolet et de Trois-Rivières) et régionales (séminaire Saint-Joseph et séminaire de Nicolet). Enfin, l'accès aux recensements nominatifs de 1871 et de 1881 offre une facilité exceptionnelle de contrôle des données socio-économiques tant du village que de la paroisse. De plus, nous avons pris connaissance de la littérature d'intérêt local; cependant, la plupart des ouvrages sont des œuvres d'amateurs ne dépassant généralement pas le niveau des éphémérides ou la nomenclature des notables et quand leurs auteurs risquent une démarche analytique, le plus souvent ils ne font que répéter (quand ils ne plagient tout

simplement pas) les textes de leurs prédécesseurs. Aussi, la plupart des publications ramènent le lecteur à trois ou quatre travaux de base publiés par les curés Charles Trudelle, Philippe-Hyppolite Suzor ou, le plus souvent, Charles-Édouard Mailhot.

Il nous a semblé important de consacrer une étude à la culture des élites. Pour ce faire, nous partons de l'axiome que cette culture est transmise par la famille. Il semble aller de soi que le milieu physique et psychologique détermine en quelque sorte l'existence qualitative de l'élite. Toutefois, le but de cette étude est de montrer de quelle façon se forme une élite locale et d'identifier les moyens qu'elle utilise pour s'organiser, se structurer, s'articuler et évoluer.

Arthabaska apparaît intéressant en tant que lieu de formation d'une élite locale puisque, au XIX<sup>e</sup> siècle, cette dernière exerce son influence politique bien au-delà des frontières locales ou régionales. Même si dans la deuxième partie du siècle dernier la société d'Arthabaska est en pleine effervescence grâce aux activités juridiques, politiques, artistiques et culturelles dont elle devient l'objet, la période 1870-1880 s'impose plus particulièrement comme l'époque de la structuration de l'élite locale.

Afin de cerner la socio-économie d'Arthabaska à la fin du siècle, il faut d'abord tenir compte des différentes étapes franchies dans l'occupation du territoire. Donc, dans un premier temps, nous poserons les jalons géo-historiques qui permettront de mieux comprendre l'état de l'environnement spatial et démographique qu'atteint Arthabaska en 1870. Après avoir rappelé certaines notions de base concernant la colonisation du sud du Québec au XIX<sup>e</sup> siècle, nous mettrons en évidence les différentes étapes du peuplement des Cantons de l'Est en général et plus particulièrement du canton Arthabaska. Nous aborderons tour à tour les questions touchant la colonisation, l'organisation religieuse primitive, la croissance de la population et l'évolution des activités économiques.

Dans un deuxième temps, nous analyserons différentes institutions mises sur pied avant

1880. Il s'agira de présenter successivement l'organisation de la paroisse, de l'éducation, de la justice et de la presse. Nous avons délibérément négligé les aspects concernant la politique municipale, provinciale et fédérale, ainsi que l'implication des différentes élites au sein des organismes locaux, car les sources disponibles ne permettent pas d'apporter un éclairage significatif de la culture de la bourgeoisie locale. Nous nous en tiendrons donc essentiellement à l'organisation paroissiale, à l'éducation des élites, à l'implantation du système judiciaire ainsi qu'à la fondation et au rôle joué par le journal local. Cette analyse nous permettra d'explorer plus à fond les moyens dont disposait l'élite pour prendre naissance, se développer et s'affirmer.

Ainsi identifié et replacé dans son contexte historique, nous pourrons pénétrer plus avant dans l'univers privé de l'élite. C'est la question qui alimentera notre troisième chapitre. À partir de l'inventaire des données culturelles, nous pourrons mieux préciser le portrait culturel de cette élite, c'est-à-dire sa vision du monde, son cadre de références, le modèle de vie qu'elle impose tant aux autres qu'à elle-même et qui se transpose dans une large mesure par des comportements standardisés. Bref, il s'agira de mieux comprendre son univers mental. Dans la mesure où nous atteindrons ces objectifs, ce chapitre devrait nous éclairer sur le processus de socialisation tel que compris au sein de cette classe dite *supérieure*.

Au fil des lectures, de nombreuses interrogations se sont imposées, orientant nos préoccupations. Nous avons essayé de cerner l'étendue et les limites locales de l'agir de l'élite en orientant notre regard vers cette zone grise où se rencontrent la socialité et l'individualité. Au sein du groupe, chaque membre subit et réagit à des motivations semblables résultant d'une prise de conscience plus ou moins claire de l'appartenance de classe. De cet ensemble de facteurs de liaison entre les membres d'une même classe, découle une philosophie de la vie spécifique au groupe qui impose des normes à l'ensemble de la population (ces normes n'étant en réalité que l'expression des valeurs véhiculées par l'élite) et qui s'accapare (ou crée de toutes pièces) les pouvoirs de sanctionner les contrevenants. Ce sont ces mêmes valeurs qui dirigent, orientent les

décisions et les actions ou, en d'autres termes, dominent la société tout entière. Le partage de ces valeurs apparaît comme la mesure du degré de cohésion sociale d'une communauté.

## CHAPITRE I

### ARTHABASKA: TERRITOIRE, DÉMOGRAPHIE, ÉCONOMIE

En 1990, la ville d'Arthabaska compte une population de 7 200 habitants<sup>1</sup>. À partir de Trois-Rivières, on y accède par la route 55 en direction du sud qu'il nous faut quitter à Saint-Célestin pour emprunter la route 161 en direction de Victoriaville, via Saint-Wenceslas, Sainte-Eulalie et Saint-Valère. Victoriaville est reliée à Arthabaska par le boulevard Bois-Francs et c'est de façon tout à fait imperceptible que le visiteur passe d'une ville à l'autre. Il n'en a pas toujours été ainsi car, au XIX<sup>e</sup> siècle, le chemin qui se situait sur l'emplacement de ce boulevard constituait le principal chemin reliant les deux agglomérations qui, pendant longtemps, ont consisté en deux villages bien distincts, Arthabaska s'étant développé entre le palais de justice et l'église Saint-Christophe tandis que Victoriaville, désignée alors sous le vocable d' "Arthabaska Station", ou plus simplement "la station", ne comprenant que les habitations situées le long de la voie ferrée du Grand-Tronc et groupées autour de l'église Sainte-Victoire. Cette dernière étant la plus ancienne église de Victoriaville (qui compte aujourd'hui cinq paroisses), elle peut donc servir de balise géographique pour mieux comprendre certaines questions culturelles d'ordre local puisqu'une distance d'environ trois kilomètres sépare les deux édifices du culte.

---

<sup>1</sup> D'après le *Répertoire des municipalités du Québec* de 1987, Arthabaska possède une superficie de 8,92 km<sup>2</sup> et Victoriaville, une population de 22 500 habitants et une superficie de 17,01 km<sup>2</sup>.

## La formation du canton Arthabaska

Arthabaska est un mot tiré de la langue crise qui signifie: "là où il y a des joncs et des roseaux"<sup>2</sup>. En 1683, la région qu'on allait baptiser beaucoup plus tard du nom de Bois-Francs, était comprise dans l'immense territoire de chasse offert par le gouverneur Frontenac aux Abénaquis de la Nouvelle-Angleterre<sup>3</sup>. Ce cadeau diplomatique avait pour but d'utiliser les Abénaquis comme peuple tampon. En cas d'agression militaire de la part des Américains, les Abénaquis auraient été les premiers rendus sur le champ de bataille, protégeant ainsi la population française riveraine du fleuve Saint-Laurent. En 1810, le gouvernement craint une invasion américaine et fait construire le chemin Craig qui devait permettre aux soldats de partir de Québec et, par cette route, couper l'avance des Américains.

En 1792, le gouvernement procède à la formation des premiers comtés et le Canada procède à une première élection de députés à l'Assemblée législative. À ce moment-là, la région des Bois-Francs, encore non peuplée, était comprise dans l'immense comté de Buckinghamshire<sup>4</sup>. C'est à partir de cette époque que l'on commença à parler de la région des Cantons de l'Est qu'on allait bientôt arpenter et distribuer sous forme de pots de vin ou de récompenses aux amis du gouvernement ou encore pour services rendus<sup>5</sup>. Parmi les bénéficiaires de faveurs gouvernementales, on retrouve le nom de John Gregory.

Le 22 octobre 1795, John Gregory adresse une pétition à Lord Dorchester afin d'obtenir la concession d'une partie du canton Arthabaska<sup>6</sup>. Grand trappeur et commerçant de fourrures pour

<sup>2</sup> Cette traduction du mot Athabaska (sans "r") est d'Arthur Bergeron, "Toponymie d'Arthabaska", in Alcide Fléury, *Arthabaska, capitale des Bois-Francs*, p. 5-7, ref. p. 7. Plusieurs traductions existent et si elles varient dans l'utilisation du vocabulaire, le sens demeure sensiblement le même; par exemple, dans le volume *Centenaire d'Arthabaska*, on utilise les termes suivants: "il y a des joncs et du foin ça et là" [p. 91]. L'introduction du "r" serait de l'arpenteur Joseph Bouchette.

<sup>3</sup> Albert Gravel, *Les Cantons de l'Est*, p. 55.

<sup>4</sup> Le comté de Buckinghamshire subit plusieurs transformations au cours des années. Ainsi, Arthabaska se retrouve successivement dans les comtés de Buckinghamshire (1791-1851), de Drummond-Arthabaska (1851-1890) et d'Arthabaska depuis 1891.

<sup>5</sup> Ivanhoë Caron, *La Colonisation de la province de Québec: Les Cantons de l'Est, 1791-1815*, vol. II.

<sup>6</sup> Le canton Arthabaska excite aussi la convoitise des Amérindiens puisqu'un groupe de 25 Abénaquis de

la Compagnie du Nord-Ouest, l'auteur de la pétition est un bourgeois membre du Beaver Club de Montréal<sup>7</sup>. Un changement au poste de gouverneur fait retarder l'évolution du dossier, et l'ordre d'arpenter le canton Arthabaska n'est émis que le 1<sup>er</sup> février 1802. C'est alors que l'arpenteur Joseph Bouchette procède à la division du canton en rangs et en lots. Le canton a une forme triangulaire contrastant avec celle, rectangulaire, de la plus grande partie des autres cantons. Il comprend une étendue de 33 566 acres, le tout divisé en 17 rangs, le premier comportant 19 lots et le dix-septième, un seul. L'arpenteur le décrit comme un peu marécageux<sup>8</sup>.

Les lettres patentes, émises le 30 septembre 1802, établissent les droits de propriété de John Gregory sur le quart du canton, soit une superficie de 11 000 acres de terre, l'équivalent de 55 lots<sup>9</sup>. Le reste du canton demeure propriété de la Couronne. En 1817, John Gregory décède et sa part du canton Arthabaska échoit, par voie de succession, à son fils George.

### **La colonisation : les squatters**

Avant 1835, aucun colon n'est encore établi sur le territoire de la future paroisse Saint-Christophe-d'Arthabaska. Cependant, des chasseurs y venaient régulièrement depuis plusieurs années. Le mouvement de colonisation avait débuté dans les Bois-Francs en 1825, c'est-à-dire lors de l'établissement de Charles Héon sur le site de Saint-Louis-de-Blandford et s'était poursuivi vers Saint-Norbert-d'Arthabaska en 1832<sup>10</sup> via Stanfold (Princeville). C'est le 18 mars 1835, à la

---

Bécancour présentent une pétition en date du 14 novembre 1831 demandant des terres dans la partie encore vacante du canton. Réf. "Demandes et Attributions de lots dans les cantons", in *Cartable: Arthabaska R.G. 10*, vol. 83, Archives provinciales, cité par le frère Jean-Paul Provencher, "Le canton d'Arthabaska", in *Aux Sources des Bois-Francs*, vol. 3, n° 4, septembre 1984, p. 13-14, voir la liste des noms.

7 Arthur Bergeron, *op. cit.*, p. 5.

8 Joseph Bouchette, *Description topographique du Bas-Canada [etc. etc.]*, p. 383.

9 D'après la carte cadastrale présentée par Alcide Fleury, *op. cit.*, p. 230-231.

10 Jean-Baptiste Béliveau est considéré comme le premier colon à s'établir dans le canton d'Arthabaska. L'emplacement de son établissement sera compris dans le territoire de la paroisse Saint-Norbert-d'Arthabaska. Voir: Charles-Edouard Mailhot, *Les Bois-Francs*, II-270.

suite d'un revers de fortune, que Charles Beauchesne vient s'établir sur un des lots du domaine de George Gregory<sup>11</sup>. Charles Beauchesne était accompagné d'un homme engagé. "Un cheval, une voiture, une hache, seize piastres en argent et quelques meubles de ménage faisaient toute sa richesse." Trois jours après l'établissement du premier colon, seize hommes partis de Gentilly, quelques-uns des Grondines, le rejoignent. Le chef du groupe, Louis Garneau, apportait avec lui "[...] un fusil, une hache, vingt piastres en argent, un sac de farine, un baril de lard [...]"<sup>12</sup>. Les nouveaux venus, y compris Charles Beauchesne, s'établissent sans titre de propriété. L'épopée des squatters du canton Arthabaska commençait.

En vertu d'une procuration du 16 janvier 1844, Luc-Michel Cressé, notaire à Nicolet agissant comme procureur de George Gregory, somme Charles Beauchesne de quitter les lieux ou d'acheter la terre qu'il occupe. Charles Beauchesne choisit d'acheter. Le contrat est signé à Nicolet le 22 mars 1844. Il lui en coûtera la somme de 37 livres 10 chelins, payable en quatre versements annuels avec intérêt de 10% par an<sup>13</sup>.

Durant la période de colonisation d'Arthabaska (1835-1866), on peut dénombrer 74 squatters et qu'ils auraient occupé pour environ 7,5% de l'étendue du canton<sup>14</sup>. On peut donc affirmer que le "squatting" a eu une importance certaine sur la colonisation du canton Arthabaska.

Pour effectuer le trajet reliant les anciennes paroisses riveraines du fleuve Saint-Laurent à Arthabaska, les premiers colons devaient d'abord se rendre à Gentilly pour y emprunter le chemin

---

11 Philippe-Hippolyte Suzor, (désormais Ph.-H. Suzor), *Quelques notes sur la paroisse d'Arthabaska et ses premiers colons*, p. 4, renvoi. Il s'agit du lot numéro 6 du 3<sup>e</sup> rang du canton Arthabaska. George Gregory était alors déménagé à Bath, en Angleterre.

12 *Id.*, p. 4 et 19.

13 Le texte de ce contrat notarié a été publié dans *Premier et second rapports du Comité Spécial nommé pour s'enquérir des causes qui retardent la Colonisation des Townships de l'Est du Bas-Canada*, Imprimé par ordre de l'Assemblée législative, Québec, Imprimerie de Louis Perreault, 1851, 170 p. Un large extrait est transcrit dans Maurice Carrier, Jules Martel et Raymond Pelletier, "Les squatters dans le Canton d'Arthabaska", in *Revue d'ethnologie québécoise*, p. 91-93.

14 Cette information n'apparaît pas dans la conclusion du texte de Maurice Carrier, Jules Martel et Raymond Pelletier, *op. cit.* Nous nous référons ici au manuscrit dactylographié, p. 35 [archives personnelles].

du Domaine, chemin de charrettes qui reliait le fleuve à la partie la plus au sud de la seigneurie de Gentilly. De là, on suivait un sentier qui conduisait à Arthabaska, via la rivière Bécancour (nom que l'on donnait alors à ce qui deviendrait Saint-Louis-de-Blandford), Stanfold et Saint-Norbert-d'Arthabaska. Entre Saint-Louis-de-Blandford et Stanfold, il fallait traverser une savane de redoutable réputation. Un missionnaire écrit en 1838: "Il n'y avait alors aucun chemin praticable, il fallait passer cette savane à pied, dans l'eau la plus grande partie. Le terrain était assez marécageux qu'il était impossible d'y aller à cheval<sup>15</sup>." En novembre 1845, le missionnaire Charles-Edouard Bélanger et un de ses compagnons s'y perdent et y meurent. Afin de contourner cette difficulté, d'autres préfèrent prendre un raccourci par les forêts du canton Bulstrode (Saint-Valère) et suivre ensuite la rivière Nicolet en passant par le territoire actuel de Victoriaville<sup>16</sup>.

## L'évolution démographique

En 1838, trois ans après l'établissement du premier colon, la population du canton Arthabaska s'élevait à 206 habitants dont 113 communians<sup>17</sup>. L'année suivante, le missionnaire Olivier Larue y recense 212 habitants<sup>18</sup>. En 1848, la population de la seule mission de Saint-Christophe comprenait 170 personnes, dont 90 communians; on y comptait 29 personnes mariées et 3 célibataires, formant un ensemble de 32 ménages<sup>19</sup>.

De 1848 à 1851, le village prend forme et la population augmente considérablement. En

15 Ph.-H. Suzor, *op. cit.*, p. 30.

16 *Id.*, p. 29-30.

17 *Id.*, p. 39-40; aussi *Centenaire d'Arthabaska*, p. 21. La population de l'ensemble des Bois-Francs s'élève alors à 962 habitants dont 571 communians, ou 1 192 habitants dont 698 communians si on comprend les cantons de Blandford et de Maddington. Ph.-H. Suzor, *op. cit.*, p. 41-42.

18 Cependant, il mentionne qu'il s'agit là de tous les habitants du canton Arthabaska. Le chiffre mentionné comprend donc l'ensemble des colons établis sur les territoires de Saint-Norbert, de Saint-Christophe et de Sainte-Victoire; voir: Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, II-69-71 et 111. C'est donc à tort qu'on utilise le nombre de 206 pour désigner la population d'Arthabaska dans *Centenaire d'Arthabaska*, p. 21.

19 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, I-96, IV-103.

1849, le missionnaire Moïse Duguay écrivait, en parlant de la colonisation: "Je crois qu'il n'y a pas de place où elle se fait plus rapidement qu'à Saint-Christophe, du côté de Chester et dans Warwick. Je pense bien que depuis le commencement de l'année il m'est arrivé plus de quatre-vingts familles [...]<sup>20</sup>." Pour sa part, le curé Suzor, qui s'établit à Arthabaska en 1851, y recense 350 communians<sup>21</sup>. Il notait qu'à son arrivée "Le village se composait d'une douzaine de maisons. La chapelle qui devait servir au culte jusqu'en 1875 n'était pas encore terminée [...]<sup>22</sup>."

*Le Canadien émigrant ou Pourquoi le Canadien français quitte-t-il le Bas-Canada* est rédigé en 1851. La même année, Mgr Signay érige canoniquement la paroisse Saint-Christophe-d'Arthabaska<sup>23</sup> et le 25 octobre s'y installe le premier curé, Philippe-Hippolyte Suzor. Seize années se sont écoulées depuis l'établissement du premier colon.

Comme toute population pionnière, la structure et les variables démographiques du canton Arthabaska présentent des caractéristiques qu'on ne retrouve pas dans les communautés établies de longue date. La jeunesse exceptionnelle de la population pionnière explique en bonne partie l'hyper-masculinité et la faiblesse du taux de mortalités qui s'opposent à une relative hyper-fécondité.

En 1850, le canton Arthabaska renferme une population de 1 470 personnes (53,5% masculine et 46,5% féminine). Plus de la moitié des habitants (55%) n'atteint pas encore l'âge de 21 ans; le seul groupe d'enfants de 0 à 10 ans représente le tiers (32,5%) de l'ensemble de la population. En ce qui concerne le monde adulte, le groupe le plus important se situe entre 20 et

<sup>20</sup> Lettre de Moïse Duguay à Charles-F. Cazeau, juillet 1849, *Archives de l'Évêché de Nicolet* [désormais A.E.N.], Saint-Norbert, document n° 43.

<sup>21</sup> Le *Recensement du Canada* indique que la population de l'ensemble du canton (comprenant les paroisses Saint-Norbert, Saint-Christophe et Sainte-Victoire, ainsi que les villages d'Arthabaska et de Victoriaville) s'élevait alors à 1 470 habitants. Ph.-H. Suzor, *op. cit.*, p. 43.

<sup>22</sup> Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, I-366, IV-161.

<sup>23</sup> Le décret d'érection est daté du 24 septembre 1851. A.E.N., Saint-Christophe-d'Arthabaska, document 15 [copie dactylographiée].

30 ans<sup>24</sup>. À mesure que l'âge s'accroît, le nombre d'individus compris dans les différentes tranches d'âge diminue sensiblement: 30-40 ans (139 individus ou 9,4% de la population totale); 40-50 ans (86 ou 5,8%); 50-60 ans (56 ou 3,8%); 60-70 ans (24 ou 1,6%); 70-80 ans (12 ou 0,8%) et 80-90 ans (2 ou 0,1%). La comptabilité de ces données révèle une marge de 95 personnes représentant 6,4% de la population qui fait probablement référence aux naissances de l'année du recensement.

Le caractère de jeunesse apparaît donc avec évidence. D'autres caractéristiques viennent confirmer cette image. En effet, 31,4% de la population est ou a été marié. Les plus de 30 ans qui ne sont pas mariés ou ne l'ont pas été, ne représentent que 1,56%, ce qui demeure un infime pourcentage qui se traduit en chiffres réels par un groupe de 23 personnes. Quant aux mariages précoces, il ne semble pas que ce soit une pratique très courante dans le canton. Le recensement de 1851 indique que 10 femmes âgées de 15 à 20 ans se déclarent mariées<sup>25</sup>.

La population est essentiellement canadienne-française et catholique; on n'y dénombre que quatre Canadiens d'origine autre que française, quatre autres proviennent des États-Unis et on retrouve une personne de couleur. Les six congrégationnistes et la personne qui se déclare fidèle à l'Église d'Angleterre ne représentent donc qu'une quantité négligeable.

Au milieu du siècle, le paysage du canton Arthabaska comprend au total 200 maisons toutes construites en billots et abritant 220 ménages. À ce nombre, s'ajoutent quelques édifices commerciaux (10 boutiques et magasins, 1 auberge), scolaires (3 écoles), religieux (2 églises catholiques). Six maisons sont vacantes et 18 bâtisses réfèrent à des réalités difficiles à identifier. Toutefois, la plus grande partie de ces 200 maisons se trouve du côté de Saint-Norbert puisque le curé Suzor affirme n'en trouver qu'une douzaine à son arrivée à Saint-Christophe.

---

24 Ce groupe représente 16,8% de la population totale.

25 Ce qui donne 0,7% de la population totale, 1,5% du total des femmes ou encore 15,4% de la population féminine âgée de 15 à 20 ans.

En 1854, le curé recense 187 contribuables<sup>26</sup>. En 1861, la population se compose de 608 habitants dont 571 Canadiens français<sup>27</sup>. Stanislas Drapeau soulignait le caractère villageois d'Arthabaska qui lui apparaissait comme "[...] plutôt une petite ville qu'une paroisse agricole ordinaire, puisqu'elle ne contient que 38 familles occupées à cultiver la terre<sup>28</sup>." Pour sa part, le recenseur de 1861, note la rapidité du peuplement de ce territoire de colonisation: "[...] la population de cette paroisse [...] en moins de six ans s'est quadruplée et au-delà, [...]]<sup>29</sup>." Le mouvement migratoire se poursuit durant les années 1860 puisqu'en 1868, la population s'élève à 2 000 habitants, dont 1 275 communians et qu'en 1871, on dénombre 2 056 habitants dont 1 243 communians à Arthabaska<sup>30</sup>. En rapportant ces chiffres, *L'Union des Cantons de l'Est* faisait remarquer que le nombre de communians incluait une cinquantaine de jeunes absents "pour un temps plus ou moins long<sup>31</sup>." S'agit-il de l'indice du départ de jeunes adultes et de familles entières pour d'autres destinations où peut-être un jour ils éliraient domicile? L'hypothèse est à retenir.

Durant la décennie 1870-1880, la population semble atteindre un point de saturation. Désormais, le nombre d'habitants fluctuera autour de 2 000 habitants. De 1870 à 1882, les variations se situent entre 1 906 (en 1882) et 2 177 (en 1877)<sup>32</sup>. En 1875, le curé Suzor notait une baisse par rapport à 1871; il s'y trouverait 1 128 communians et 803 enfants (par rapport à 813

26 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-460-463, voir la liste des noms. L'auteur fait remarquer que de ce groupe initial, 35 personnes résideront encore à Arthabaska avec leur famille en 1876; il resterait à déterminer la proportion des décès et des départs afin de mieux en estimer le solde migratoire.

27 *Recensement du Canada*. L'ensemble du canton Arthabaska comprenait une population qui s'élevait à 2 219 habitants. Ph.-H. Suzor, *op. cit.*, p. 43.

28 Stanislas Drapeau, *Études sur le développement de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans [...]*, p. 161.

29 "Arthabaska Village", feuillets 56-69, in *Recensement du Canada*, 1861, [microfilm] bobine C-1261, feillet 2, colonne 60 "Remarks", lignes 1-41.

30 Ph.-H. Suzor, *op. cit.*, p. 43. Si ces chiffres sont exacts, la population d'Arthabaska a donc connu une diminution de 32 communians entre 1868 et 1871.

31 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 2 février 1871, n° 9, p. 2, col. 2.

32 Ces statistiques comprennent l'ensemble de la population de la paroisse et du village. *Centenaire d'Arthabaska*, p. 157.

en 1871)<sup>33</sup>, ce qui porte la population à 1 967, conséquemment la paroisse connaît une baisse de population de 89 habitants.

À cette époque, la population du village d'Arthabaskaville augmente de 262 personnes, passant de 730 en 1871, à 992 en 1881<sup>34</sup>, tandis que celle de la campagne diminue de 394 personnes; cette dernière s'élève à 1 287 habitants en 1871 et à 883 en 1881. Pour ce qui est du nombre de familles, les données indiquent qu'il y en a 67 qui se forment ou s'établissent dans le village alors qu'on en dénombre 43 qui quittent la campagne<sup>35</sup>. Le dépeuplement de la campagne est encore souligné par le nombre de maisons inoccupées qui passe de 5 à 34 durant la décennie. En somme, si la croissance démographique affiche un certain dynamisme, elle ne pourra pas renouveler l'exploit (la population du canton a pratiquement doublé en 10 ans) et la situation démographique demeure sensiblement la même jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Des migrations importantes se produisent durant le XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, 68,8%<sup>36</sup> de l'ensemble de la population habitant au village en 1871 n'apparaît pas au recensement de 1881. Des familles entières quittent Arthabaska; par exemple, en 1871, on retrouve des noms de famille qui n'apparaissent pas au recensement de 1881: Hudon (12 personnes), Bilodeau (10), Ferland (8), Labarre (8), Sylvestre (8), etc.; ajoutons 11 autres familles composées de 3 à 7 membres qui, toutes, ne laissent derrière elles aucun(e) représentant(e). À l'inverse, la population du village en 1881 comprend 27 nouveaux noms de familles composées de 4 à 18 personnes chacune. En réalité, 77,2% des personnes habitant au village d'Arthabaska en 1881 n'y résidaient pas dix ans plus tôt<sup>37</sup>.

---

<sup>33</sup> Ph.-H. Suzor, 13<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1875, in *Cahiers de prênes*, p. 87.

<sup>34</sup> En 1891, la population du village s'élève à 1 034 personnes.

<sup>35</sup> Ces chiffres sont obtenus par la comparaison des noms de personnes recensées en 1871 et en 1881.

<sup>36</sup> Ce pourcentage correspond à un total de 498 personnes.

<sup>37</sup> En d'autres termes, sur les 992 personnes inscrites au recensement de 1881, 760 sont nées ou s'y sont établies durant les dix dernières années.

Durant la même période, on célèbre 186 mariages. De ce nombre, seulement 18 impliquent des filles du village, ce qui ne représente que 9,7% de l'ensemble des mariages. De ces 18 nouvelles mariées, une seule habite le village d'Arthabaska en 1881. La femme étant tenue de suivre son mari, on constate une plus grande permanence chez les hommes. Ainsi, on dénombre 22 hommes du village qui se marient entre 1871 et 1881; 8 d'entre eux habitent le village en 1871 et disparaissent avant 1881, 9 autres sont inscrits au recensement de 1881 mais n'apparaissent pas dans celui de 1871 et les 5 derniers demeurent au village en 1871 et y sont encore en 1881.

La population, dans son ensemble, demeure majoritairement d'origine canadienne-française<sup>38</sup> et de foi catholique<sup>39</sup>.

### **L'émigration vers les États-Unis**

L'émigration est un mouvement d'intensité inégale, variant au gré des régions, des années et des conjonctures. D'après certains historiens, avant 1840, le Canadien français qui émigre, se déplace avec l'intention de revenir au pays<sup>40</sup>. Sur le plan local, Charles-Edouard Mailhot affirme qu'à la fin des années 1840, "[...] la maladie d'émigrer dans les villes et aux États-Unis n'était pas encore connue [...]<sup>41</sup>." À cette époque, les townships sont encore un territoire d'accueil pour les surplus démographiques des vieilles paroisses laurentiennes. Cependant, le mouvement d'immigration était déjà amorcé puisque dès 1851, on s'alarme dans le milieu missionnaire<sup>42</sup>. En

<sup>38</sup> 98,3% en 1871, 97,2% en 1881.

<sup>39</sup> 99,1% en 1871, 99,4% en 1881.

<sup>40</sup> Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, p. 162.

<sup>41</sup> Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, IV-153.

<sup>42</sup> Jean Hamelin estime qu'il y aurait eu environ 20 000 départs entre 1845 et 1848; voir Jean-Hamelin et Yves Roby, *op. cit.*, p. 161. D'autres avancent le chiffre de 25 000 pour la période de 1844 à 1849; voir Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-28.

effet, le 31 mars 1851, on termine la rédaction d'une brochure qui allait avoir un certain impact sur la colonisation des townships de l'Est. Il s'agit de l'opuscule signé par douze curés missionnaires de la région, intitulé *Le Canadien émigrant [...]*<sup>43</sup>. Dans ce texte, on souligne que "depuis deux ans, la législature n'a cessé de s'enquérir, par la voix de ses comités, des moyens à prendre pour empêcher la jeunesse de sortir du pays [...]"<sup>44</sup>. Le sujet était déjà un motif d'inquiétude.

Le pamphlet missionnaire tient un discours lyrique et nationaliste destiné à convaincre les colons potentiels de s'établir dans les townships de l'Est plutôt que d'émigrer aux États-Unis. Il s'agit d'un véritable plaidoyer découlant du slogan: "Emparons-nous du sol"<sup>45</sup>. Ce slogan démontre la rentabilité de l'entreprise et, par une argumentation émaillée d'exemples concrets, on invite le colon au modernisme et à la persévérence. Pour atteindre ces buts, on tente de détruire les préjugés. On dénonce surtout les difficultés qui retardent l'exploitation du pays, notamment la spéculation sur les terres.

Les auteurs citent la région des Bois-Francs, et plus spécialement le canton Arthabaska, comme un exemple de réussite due au fait que les colons ont adopté le mode de culture des étrangers près desquels ils se sont établis<sup>46</sup>. La question des squatters y est abordée. À titre de comparaison, on indique que le prix des terres, dans le canton Aston, se situe entre 12 et 17 chelins l'acre; or, dans Arthabaska, "[...] on a même eu l'effronterie d'exiger la somme exorbitante de quarante-six chelins et huit deniers l'acre pour les terres situées sur le chemin provincial. Plusieurs personnes, qui occupaient quelques-unes de ces terres depuis plusieurs années, ont été obligées, vu le prix énorme demandé, d'abandonner leurs améliorations<sup>47</sup>. " Les auteurs ne

<sup>43</sup> Selon Charles-Edouard Mailhot, l'auteur de ce plaidoyer serait Antoine Racine, alors curé de Stanfold [et futur premier évêque du diocèse de Sherbrooke lors de sa création en 1874], aidé de l'abbé Charles Trudelle, curé de Somerset, et publié par l'abbé James Nelligan, curé de Leeds. Voir Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-13, renvoi 1.

<sup>44</sup> *Id.*, III-30.

<sup>45</sup> Ce slogan se répand durant les années 1840.

<sup>46</sup> Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, p. 26.

<sup>47</sup> *Id.*, p. 37.

craignent pas de pointer John Gregory (ou son héritier) de façon on ne peut plus explicite, sans toutefois le nommer, "[...] cet individu ne possède pas moins de 10 000 acres de terre<sup>48</sup>, obtenues par lui du gouvernement le 30 septembre 1802, et qu'à ce taux, les 54 lots qui forment son beau domaine lui procureraient la somme de £ 25 200, pour des terres en bois debout<sup>49</sup>."  
Parfois, par ignorance, le squatter se laisse dépouiller des biens qu'il croyait siens ou encore paie le prix du chantage à d'authentiques escrocs qui brandissent comme preuve de leurs droits, des documents que l'occupant sans titre est incapable de lire à cause de son manque d'instruction<sup>50</sup>.

Les auteurs du plaidoyer attaquent aussi le clergé protestant, détenteur du septième des terres de chaque township, à titre d'encouragement à l'implantation et au développement du protestantisme au Canada<sup>51</sup>. On évalue à environ 5% la proportion des squatters capables de payer la somme exigée par ce même clergé comme évaluation du prix des terres occupées illégalement. Enfin, on propose diverses solutions au problème, dont l'ouverture de chemins et la taxation foncière imposée sur toutes les terres, même inoccupées, afin de rendre onéreuse la possession passive de l'espace.

Au total, le plaidoyer met en lumière l'affrontement de la bourgeoisie possédante de terres vierges et du clergé promoteur de la colonisation. Mais, au-delà de ces luttes idéologiques, on perçoit la vie des colons où l'on retrouve la précarité, l'incertitude, l'insécurité et les nombreuses difficultés de la vie quotidienne qui, souvent, les invitent à émigrer. Durant la décennie 1860-1870, le mouvement de migration vers les États-Unis prend de l'ampleur. Incapable d'enrayer la vague migratoire, les élites cléricales tentent de récupérer à leur profit l'exode canadien-français. Pour les politiciens et le clergé de cette époque, l'émigration aux États-Unis apparaît comme une

---

48 11 550 d'après le *Rapport Langelier*, p. 9.

49 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, p. 37.

50 *Id.*, p. 38.

51 Le clergé exigeait, toujours selon *Le Canadien émigrant [...]*, 4 chelins l'acre, plus 25 chelins par année d'occupation pour la première période de 7 ans, 50 chelins pour chaque année de la seconde période d'occupation de 7 ans, et 75 chelins par an pour la troisième période; *id.*, p. 42.

réponse inacceptable aux pressions démographiques<sup>52</sup>.

Dans la région d'Arthabaska, le journal local s'emploie à susciter l'horreur de l'émigration, que ce soit au moyen d'analyses ou de commentaires de l'éditeur ou encore par la publication de lettres d'évêques ou de Canadiens émigrés exhortant leurs semblables à ne pas suivre leur exemple. En voici un échantillon.

C'est avec le plus profond chagrin que nous entendons dire que plusieurs familles abandonnent nos belles paroisses des Cantons de l'Est pour aller demander à l'étranger du travail et du pain. Oubliant d'un côté les liens qui les attachent au pays de leurs pères, de l'autre les privations qu'elles se sont imposées, et les sueurs qu'elles ont versées pour le défricher, elles espèrent, loin de leur patrie, respirer plus à l'aise, et surtout vivre avec moins de fatigues et de peines. Et pourtant, sans parler de cette loi générale que Dieu lui-même a faite à tous les hommes, et qu'il a formulée dans ces termes: Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, les faits sont là, l'expérience est là pour prouver, jusqu'à l'évidence que ceux de nos infortunés compatriotes qui ont fait la folie d'échanger leur titre de roi qu'ils avaient sur leurs terres contre le morceau d'or ou d'argent, l'habit de drap ou de soie que l'on faisait briller à leurs yeux dans le lointain, n'ont acheté ni l'un ni l'autre, qu'au prix des plus cuisants chagrins, souvent même de leur propre vie [etc. etc.]<sup>53</sup>.

Par son discours culpabilisateur, ce texte est de la meilleure cuvée. Il représente probablement un bon indice des obstacles psychologiques, sans compter ceux d'ordre matériel, qu'ont dû surmonter les Canadiens français décidés à améliorer leur sort en s'expatriant. Au reste, même le journal local contredisait ses positions idéologiques en publiant régulièrement la publicité du *Vermont Central* expliquant la façon d'émigrer plus facilement aux États-Unis<sup>54</sup>!

Il est difficile d'estimer l'ampleur du mouvement migratoire au plan local. On peut cependant glaner ici et là quelques indications qui nous permettent d'en jauger l'importance. En 1868, on parle de 150 hommes qui partent de Saint-Christophe pour aller travailler aux États-Unis.

52 Maurice Séguin, *La nation canadienne et l'agriculture (1760-1850)*, p. 187-211.

53 Ce texte, vraisemblablement de la plume du curé Suzor, se poursuit durant encore 4 semaines; *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 9 mai 1867, n° 22, p. 2, col. 2-3; jeudi, 16 mai 1867, n° 23, p. 2, col. 2-3-4; mercredi, 29 mai 1867, n° 25, p. 2, col. 2-3-4 et jeudi, 26 juin 1867, n° 26, p. 2, col. 3-4-5.

54 On trouve un bon exemple de cette publicité dans *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 26 avril 1877, n° 20, p. 3, col. 6-7.

L'année suivante, "Plusieurs familles sont sur le point de partir de Saint-Christophe pour les États-Unis." À la même époque, une centaine de jeunes gens de Chester et d'Arthabaska s'y rendent pour y travailler aux foins. Le mouvement s'étend sur une assez longue période puisqu'en 1880 on constate un engouement encore bien présent pour l'émigration: "Mardi soir six familles au complet, sont parties de Saint- Christophe-d'Arthabaska pour les États-Unis. Il y a des rangs dans la paroisse où il y a jusqu'à douze maisons de fermées [...] . Et cela se continue toujours<sup>55</sup>!" Toutefois, d'après ces témoignages, il s'agit là de migrations saisonnières. De son côté, la chronique judiciaire rapporte une bonne dizaine de cas de poursuites intentées contre des ex-résidents d'Arthabaska ayant abandonné leurs terres pour s'exiler. On retrouve aussi dans les cahiers de prênes de la paroisse un bon nombre de mentions de messes offertes pour le salut d'un parent décédé aux États-Unis<sup>56</sup>.

En ce qui concerne les retours d'exil, la documentation se fait beaucoup plus rare. En 1871, toutefois, on signale que plusieurs familles reviennent à Saint-Christophe et reprennent possession des terres laissées temporairement<sup>57</sup>.

À défaut de précisions statistiques, ces quelques bribes d'informations, permettent néanmoins de dégager un ordre de grandeur du phénomène et d'en évaluer grossièrement l'impact sur la population locale.

---

<sup>55</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, mercredi, 29 juillet 1868, n° 34, p. 3, col. 4, mercredi, 5 mai 1869, n° 22, p. 3, col. 4; jeudi, 8 juillet 1869, n° 31, p. 3, col. 2; jeudi, 1<sup>er</sup> avril 1880, n° 16, p. 3, col. 1.

<sup>56</sup> Dans une étude approfondie de l'émigration canadienne-française, il faudra aussi tenir compte du mouvement de migration vers l'Ouest canadien, et plus particulièrement vers le Manitoba et la Saskatchewan, qui s'amorce, et dont nous pouvons trouver quelques traces dans la documentation locale à partir de 1878.

<sup>57</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 1<sup>er</sup> juin 1871, n° 26, p. 2, col. 2.

## Les caractéristiques culturelles de la population

On peut se faire une idée indirecte des caractéristiques de la population de cette époque, du moins en ce qui concerne ses rapports avec le cadre religieux. Dès son arrivée et durant les trois premières années de sa cure, le curé Suzor se plaint des nombreux travers de ses fidèles qu'il semble trouver un peu rustres! Aussi s'élève-t-il contre les "mauvais coups", les "bagarres", les "scandales". Il souligne qu'"on ne se découvre pas en passant devant une église [...]" et que pendant une procession, "personne ne baisse la tête." Il déplore "l'effronterie au presbytère" et en interdit l'accès à ceux qui "s'y présentent sans y avoir à faire<sup>58</sup>." En outre, si l'on excepte une allusion à des pratiques de magie et d'occultisme<sup>59</sup>, c'est surtout à la préservation des bonnes mœurs qu'il consacre une bonne partie de ses énergies.

L'intempérance représente un souci majeur pour le jeune curé; les allusions ne manquent pas lors des prônes aux messes dominicales<sup>60</sup>. On a adopté certaines coutumes qui l'irritent particulièrement; il note qu'il devra "parler contre l'usage de boire aux levages, aux baptêmes, contre ceux qui charrient du rhum pour les autres<sup>61</sup>." Son indignation atteint son comble quand il constate que l'intempérance a contaminé même les conseillers municipaux. Il s'en prend aux auberges et à ceux qui ont accordé leur permis d'opérer ce genre d'établissements<sup>62</sup>. C'est d'ailleurs ces derniers qu'il admoneste vertement par une savante démonstration étayée sur six affirmations réfutées l'une après l'autre: "1- Il faut des auberges; 2- C'est nécessaire pour les voyageurs pour les gens du chemin de fer; 3- Si l'on a pas d'auberge on aura d'autres maisons où

58 *Cahiers de prônes*, 2<sup>e</sup> dimanche après Pâques, 19 avril 1852; 2<sup>e</sup> dimanche de l'Avent, 7 décembre 1851; 4<sup>e</sup> dimanche du carême, 22 mars 1852; Toussaint, 1852; Sainte-Trinité, 31 mai 1852; 4<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, 21 juin 1852.

59 *Id.*, "Instruction sur les superstitions. Soigner par Secret," 22<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, 1851. Le curé note: Tables tournantes, 3<sup>e</sup> dimanche du carême, 1854.

60 *Id.*, 2<sup>e</sup> dimanche de l'Avent, 7 décembre 1851; 2<sup>e</sup> dimanche après Pâques, 19 avril 1852; 4<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, 1853; 15<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, 1853; 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent 1853, etc.

61 *Id.*, 4<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, 1853.

62 "Intempérance au Conseil jour et nuit.", *id.*, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche de l'Avent, 1853. "S'il y a des auberges, ce n'est pas la paroisse qui les a demandées.", *id.*, Pentecôte 1853. Le prône du 4<sup>e</sup> dimanche du carême, mars 1853, portait sur la question: "Est-il permis de signer une licence d'auberge. Réponse."

la boisson se distribuera; 4- Il faut encourager les aubergistes; 5- Laissons faire encore une année l'année prochaine on cessera d'avoir des auberges; 6- En refusant de signer je crains de contrister quelqu'un." Le curé constate un lien entre l'intempérance et l'ouverture d'auberges qu'il affirme être la cause directe de l'élection d'un connétable pour la paroisse<sup>63</sup>.

L'usage du temps libre inquiète autant le pasteur. Ses sermons dénoncent régulièrement les veillées, les danses, les jeux de mains, de pommes et d'argent<sup>64</sup>. Par ailleurs, l'assistance à la messe dominicale fournit au curé de nombreux sujets de plainte; certains n'y viennent pas; on entre en retard dans l'église; on jase un peu trop longtemps ou un peu trop fort à la porte ou à l'intérieur; on s'asseoit au lieu de s'agenouiller en entrant dans son banc; on sort du banc pour "[...]" inviter un ami dans l'allée [...]; certains négligent de se découvrir la tête; d'autres tournent la tête; d'autres encore sortent pendant l'office, etc.<sup>65</sup>. Bref, le curé Suzor se donne comme mission, de policer quelque peu cette population qui se permet même de travailler le dimanche, surtout au temps des sucres. Certains commerçants vont jusqu'à ouvrir leurs portes le dimanche. Quant à la messe sur semaine, les commentaires du curé sont sans équivoques: "on n'y vient pas;" "on ne vient pas à la messe;" "on n'est pas dévôt: personne samedi jour consacré à la Sainte Vierge<sup>66</sup>." On démontre parfois un manque de ferveur propre à inquiéter le curé; par exemple, aux offices des Rogations, "presque personne à St Christophe". De plus, on ne semble pas se presser pour faire ses Pâques. En 1852, le curé indique qu'on ne fait pas de chemin de croix le Jeudi saint, et que, le

63 *Cahiers de prônes*, 3<sup>e</sup> dimanche après Pâques, 1853 et 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent, 1853.

64 Sur les veillées: *id.*, dimanche dans l'Octave de la Toussaint 1851; *Ste-Catherine Mardi, point de veillées*, 24<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1851; aussi 8 février 1852 et 20<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1853. Sur les danses: dimanche dans l'Octave de la Toussaint 1851; "Source d'une multitude de péchés," 1<sup>er</sup> février 1852; "On fait des bals à l'auberge", 16<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1853; 19<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1853. Sur les jeux: dimanche dans l'Octave de la Toussaint 1851; 8 février 1852; 17<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, 21 septembre 1852; 20<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1853; 20<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1853.

65 *Id.*, 4 janvier 1852; 3<sup>e</sup> dimanche du carême, 15 mars 1852; 5<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, 28 juin 1852; Dédicace, 5 juillet 1852; Toussaint 1852; dimanche des Rameaux, 28 mars 1852; 10<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, 3 avril 1852; 2<sup>e</sup> dimanche de l'Avent, 7 décembre 1851; dimanche de l'Octave, 9 janvier 1853; 4<sup>e</sup> dimanche après Pâques, mars 1853; 3<sup>e</sup> dimanche de l'Epiphanie 1854.

66 *Id.*, 4<sup>e</sup> dimanche après Pâques, 3 mai 1852; 4<sup>e</sup> dimanche du carême, 22 mars 1852; 2<sup>e</sup> dimanche après Pâques, mars 1853; "Ne point vendre le dimanche. Ne point acheter [...]", 18<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1853; 15<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1853; 16<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1853.

lendemain, il n'y a "pas assez de monde" aux offices<sup>67</sup>. Par contre, à d'autres moments, c'est le contraire qui se produit comme c'est le cas à différentes reprises en 1853, soit durant le carême ou à l'occasion d'une neuvaine, le Vendredi saint et à la Toussaint<sup>68</sup>.

À première vue, les comportements religieux de la population d'Arthabaska au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle viennent contredire le discours clérical officiel qui tend à présenter le colon comme un personnage essentiellement pieux et docile<sup>69</sup>.

### Les activités économiques

À l'époque de la colonisation, c'est-à-dire avant 1851 (année de l'érection canonique de la paroisse Saint-Christophe-d'Arthabaska), la population pratique une économie de subsistance. Aux activités traditionnelles de chasse, de pêche et de cueillette, il faut toutefois ajouter l'exploitation des produits de l'érable (surtout le sucre) mais avant tout la transformation et la vente de la potasse et de la perlassé<sup>70</sup>, produits que l'on pouvait échanger contre les denrées essentielles à la survie. Ainsi, dès les débuts de la petite colonie, Charles Beauchesne peut entreprendre le voyage en direction de Gentilly (par la rivière Nicolet) avec un chargement de " [...] deux cents livres de sucre [...] et trois quintaux de salin [...]". Les colons défrichent. En 1815, l'arpenteur provincial y avait signalé plusieurs essences forestières: du hêtre, du bouleau, de

67 *Id.*, 5<sup>e</sup> dimanche après Pâques, 10 mai 1852; 4<sup>e</sup> dimanche du carême, 22 mars 1852; Quinquagésime 1853; dimanche des Rameaux, 28 mars 1852.

68 "Grande foule à la messe et aux vêpres [...]. Près de 500 communions pendant la neuvaine." *Id.*, 2<sup>e</sup> dimanche du carême, 21 février 1853. "Eglise encombrée", Vendredi saint, mars 1853. "Trois grandes tablées et demie de communions. Foule à la messe. Le produit des quêtes pour les âmes s'élève à 16 piastres," Jour des morts 1853.

69 C'est ce que soutient le curé Suzor en parlant du "bon vieux temps" des débuts de la paroisse dans sa publication sur le journal local de son ouvrage *Quelques notes* ..., où il vante l'amour du colon pour sa religion.

70 Ces deux termes sont une traduction naïve des expressions anglaises *pot ash* et *pearl ash*, deux alcalis de densité différente, obtenus par évaporation de l'eau dans laquelle on faisait bouillir la cendre récoltée de la combustion du bois franc.

71 Ph.-H. Suzor, *op. cit.*, p. 12.

l'orme, quelques pins. Potasse et perlasse sont des produits obtenus par la combustion du bois franc; on s'en sert notamment pour la fabrication de savon et d'engrais. L'importance de cette dernière industrie artisanale est soulignée par Stanislas Drapeau: "Dans le seul canton d'Arthabaska, il fut manufacturé, [...] pour dix mille louis de perlasse, dans une seule année, et ce commerce a augmenté progressivement depuis lors<sup>72</sup>." Après sa fabrication dans les territoires de colonisation, ces produits prenaient le chemin de Québec ou de Trois-Rivières<sup>73</sup> et une partie de la production était expédiée en Angleterre.

La situation du défricheur est extrêmement précaire et si la fabrication de potasse et de perlasse se pratique couramment, elle ne suffit pas à la survie. Quant à l'agriculture, elle demeure très rudimentaire et ne réussit pas encore à combler les besoins les plus élémentaires. En 1847, le missionnaire Moïse Duguay brosse un portrait peu reluisant d'une famille type d'Arthabaska.

[...] ils ont à souffrir du froid, du manque de vêtements et de la mauvaise nourriture qu'ils ne peuvent se procurer qu'en très petite quantité principalement cette année parce que la récolte a été très petite, le blé complètement manqué, une partie a été dévorée par les vers, et la récolte de ceux qui habitent les bords de la rivière Nicolet a été emportée par les eaux de la rivière qui a débordé tout à coup; pendant la nuit les eaux ont aussi emporté beaucoup d'animaux qui ont été noyés.

Je pense que les revenus seront très médiocres, je m'attendais à avoir au plus dix minots de blé. J'aurai un peu d'avoine et de sarrasin qui est le pain quotidien de nos pauvres habitants; déjà à peu près la moitié de nos habitants ont mangé leur récolte y compris la dîme du curé et ils vont vivre d'ici à la récolte prochaine avec les revenus de la cendre qu'ils feront en défrichant leurs terres qu'ils sont forcés de faire par nécessité. Depuis cet automne environ cinquante familles me sont arrivées sans argent, sans mobilier et avec de nombreuses familles, déjà plusieurs sont venus me demander des billets pour les recommander à la charité publique. On m'a dit qu'il y a des familles réduites à manger des bourgeons d'arbre qui ne sont pas bien longs ni gros. La misère est telle que je ne sais pas comment plusieurs familles passeront l'hiver<sup>74</sup>.

72 Stanislas Drapeau, *op. cit.*, p. 161.

73 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, IV-94-95.

74 Lettre de Moïse Duguay à l'archevêque de Québec, 19 janvier 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 27. Ce témoignage ne représente qu'un exemple des commentaires que nous pouvons lire dans la correspondance des missionnaires de cette époque. Cette description d'une réalité vient à son tour

Selon les données du recensement, les assises économiques de la population reposent principalement sur l'agriculture. On dénombre 195 exploitants agricoles. La répartition de ce nombre en catégories établies d'après la superficie occupée indique que 88,7% d'entre eux possèdent une étendue de moins de 100 acres, la plupart se situant dans la catégorie de 50 à 100 acres (48,2% de l'ensemble) suivie de ceux qui possèdent de 20 à 50 acres (34,9%). La population dispose en général d'un espace égal à la superficie moyenne des lots de colonisation accordés par le gouvernement. Parmi ceux qui sont propriétaires de plus de 100 acres, 20 ont moins de 200 acres, et seulement 2 propriétaires déclarent posséder des superficies supérieures à 200 acres.

Concernant l'activité agricole, la culture des céréales se révèle très importante puisque l'avoine, le blé, le seigle, le sarrasin et l'orge<sup>75</sup> représentent l'ensemencement de 1 800 acres. De plus, on consacre 458 acres à la culture des patates (224 acres), des pois (208), du maïs (19) et des navets (7). En somme, on peut percevoir dans ces statistiques un bel exemple d'une agriculture à son stade de subsistance. Les chiffres concernant l'élevage nous amènent sensiblement aux mêmes conclusions. Le cheptel se compose de 913 bovins (taureaux, boeufs, bouvillons, vaches laitières, veaux et génisses), 186 chevaux, 1 106 moutons et 589 porcs. Une exploitation agricole type comprend donc: 1 boeuf, 2 vaches, 1 ou 2 veaux, 1 cheval, 6 moutons et 3 porcs. La taille du cheptel confirme le dénuement des territoires en voie d'implantation. La véritable phase de colonisation accélérée se situe plutôt dans la décennie suivante.

Le village, est érigé civilement en 1853. Au recensement de 1861, on distingue donc deux entités distinctes: Saint-Christophe (campagne) et Arthabaskaville (village). Il devient difficile de comparer les chiffres de 1851 et ceux de 1861, car le recensement de 1851 est établi sur la

---

contredire le discours clérical de l'époque soutenant la thèse de la passion de l'habitant pour la terre. Quelques années plus tard, l'historien Charles-Edouard Mailhot, parlant de la même époque, comparera les Bois-Francs à la Californie!!! *op. cit.*, I-20.

75 En ordre décroissant d'importance.

base du canton<sup>76</sup> tandis que ceux de la décennie suivante reposent sur des espaces différents (campagne-village). Toutefois, le recensement de 1861 atteste des progrès accomplis au niveau de l'agriculture. Par exemple, dans Arthabaskaville-Saint-Christophe, on retrouve 302 occupants agricoles<sup>77</sup>. Ce nombre se répartit dans les proportions suivantes: 12,6% au village et 87,4% à la campagne. Cependant, la superficie moyenne des exploitations diminue. Si le nombre des grands propriétaires augmente (on compte 6 occupants de superficies supérieures à 200 acres), le nombre le plus élevé de propriétaires (168) se retrouve dans la catégorie de 20-50 acres, ce qui représente 55,6% de l'ensemble des exploitants. Si on ajoute les 90 exploitants (29,8%) de domaines de 50-100 acres et ceux qui possèdent des terres mesurant moins de 20 acres (11, ou 3,6% de l'ensemble), nous constatons que 89% de l'ensemble des occupants possèdent des étendues de 100 acres ou moins. D'où il s'ensuit que nous sommes toujours en présence d'un peuplement où le caractère agricole prédomine et qui demeure encore très près de l'état d'une population colonisatrice.

L'avènement du chemin de fer, durant les années 1850-1855, freine l'expansion économique d'Arthabaska. En effet, si la construction du Grand Tronc cause l'essor de quatre villes de la région des Bois-Francs, à savoir: Plessisville, Princeville, Victoriaville et Warwick, elle a pour effet d'isoler Arthabaska et de la tenir un peu à l'écart du développement économique régional. C'est donc vers Victoriaville que s'oriente l'axe industriel et commercial, drainant peu à peu les surplus de populations des campagnes environnantes. Arthabaska conserve donc l'agriculture comme assise économique.

Dans l'ensemble, en 1861 à Arthabaska, l'ordre d'importance de la culture des céréales demeure le même qu'en 1851, à savoir: d'abord l'avoine, suivie du blé puis du seigle. Cependant,

---

<sup>76</sup> Rappelons que le canton d'Arthabaska comprend actuellement les territoires de Victoriaville, Sainte-Victoire, Saint-Norbert, Arthabaska et Saint-Christophe.

<sup>77</sup> Notons qu'au recensement de 1851, on en dénombrait 195 pour l'ensemble du canton.

la culture de l'orge prend plus d'importance que celle du sarrasin, contrairement au début de la décennie écoulée. En ce qui concerne le maïs, les chiffres laissent croire à l'abandon progressif de sa culture<sup>78</sup>.

Les données concernant l'élevage viennent confirmer que la situation de l'exploitant moyen demeure essentiellement la même qu'en 1851, sauf en ce qui concerne le nombre de moutons qui diminue, passant de 6 à 5, et le nombre de porcs qui fléchit lui aussi mais d'une fraction insignifiante.

L'industrie de transformation demeure toujours artisanale. On compte cependant 2 moulins à farine et 3 moulins à scie donnant du travail à 5 employés. Celle des produits de l'érable tend à occuper une place de choix dans l'économie locale puisqu'on produira 30 170 livres de sucre d'érable à la campagne et 2 590 au village. Cette industrie domestique s'inscrit à côté de celles de la transformation de la laine (234 verges d'étoffe foulée, 3 017 verges de flanelle fabriquée) et du lin (3 858 verges de toile).

L'agriculture demeure importante même au village. C'est la culture de l'orge qui connaît l'expansion la plus spectaculaire passant d'une récolte de 50 à 377 boisseaux, ce qui représente 7,5 fois plus en 1881 qu'en 1871. La récolte des autres produits agricoles accuse aussi des augmentations, quoique plus modestes. En comparant les récoltes de 1881 à celles de 1871, les proportions de l'augmentation varient entre 1,3 à 1,8 fois pour le blé de printemps (1,3), l'avoine (1,4), le maïs (1,4), le mil, trèfle et autres grains (1,5), le sarrasin (1,5), les navets (1,8) et le foin (1,8). Par contre, la culture d'autres produits subit une diminution de l'ordre de 1,1 à 4,8: patates (1,1), pois et fèves (1,2), seigle (1,4) et autres racines (4,8).

Les variations des données reflètent bien la recherche des agriculteurs pour adapter les

---

78 Patates (368 acres), pois (282), maïs (8), navets (15).

différentes cultures aux conditions climatiques existantes. Afin de mieux comprendre le rythme de la vie quotidienne de la population, il convient donc de tenir compte des aléas de la température auxquels elle est soumise. Ainsi, durant les mois d'hiver l'abondance de neige dessert bien le commerce et l'industrie en permettant le transport du bois par voie de traîneaux<sup>79</sup>. De plus, elle rend les chemins plus praticables. Des températures douces en hiver apparaissent donc comme porteuses de graves conséquences sur l'économie en général, par l'interruption du transport de la malle, ce qui retarde la conclusion des affaires<sup>80</sup>. Mais les tempêtes représentent parfois de grands dangers: "Un châssis de l'église [...] fut renversé, le toit de l'étable de M. le curé fut aussi enlevé. Au couvent, une rafale créa une véritable panique [...]; en 1869, on déplore [...] les engelures à mort et les enterrements vivants dans la neige [...]"<sup>81</sup>.

Au printemps, si l'on bénéficie de la saison des sucres, l'état des chemins se détériore par le jeu du gel et du dégel, paralysant souvent le commerce. On craint aussi les inondations et la débâcle qui, chaque printemps, menacent les moulins de monsieur Baril établis sur la rivière Nicolet. Parfois, c'est la rareté de l'eau potable qui constitue le principal handicap de cette période de l'année<sup>82</sup>. À la même époque, on pratique la drave au gré du niveau d'eau de la rivière Nicolet; cependant, ce cours d'eau étant relativement peu important, cette activité demeure précaire et le manque de pluie la menace constamment<sup>83</sup>.

En juin, malgré les risques de gel encore très présents, les semaines sont généralement effectuées. La pluie joue alors un rôle capital sur les futures récoltes; trop ou pas assez de pluie représente une véritable catastrophe qui peut mettre la survie en péril. Durant tout l'été, on craint

---

79 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 5 janvier 1871, n° 5, p. 3, col. 1.

80 *Id.*, mercredi, 11 mars 1868, n° 14, p. 3, col. 2; jeudi, 14 janvier 1875, n° 5, p. 2, col. 3; jeudi, 30 janvier 1879, n° 7, p. 2, col. 4.

81 *Id.*, jeudi, 9 février 1871, n° 10, p. 2, col. 2 et jeudi, 25 mars 1869, n° 16, p. 3, col. 4.

82 *Id.*, jeudi, 12 mars 1874, n° 13, p. 2, col. 5; jeudi, 25 mars 1875, n° 15, p. 2, col. 5; jeudi, 9 mars 1879, n° 13, p. 2, col. 5; jeudi, 4 avril 1872, n° 18, p. 2, col. 4; jeudi, 25 mars 1875, n° 15, p. 2, col. 5.

83 *Id.*, mercredi, 27 mai 1868, n° 25, p. 3, col. 3; jeudi, 2 mai 1872, n° 22, p. 2, col. 2-3.

autant la sécheresse (avec le danger d'incendie qu'elle comporte) que l'inondation qui, toutes deux, peuvent nuire considérablement à la germination comme à la récolte. De plus, entre ces deux phases de croissance des plantes, la grêle constitue un danger tout aussi redoutable; par exemple, en 1880, monsieur Barwis perd 1 000 dollars par la destruction de ses plants de tabac<sup>84</sup>. La même situation prévaut pour une grande partie de l'automne; parfois, dès la fin du mois d'août, le gel cause de sérieux dégâts aux récoltes<sup>85</sup>.

Les pluies d'automne, qui semblent souvent interminables, n'améliorent ni le sort des récoltes ni l'état des chemins. Occasionnellement, c'est le vent que l'on craint. En 1878, il se fait particulièrement violent: "Deux châssis du palais de justice ont été emportés dans une bourrasque et le jeu de pelote du collège [...] s'est affaissé sur lui-même<sup>86</sup>. Malgré tout, les travaux ne peuvent attendre: labours d'automne, battage des grains, récoltes, etc.

Le retour de l'hiver, en novembre, termine le cycle annuel de la nature. On remise les voitures d'été pour les remplacer par celles d'hiver. Les cultivateurs profitent de cette saison pour faire du bois de chauffage ou procéder aux réparations des instruments aratoires.

En somme, durant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle, Arthabaska demeure une région de colonisation soumise à tous les impératifs que cette situation suppose. Ce n'est que durant la seconde moitié du siècle que l'on assiste à l'implantation de structures administratives et religieuses qui serviront de point d'appui à la formation et au développement d'une élite.

---

<sup>84</sup> *Id.*, samedi, 24 juillet 1880, n° 32, p. 3, col. 2.

<sup>85</sup> C'est le cas pour les années 1876 et 1880.

<sup>86</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi 24 octobre 1878, n° 45, p. 3, col. 1.

## CHAPITRE II

### LES INSTITUTIONS

Trois ans après l'établissement de Charles Héon dans le canton de Blandford en 1825<sup>1</sup>, s'ouvre l'ère des missions pour la région des Bois-Francs. Cette période durera jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs membres du clergé résidant dans les paroisses riveraines du fleuve Saint-Laurent se succèdent comme missionnaires des Bois-Francs<sup>2</sup>.

Ces missions demeurent intermittentes et s'effectuent au gré des besoins, du personnel et du temps disponibles. Elles gardent donc ce caractère sporadique durant une douzaine d'années, soit jusqu'en septembre 1838, date à laquelle Mgr Signay, évêque de Québec, nomme un missionnaire *officiel* pour la région des Bois-Francs. En plus de la charge de vicaire de Saint-Edouard-de-Gentilly, la commission de Denis Marcoux comprend celle de "[...] visiter les nouveaux colons des cantons de Blandford, Stanfold, Somerset, Arthabaska, Warwick et Bulstrode, en un mot, tous les habitants des Bois-Francs, désignation ordinaire aujourd'hui de ces places nouvelles<sup>3</sup>."

---

1 Charles Héon est considéré comme le premier colon et donc fondateur de la région des Bois-Francs.

2 Parmi les missionnaires ayant œuvré dans la région des Bois-Francs avant 1840, nous pouvons retracer les noms des curés et vicaires de Saint-Edouard-de-Gentilly: Claude-Gabriel Courtin (curé), J.-D. Déziel (vicaire), Michel Carrier (curé) et Olivier Larue (curé), ainsi que de Thomas Pépin, curé de Saint-Pierre-les-Becquets.

3 Charles-Edouard Mailhot, *Les Bois-Francs*, I-23-24, cité par Gilles De L'Isle, "Les Bois-Francs", in *Aux Sources des Bois-Francs*, vol. I, n<sup>o</sup> 1, p. 16. Il s'agit ici de la première mention écrite connue de l'expression *Bois-Francs* pour désigner un lieu à la fois géographique et psychologique.

En 1838, la région des Bois-Francs, ne compte aucune autre structure religieuse que celle de la *mission*<sup>4</sup>. Le territoire à couvrir est immense puisqu'il comprend la superficie de six cantons. Pour le parcourir, le missionnaire doit affronter de nombreux obstacles dont la savane de Stanfold. De plus, à cette époque, chaque voyageur se voit forcé d'ouvrir son propre chemin d'abord à travers une forêt marécageuse, puis, à flanc de collines.

Malgré ces inconvénients, auxquels il faudrait ajouter la pauvreté, la population augmente rapidement. Des sentiers prennent forme et offrent peu à peu une certaine sécurité au voyageur et la visite des missionnaires devient de plus en plus régulière.

En 1840, le nombre d'établissements dans la région amène l'évêque de Québec à nommer un missionnaire qui doit désormais y demeurer de façon permanente. C'est ainsi que Clovis Gagnon s'établit à Somerset et reçoit pour tâche d'assurer la continuité des services religieux sur l'ensemble du territoire. Clovis Gagnon supporte seul le poids de l'administration religieuse des Bois-Francs durant quatre ans<sup>5</sup>. L'expansion démographique, qui n'a pas ralenti le rythme de son développement amène rapidement le missionnaire à réclamer de l'aide. En 1844, l'évêque divise donc la région des Bois-Francs en deux parties. La première est confiée à Charles-Edouard Bélanger qui remplace Clovis Gagnon à Somerset et qui se charge des colons établis dans les cantons Somerset, Stanfold et Blandford. La seconde partie de la région demeure sous l'administration de Clovis Gagnon qui va s'établir à Saint-Norbert-d'Arthabaska et qui doit désormais desservir les cantons Arthabaska, Warwick et Bulstrode<sup>6</sup>.

En 1848, Clovis Gagnon est remplacé par Moïse Duguay jusqu'en novembre 1849, lui-

---

4 Au sens légal du terme, la mission bénéficie des mêmes droits et priviléges que la paroisse érigée canoniquement. Voir: Mignault, *Le Droit paroissial...*, p. 18-19.

5 Occasionnellement, il reçoit l'aide de Denis Marcoux, vicaire à Saint-Edouard-de-Gentilly.

6 À l'époque, il semble habituel d'ériger un canton en paroisse, c'est-à-dire d'en confondre les limites géographiques. C'est ce qui amène certains colons à exprimer leur mécontentement lors de la création d'une deuxième paroisse (Saint-Christophe-d'Arthabaska) dans le canton Arthabaska.

même remplacé par Paul de Villers qui ne cessera de s'occuper de la mission de Saint-Christophe-d'Arthabaska qu'en 1851, à l'occasion de la nomination de Philippe-Hyppolite Suzor comme premier curé du lieu.

Entre temps, la structure religieuse se développe. En 1851, on compte treize chapelles ou églises dans la région des Bois-Francs. Le 24 septembre de la même année, on procède à l'érection canonique de la sixième paroisse<sup>7</sup>: Saint-Christophe-d'Arthabaska, et Philippe-Hyppolite Suzor s'y établit à demeure, devenant ainsi le deuxième curé en titre du territoire des Bois-Francs<sup>8</sup>.

### **L'organisation paroissiale**

#### **de la chapelle des Bras (1843) à la première église (1851)**

Il s'écoule huit années entre la construction de la première chapelle dite *des Bras*<sup>9</sup> et l'établissement du premier curé à Saint-Christophe-d'Arthabaska.

Au printemps de 1843, huit ans après l'établissement du premier colon à Arthabaska, la population atteint des proportions telles que l'on décide de construire une chapelle<sup>10</sup>. Cette dernière est rapidement connue sous la dénomination de "chapelle des Bras". Construite à la suite d'une pétition portant 47 signatures de contribuables<sup>11</sup> et présentée à l'évêque de Québec, cette chapelle est construite sur le 10<sup>e</sup> lot du 4<sup>e</sup> rang du canton Arthabaska<sup>12</sup> (emplacement situé près

<sup>7</sup> 1840: Saint-Calixte-de-Somerset; 1845: Saint-Norbert-d'Arthabaska; 1847: Saint-Ferdinand-d'Halifax; 1848: Saint-Louis-de-Blandford et Saint-Eusèbe-de-Stanfold.

<sup>8</sup> Le premier est établi à Saint-Calixte-de-Somerset.

<sup>9</sup> Ce surnom lui est attribué à cause de son emplacement, entre *les bras* de la rivière Nicolet.

<sup>10</sup> *Centenaire d'Arthabaska*, p. 23.

<sup>11</sup> Alcide Fleury, *Arthabaska, capitale des Bois-Francs*, p. 101.

<sup>12</sup> Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, II-85 et IV-159-160.

du Cégep actuel de Victoriaville<sup>13</sup>). Le 29 septembre 1843, le missionnaire Clovis Gagnon procède à sa bénédiction<sup>14</sup>. Par la suite, il vient y chanter la messe cinq ou six fois par année<sup>15</sup>.

En 1848, les habitants de la mission Saint-Christophe adressent une demande à l'évêque de Québec afin qu'il leur procure un prêtre résidant. Clovis Gagnon reconnaît que les allégués de la requête sont exacts, mais il émet à l'évêque le souhait que ce dernier consacre plutôt les ressources économiques et humaines au développement de Saint-Norbert plutôt que de disperser les énergies<sup>16</sup>. La même année, Moïse Duguay remplace Clovis Gagnon comme missionnaire de Saint-Norbert et des environs. Les missions à Saint-Christophe deviennent pratiquement mensuelles<sup>17</sup>.

La population grandissant rapidement, très tôt la chapelle devient trop exiguë. En février 1849, Moïse Duguay suggère la construction d'une nouvelle église. Or, avec le temps, la population s'est déplacée vers l'amont de la rivière Nicolet, c'est-à-dire vers le canton Chester. Le futur site s'éloignera donc forcément du noyau que la chapelle des Bras dessert depuis cinq ans. On prévoit de difficiles pourparlers avec les paroissiens. Effectivement, plusieurs d'entre eux prennent mal le déménagement de la chapelle des Bras à cinquante arpents plus au sud. Moïse Duguay délègue Joseph Luneau, de Saint-Norbert, auprès de l'archevêque de Québec afin qu'il lui explique la situation et surtout qu'il le prévienne qu'une requête portant plusieurs signatures lui sera bientôt présentée afin d'obtenir que l'emplacement de la chapelle soit fixé en bas de la montagne, contrairement à ce que prévoit le projet<sup>18</sup>. C'est Antoine Racine<sup>19</sup>, alors curé de Saint-

---

13 D'après Gisèle Beaudet, *op. cit.*, p. 152.

14 Jean-Paul Provencher, "Le Canton d'Arthabaska", in *Aux Sources des Bois-Francs*, vol. 3, n° 4, septembre 1984, p. 17.

15 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, I-354.

16 Lettre de Clovis Gagnon à Mgr Signay, 13 septembre 1848, *Archives de l'Évêché de Nicolet*, (désormais A.E.N.), Saint-Christophe, document numéro 23.

17 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, I-355.

18 Lettre de Moïse Duguay à Charles-F. Cazeau, A.E.N. , Saint-Norbert, document numéro 33.

Eusèbe-de-Stanfold, qui est chargé de vérifier le bien-fondé des allégués de la requête présentée à l'évêque afin d'obtenir la permission de construire une nouvelle église<sup>20</sup>. Dès la réception de son mandat, ce dernier s'empresse de répondre que le canton Chester renferme une population dont le nombre est presque égal à celui du canton Arthabaska et que "[...] dans trois ou quatre années, Chester voudra se séparer." En créant la paroisse de Saint-Christophe, celle-ci comptera, comme Saint-Norbert, une population de 120 habitants. Il laisse même entendre qu'à Chester, on prépare une requête en prévision d'une séparation prochaine: "[...] ils désirent se séparer plus tard d'Arthabaska et les gens d'Arthabaska ne demandent pas mieux<sup>21</sup>."

Une semaine plus tard, ayant reçu la requête des habitants de Saint-Christophe protestant contre le déménagement de la chapelle, Antoine Racine prévoit des difficultés à l'horizon. La raison en est la rapidité du peuplement de la région. En effet, missionnaires et curés ont beau faire des prédictions quant au nombre de places qu'il faut prévoir dans les nouvelles constructions d'église ou de chapelle ainsi que sur la direction géographique du développement des futurs établissements, on ne parvient pas à saisir le sens de ces changements<sup>22</sup>. Quoiqu'il en soit, l'assemblée a lieu le 12 avril et Antoine Racine décide de l'emplacement de l'église. Dans l'intention de diminuer les distances à parcourir pour assister aux offices, le curé de Stanfold suggère qu'elle soit construite sur le site où se situe actuellement l'aire de stationnement enclavé entre l'église et le presbytère<sup>23</sup>. Divisée en trois factions, l'assemblée est houleuse. Si la conduite

19 Futur premier évêque du diocèse de Sherbrooke qui sera créé en 1874.

20 Sa commission est datée du 29 mars 1849 et c'est le 17 avril qu'il se rend sur place afin d'y présider l'assemblée des paroissiens. Procès-verbal de l'assemblée, A.E.N., Saint-Christophe-d'Arthabaska, document numéro 1.

21 Lettre d'Antoine Racine à Charles-F. Cazeau, Stanfold, 2 avril 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 34.

22 Lettre d'Antoine Racine à Charles-F. Cazeau, Stanfold, 9 avril 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 35.

23 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, I-21.

des paroissiens de Saint-Christophe est digne d'éloges, le chahut provient de deux sources. Tout d'abord des habitants de Chester qui, "à l'exception d'une seule famille, se sont montrés tout à fait déraisonnables", ces derniers refusant de descendre et de remonter la montagne à chaque office religieux auxquels ils doivent assister<sup>24</sup>. Il existe aussi le groupe des opposants au déménagement de la chapelle des Bras, qui demeurent fermement décidés à empêcher la réalisation du projet de construction d'une nouvelle église à la nouvelle mission de Saint-Christophe. Cependant, le 17 avril, Moïse Duguay se montre ravi des résultats obtenus par la diplomatie d'Antoine Racine, mais souligne la menace brandie par les opposants, de "prendre les armes contre quiconque ausera [sic] travailler à défaire l'ancienne chapelle" et pour mettre les récalcitrants au pas, le missionnaire suggère à l'évêque d'interdire la mission<sup>25</sup>. Débute alors une série de négociations qui dureront environ une année entre les tenants de la construction de la nouvelle église et les opposants au projet.

Paul Beaudet (surnommé Ducap) se rend à Québec afin de plaider la cause de la conservation de la chapelle des Bras. Son argumentation repose sur le fait que le bâtiment est encore utilisable pour quelques années<sup>26</sup>. Malgré cela, le missionnaire Duguay se montre satisfait du règlement; "[...] j'y ai été et je leur ai fait comprendre qu'ils avaient eu tord [sic] de faire les menaces qu'ils ont faites et ils sont maintenant décidés à laisser partir la chapelle sans faire d'opposition<sup>27</sup>." Mais voilà que le groupe de pression apparaît plus nombreux que prévu. En effet, une protestation est rédigée et expédiée à l'évêque de Québec. Les signataires, au nombre

---

24 Lettre d'Antoine Racine à Mgr Signay, Saint-Eusèbe-de-Stanfold, 14 avril 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 36.

25 Lettre de Moïse Duguay à Charles-F. Cazeau, Arthabaska, 17 avril 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 37.

26 Lettre d'Antoine Racine à Charles-F. Cazeau, Stanfold, 28 avril 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 38.

27 Lettre de Moïse Duguay à Charles-F. Cazeau, Saint-Norbert, 28 avril 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 39.

de 54, demandent de ne pas transporter la chapelle vers Chester<sup>28</sup>. Les opposants se plaignent d'avoir été trompés par le missionnaire Duguay qui aurait promis d'acheminer leur requête en vue de construire un presbytère à la chapelle des Bras. Selon eux, le document ne se serait pas rendu à destination<sup>29</sup>. Les déboires entre Moïse Duguay et les paroissiens des Bras ne font que commencer, sans tenir compte des problèmes, tout aussi nombreux et épineux, qui se posent à Saint-Norbert, lieu de résidence du missionnaire.

Durant l'été la situation tourne au cauchemar: "Paradis de la mission de St Norbert par rapport aux difficultés qui existent à Arthabaska [...]"<sup>30</sup>. De plus, Antoine Racine annonce à l'évêque de Québec que le presbytère d'Arthabaska ne sera pas prêt pour l'automne: "[...] le parti qui est disposé à obéir à Votre Grandeur et qui en même temps est le plus riche, ne l'est cependant pas assez pour bâtir en deux mois [...]"<sup>31</sup>. Et, pour calmer l'animosité qui existe à Saint-Norbert, Antoine Racine suggère à son supérieur de déménager Moïse Duguay de Saint-Norbert à Saint-Christophe, afin de priver les résidents de Saint-Norbert de la permanence d'un missionnaire.

Durant ce temps, quatre paroissiens des Bras rédigent une lettre adressée à l'évêque de Québec demandant une enquête sur la manière d'agir de Moïse Duguay. Le prétexte: le missionnaire ne tient pas la promesse qu'il a faite de venir faire le catéchisme aux enfants des Bras<sup>32</sup>. M. Duguay évalue le groupe des mécontents à "au plus dix". Il en profite pour donner sa version des faits et se plaint qu'on l'a insulté pendant une heure. Stoïque, le missionnaire s'avise auprès de ses collègues Antoine Racine et Edouard Dufour sur l'attitude qu'il convient d'adopter

---

28 6 mai 1849, *A.E.N.*, Saint-Christophe, document numéro 3.

29 Lettre explicative des motifs de la requête, 7 mai 1849, *A.E.N.*, Saint-Norbert, document numéro 40.

30 Lettre d'Antoine Racine à Charles-F. Cazeau, Stanfold, 27 juillet 1849, *A.E.N.*, Saint-Norbert, document numéro 45. Antoine Racine fait ici un jeu de mots car Paradis est aussi le nom de deux frères qui s'opposent à la construction de l'église de Saint-Norbert; ces derniers font des difficultés, traînent les syndics en cours, etc. etc.

31 Lettre d'Antoine Racine à Joseph Signay, Stanfold, 27 juillet 1849, *A.E.N.*, Saint-Norbert, document numéro 45.

32 *A.E.N.*, Saint-Christophe, document numéro 6.

en pareil cas. Ces derniers lui conseillent de ne pas retourner à la chapelle des Bras. C'est la raison pour laquelle il aurait préféré dire la messe chez un habitant demeurant près du site de la future église plutôt que de retourner à l'ancienne mission. Les mécontents, de leur côté, montrent une certaine fermeté: "[...] si ces révolutionnaires ne m'avaient pas fait dire qu'ils me mettraient à la porte si je me montrais chez eux j'aurais été célébrer à la maison de mission quoique j'avais bien pris la résolution de n'y plus retourner [...]." Mais voilà que le prêtre a besoin de certains objets restés dans la chapelle. Il fait parvenir un billet au bedeau des Bras lui demandant de remettre au porteur les différents effets réclamés. Sur le refus du bedeau le commissionnaire revient bredouille<sup>33</sup>.

Lassé de tant de problèmes, Moïse Duguay propose à son évêque d'échanger ses missions. Selon son plan, il irait s'établir à Saint-Christophe (dans la zone calme), et abandonnerait Saint-Norbert à Antoine Racine en échange de la mission de Bulstrode; "[...] j'y perdrais sous le rapport des revenus et des chemins mais n'importe [...]"<sup>34</sup>. Malgré tout, si Moïse Duguay est contesté par les uns, il sait se faire apprécier des autres puisque le 29 juillet, une lettre portant 56 signatures est adressée à l'évêque de Québec afin de se porter à la défense du missionnaire<sup>35</sup>.

Finallement, le projet de Moïse Duguay se réalise intégralement puisqu'il reçoit la permission de se fixer définitivement à Saint-Christophe<sup>36</sup>. En même temps, Antoine Racine apprend qu'il hérite de la mission de Saint-Norbert et que celle de Bulstrode passe désormais sous l'administration de Moïse Duguay<sup>37</sup>. Ce changement est cependant fort mal reçu des habitants des Bras comme de ceux de Saint-Norbert qui se retrouvent sans prêtre résidant. En septembre, la

<sup>33</sup> Lettre de Moïse Duguay à Mgr Signay, Saint-Norbert, 28 juillet 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 46.

<sup>34</sup> Lettre de Moïse Duguay à Charles-F. Cazeau, juillet 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 43.

<sup>35</sup> 29 juillet 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 47.

<sup>36</sup> Lettre de Moïse Duguay à Charles-F. Cazeau, [août?] 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 50.

<sup>37</sup> Lettre d'Antoine Racine à Charles-F. Cazeau, Stanfold, 28 septembre 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 54.

communauté des Bras refuse de nouveau de rendre les ornements de la mission à Moïse Duguay<sup>38</sup>.

Les des difficultés qui se sont élevées dans le canton d'Arthabaska, l'évêque de Québec amorce le processus qui conduira à la mutation de Moïse Duguay dans une cure éloignée de la région. L'évêque lui fait part de ce projet le 2 novembre<sup>39</sup>. Il semble bien que cette décision soit le résultat des démarches des opposants des Bras et aussi de la pression d'Antoine Racine qui écrivait à l'évêque:

[...] les difficultés qu'éprouvent Mr Duguay à St Christophe disparaîtraient si un autre que lui était chargé de les desservir. Plusieurs dans cette mission sont très irrités contre lui et se servent, à son égard, d'un langage qui montre à l'évidence que son ministère leur sera de peu d'utilité [...] il se fait beaucoup d'illusions sur sa position. De fait, il n'est pas aimé à St Christophe [...] il l'est peu à Warwick et le sera encore moins à Bulstrode<sup>40</sup>.

Au début de décembre, Antoine Racine tente encore de convaincre les habitants des Bras de déménager la chapelle à Saint-Christophe. Peine perdue. Cependant, Mgr Signay a nommé un nouveau missionnaire qui devra s'établir à Saint-Norbert. Il s'agit de Paul de Villers qui desservira Saint-Norbert (qui retrouve un prêtre établi en permanence), Saint-Christophe (qui se retrouve sans prêtre résidant) et Warwick, Antoine Racine reprenant la direction de Bulstrode, tout en continuant d'occuper la cure de Saint-Eusèbe-de-Stanfold, et prenant en charge la mission de Blandford. Quant à Moïse Duguay, il est muté à Sainte-Croix<sup>41</sup>.

Ce réaménagement du personnel et du territoire n'apporte toujours pas la paix souhaitée

<sup>38</sup> Lettre de Moïse Duguay à Mgr Signay, 6 septembre 1849, A.E.N., Saint-Christophe, document numéro 7-A.

<sup>39</sup> Lettre de Moïse Duguay à Mgr Signay, 5 novembre 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 57.

<sup>40</sup> Lettre d'Antoine Racine à Mgr Signay, Saint-Eusèbe-de-Stanfold, 20 octobre 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 56.

<sup>41</sup> Lettre d'Antoine Racine à Mgr Signay, Stanfold, 8 décembre 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 58.

par les autorités religieuses puisqu'au printemps de 1850 l'affaire de la chapelle des Bras refait surface. Le groupe des opposants, dont le nombre est évalué à 25-30 par Antoine Racine<sup>42</sup>, présente une nouvelle requête à l'évêque, demandant à rouver la mission dans leur ancienne chapelle. Cependant, Paul de Villers, le nouveau missionnaire, est d'avis qu'il s'agit là des "[...]" rebelles, qui, depuis que la messe se dit dans la chapelle neuve, n'y ont pas mis les pieds [...]." De plus, il se plaint que les *rebelles* refusent de payer la dîme sous prétexte qu' "on leur a ôté la Religion" sans compter que "quelques-uns ont passé plus de deux mois sans faire baptiser leurs enfants [...]"<sup>43</sup>." Les récalcitrants continuent de proférer des invectives à l'endroit de Moïse Duguay; l'un d'eux allant même jusqu'à la porte de l'église de Bécancour pour y faire entendre son indignation. Pire, on inhume le corps d'un enfant décédé au milieu du groupe des opposants et ce, dans le cimetière abandonné de la chapelle des Bras prétextant qu'il n'est pas sous le coup de l'interdit<sup>44</sup>.

Malgré tout, la période des troubles prend fin à l'automne de 1851 dans des circonstances bien particulières. Vers le mois de septembre, d'étranges phénomènes se produisent: les tableaux du chemin de croix de la nouvelle chapelle se retrouvent souvent par terre. Des rumeurs circulent qu'il s'agit là du dessein de Dieu souhaitant le retour à l'ancienne chapelle. Durant une nuit, certains tableaux sont déménagés d'une chapelle à l'autre et ce, de façon "surnaturelle". Or, le lendemain, "[...] une trentaine d'hommes, accompagnés d'un huissier, prennent les coupables [...]." Ces derniers n'ont d'autre choix que d'avouer leur méfait et sont acculés à céder la chapelle des Bras aux paroissiens de Saint-Christophe, ce qui fait dire à Antoine Racine: "[...] l'opposition

<sup>42</sup> Lettre d'Antoine Racine à Mgr Signay, [8?] décembre 1849, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 58.

<sup>43</sup> Lettre de Paul de Villers à Charles-F. Cazeau, Saint-Norbert-d'Arthabaska, 1<sup>er</sup> avril 1850, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 59. Souligné dans le texte.

<sup>44</sup> Lettre de Paul de Villers à Charles-F. Cazeau, Saint-Norbert-d'Arthabaska, 11 mai 1850, A.E.N., document numéro 60.

de St Christophe a enfin rendu le dernier soupir<sup>45</sup>."

Le 13 septembre 1851, Antoine Racine fait une proposition à l'évêque de Québec quant au découpage géographique et à la charge de chaque prêtre de la région. Tout porte à croire que la décision d'établir un curé à Saint-Christophe soit d'ores et déjà bien arrêtée: "Mr le curé de St Christophe sera chargé de la paroisse de Warwick qui comprend tout Warwick, de St Jules de Bulstrode et des familles catholiques établies sur le plus petit bras de la Rivière Nicolet (vulgo Riv. au-loup) dans le township de Horton<sup>46</sup>."

### **la seconde église (1851-1875)**

Les négociations entre les contribuables et l'évêque via le missionnaire avaient conduit à l'obtention du permis de construction d'une chapelle quatre fois plus grande que l'ancienne. En octobre 1849, on avait bénî le nouveau presbytère. Moïse Duguay était venu résider à Arthabaska jusqu'en novembre, puis, deux ans plus tard, on avait procédé à la bénédiction de la chapelle qui servira au culte jusqu'en 1875<sup>47</sup>. Entre temps, Philippe-Hippolyte Suzor s'est établi à Saint-Christophe-d'Arthabaska avec le titre de curé, la paroisse étant érigée canoniquement depuis le 24 septembre 1851<sup>48</sup>. On dote la chapelle d'une cloche surnommée "le bourgo" que l'on bénit le 14 janvier 1852.

La seconde église de Saint-Christophe se révèle à son tour très rapidement inadéquate.

---

<sup>45</sup> Lettre d'Antoine Racine à Charles-F. Cazeau, [septembre?] 1851, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 65.

<sup>46</sup> Lettre d'Antoine Racine à Charles-F. Cazeau, Saint-Eusèbe-de-Stanfold, 13 septembre 1851, A.E.N., Saint-Norbert, document numéro 66.

<sup>47</sup> Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, I-359, III-456-458 et IV-160.

<sup>48</sup> Décret d'érection canonique, [copie dactylographiée], A.E.N., Saint-Christophe-d'Arthabaska, document numéro 15.

Le besoin de construire à nouveau se fait sentir vers la fin des années 1860<sup>49</sup>. En effet, une requête est expédiée à l'évêque du diocèse de Trois-Rivières, Mgr Cooke<sup>50</sup> le 10 janvier 1869. L'appel d'offre paraît dans le journal local et les travaux débutent en 1872. Cependant, des difficultés survenues entre l'entrepreneur et les syndics en retardent l'aboutissement d'un an. L'évêque doit intervenir pour régler le conflit. En septembre 1873, il vient bénir la pierre angulaire mais les travaux subissent encore plusieurs retards<sup>51</sup>. De plus, le manque d'argent contribue aussi à ralentir encore l'entreprise<sup>52</sup>. Les travaux reprennent en avril 1875. Entre temps, on commande les vitraux qui orneront les châssis<sup>53</sup>. Le produit des quêtes du mois de mars est réservé à la confection du maître-autel<sup>54</sup>. Enfin, la date du 15 juillet est fixée comme la journée de la bénédiction de l'église. En septembre, on achète un chemin de croix<sup>55</sup>.

Finalement, c'est après avoir consacré trois ans aux travaux de construction que l'église ouvre ses portes au public le 15 juillet 1875<sup>56</sup>. À l'automne, on s'affaire à déménager les 75 corps inhumés dans l'ancien cimetière des Bras<sup>57</sup>.

La construction de l'église n'est pas encore terminée car en mars 1876 les syndics chargés de l'administration et de la surveillance des travaux, à l'instigation du curé, décident de procéder *immédiatement* à la construction des clochers. Le 3 mai, on exhume les sept corps qui reposaient

49 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, I-370 et 373, IV-162.

50 En 1852, le territoire d'Arthabaska passait de la juridiction de l'évêque de Québec à celle de l'évêque de Trois-Rivières.

51 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 14 janvier 1869, n° 6, p. 2, col. 2; jeudi, 16 novembre 1871, n° 50, p. 3, col. 4; jeudi, 10 octobre 1872, n° 45, p. 2, col. 3; jeudi, 24 juillet 1873, n° 33, p. 2, col. 2; jeudi, 18 septembre 1873, n° 41, p. 2, col. 5; jeudi, 20 août 1874, n° 36, p. 2, col. 4.

52 22<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1874, in *Cahiers de prônes* [p. 6].

53 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 7 janvier 1875, n° 4, p. 2, col. 2; jeudi, 18 mars 1875, n° 14, p. 2, col. 3.

54 3<sup>e</sup> dimanche du carême 1875, in *Cahiers de prônes*, [p. 77].

55 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 1<sup>er</sup> juillet 1875, n° 29, p. 2, col. 2; jeudi, 23 septembre 1875, n° 41, p. 2, col. 5.

56 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, I-162-163.

57 21<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1871, in *Cahiers de prônes*, [p. 10].

dans l'ancienne chapelle qu'on commence à démolir en septembre; le bois est offert à ceux qui en veulent<sup>58</sup>. En attendant mieux, on utilise la cloche de l'ancienne chapelle qui avait été installée en 1852<sup>59</sup>.

### le curé Philippe-Hyppolite Suzor et l'administration paroissiale

Pour desservir la population de Saint-Christophe-d'Arthabaska, l'évêque de Québec nommait, le 25 octobre 1851, Philippe-Hyppolite Suzor au poste de premier curé de cette paroisse. Jusque-là, la population avait été desservie par des missionnaires en provenance de Gentilly (1836-1840), de Somerset (1840-1844) puis de Saint-Norbert (1844-1851). Sporadiques de 1836 à 1844, les missions devenaient plus régulières. De cinq ou six par année de 1844 à 1848<sup>60</sup>, elles devenaient mensuelles à partir de 1848<sup>61</sup>.

En 1851, on compte 21 cures dans l'ensemble des Cantons de l'Est; dix ans plus tard, on en dénombre 39 dont 12 dans la seule région des Bois-Francs<sup>62</sup>. Le 18 mai 1861, on détache du territoire de la paroisse Saint-Christophe-d'Arthabaska, la nouvelle paroisse Sainte-Victoire-d'Arthabaska qui allait bientôt porter le nom de Victoriaville<sup>63</sup>.

À cette époque, la vie religieuse revêt une importance capitale dans les paroisses du Québec, surtout quand elle est dominée par des curés dont la personnalité atteint l'envergure de celle du curé Suzor. La plus grande partie de la décennie que nous étudions porte les marques de

58 10<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1876, in *Cahiers de prônes*, [p. 112].

59 La cloche surnommée *le bourgo*. Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, IV-162.

60 Jean-Paul Provencher, *op. cit.*, p. 17.

61 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, II-86.

62 Stanislas Drapeau, *Études...*, p. 225.

63 Le site de la chapelle des Bras est englobé dans le territoire de la nouvelle paroisse Sainte-Victoire-d'Arthabaska.

son style<sup>64</sup>.

Né à Québec le 1<sup>er</sup> mai 1826 d'un père marchand, Philippe-Hyppolite Suzor fait ses études classiques au Petit séminaire et sa théologie au Grand séminaire de l'endroit. Ordonné prêtre le 30 septembre 1849, il est nommé vicaire à Trois-Rivières et occupe ce poste du 1<sup>er</sup> octobre 1849 au 25 octobre 1851, date de sa nomination à la cure de Saint-Christophe. C'est donc un jeune curé de 25 ans qui prend possession de ce titre en 1851. Du 22 octobre 1868 au 23 novembre 1870, il porte le titre de vicaire forain pour les Cantons de l'Est. En 1868-1869, il fait un voyage en Italie durant lequel il joue le rôle d'aumônier d'un détachement de zouaves pontificaux. En 1878, après 25 ans de cure à Saint-Christophe, il devient curé de Nicolet. Il est alors âgé de 52 ans. Durant son passage à Arthabaska, douze vicaires se succèdent à ses côtés pour l'aider dans sa tâche au moment de ses nombreuses absences.

Le curé Suzor prend soin de noter les noms des personnes qui offrent gratuitement des madriers pour la construction de l'église<sup>65</sup> qu'il entend bien conserver dans un état impeccable. Du haut de la chaire, il harangue ses paroissiens en proclamant une série de règles de conduite:

Fermer les portes des tourelles et des jubés. Ne pas demeurer aux portes de l'église en sortant. Ne pas placer d'affiches sur les portes. Ne pas se mettre à l'harmonium sans invitation [...] ; Ne pas marcher sur la couverture du mur attenant à la sacristie. Se tenir décentement dans l'église [...] pour prier on se tient dans une attitude suppliante. Ne pas se tenir de travers les mains dans les poches assis sur les bancs, appuyés sur les murs [...] ; Ne pas gratter les murs. Ne pas demeurer dans la sacristie [...] ; Laver les bancs des jubés [...] ne pas chiquer ne pas cracher [...] ; Ne pas s'arrêter dans le chemin couvert; etc.<sup>66</sup>

Même la chorale doit subir ses foudres:

<sup>64</sup> On trouve une courte biographie du curé Suzor dans Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, IV-159-166; Alcide Fleury, *Arthabaska, capitale des Bois-Francs*, p. 129.

<sup>65</sup> Le nombre de ces madriers varie de 20 à 75 selon les donateurs; *Cahiers de prônes*, 1874, [p. 65].

<sup>66</sup> *Cahiers de prônes*, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> dimanches après la Pentecôte, [p. 84, 86 et 89].

Que veulent les chantres? Faire tout ce qu'ils voudront sans que personne ne les reprennent si ils font quelque chose qui n'est pas bien? Que sans eux le culte extérieur tombera? Que nous leur devons reconnaissance par ce qu'ils chantent? Ils ne font qu'utiliser un talent qu'ils ont reçu de Dieu<sup>67</sup>.

En plus du travail ordinaire que comporte la tâche de curé de campagne en pays de colonisation, l'évêque de Québec confiait au curé Suzor les missions des cantons de Warwick (Saint-Médard), de Bulstrode (Saint-Jules)<sup>68</sup>, et de Horton (Saint-Samuel)<sup>69</sup>. De la date de sa nomination jusqu'au 5 octobre 1857, il dessert la mission de Saint-Paul-de-Chester<sup>70</sup>, et de 1863 au 23 septembre 1865, il a aussi la charge des catholiques établis à Sainte-Victoire (Victoriaville)<sup>71</sup>. Par ailleurs, il est chargé de nombreuses autres tâches parfois liées à son titre de vicaire forain. C'est lui qui fixe l'emplacement de la future église de Sainte-Hélène-de-Chester (4 octobre 1865) et assiste à la bénédiction du cimetière, de l'église et de ses cloches. En juillet, il préside une assemblée de paroissiens à Saint-Gabriel-de-Stratford; à Saint-Olivier-de-Garthby, c'est encore lui qu'on charge de fixer l'emplacement de la future église; en décembre 1871, il dirige des exercices religieux aux Saints-Anges-de-Ham et à Saint-Guillaume-d'Upton<sup>72</sup>, etc. etc. La liste de ce type de déplacements est très longue<sup>73</sup>. La rareté des informations concernant sa santé témoigne de l'étonnante vitalité du personnage<sup>74</sup>.

Pour le seconder dans l'administration et dans l'organisation matérielle de la paroisse, le curé dispose de quelques subalternes. Outre les 15 vicaires qui se succèdent de 1855 à 1881,

67 23<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1875, in *Cahiers de prônes*, [p. 91-92].

68 Par la suite, le nom de Saint-Jules-de-Bulstrode a été changé pour celui de Saint-Valère-de-Bulstrode.

69 Lettre de Mgr Turgeon à l'abbé Suzor, 1<sup>er</sup> octobre 1851, citée par Mailhot, *op. cit.*, IV-160.

70 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, II-121-122.

71 *Id.*, I-435-436. Il s'agit ici de la population desservie par l'ancienne chapelle des Bras.

72 *Id.*, II-124, 202-203 et 205. Aussi, *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 6 juillet 1871, n<sup>o</sup> 31, p. 3, col. 1; jeudi, 26 novembre 1871, n<sup>o</sup> 9, p. 2, col. 1; jeudi, 2 février 1871, n<sup>o</sup> 9, p. 2, col. 1; jeudi, 23 février 1871, n<sup>o</sup> 12, p. 2, col. 2.

73 On pourrait facilement l'établir à partir des comptes rendus que le journal publie régulièrement.

74 Le journal déplore quelques maladies survenues à la fin de mai ou début juin 1872, et en janvier et à la fin d'avril 1875.

l'organisation paroissiale comprend un corps de marguilliers parmi lesquels on voit défiler les "notables"<sup>75</sup>. L'organisation repose de plus sur les services d'un sacristain et d'un bedeau<sup>76</sup>.

Outre les activités extérieures, il y a la vie religieuse de la paroisse à animer. L'année liturgique est remplie de fêtes et de cérémonies, chacune comportant ses rites spécifiques. Ainsi se succèdent la Fête-Dieu, l'Assomption, l'Exaltation de la sainte croix, les Quatre-temps, l'Avent, Noël, les Cendres, le Carême, la Semaine sainte, les Rameaux, Pâques<sup>77</sup>, la Quasimodo, les Rogations, l'Ascension, l'Annonciation, l'Immaculée Conception, la Purification<sup>78</sup>. À cette énumération s'ajoutent d'autres rituels saisonniers ou occasionnels: exposition et vénération du saint sacrement, des reliques (celles de la vraie croix, de sainte Anne et de saint Christophe), saluts au saint sacrement et au Sacré Cœur, chemins de croix, *Te Deum*, quarante heures, offices de l'Archiconfrérie de la sainte Vierge, neuvaines (de saint François-Xavier et de la sainte Vierge), triduum, vêpres, jeûne des quatre-temps, mois de saint Joseph, mois de Marie, première communion (entre le 13 mai et le 13 juillet), autant d'occasions pour le curé de vérifier la vitalité religieuse de la population<sup>79</sup>. La majorité de ces événements sont l'objet d'une publicité sur le journal local.

En dehors de ces événements spéciaux a lieu, chaque dimanche, la messe dominicale; de

75 Sauf celui de Wilfrid Laurier. Voir la liste des noms in Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, IV-193-196.

76 *Id.*, III-233. Aussi, lettre de Jessie Bétez-Gravel à son fils Pietro, 27 mars 1896, in Lucienne Gravel, *op. cit.* p. 193.

77 Le curé enregistre dans son cahier de prônes le nombre de communions pasciales au jour le jour en 1872; pour les années 1873 et 1874, il en indique le bilan global: 1250 (1873) et 1100 (1874).

78 Tel est l'inventaire des fêtes notées dans le cahier de prônes.

79 À cela viennent s'intercaler d'autres solennités qui soulignent des événements spéciaux: une bénédiction papale rapportée de Rome par le curé (1868), cinquantième anniversaire de la consécration du pape (1869), jubilé du pape (1870), la Saint-Jean-Baptiste (1871), la Chandeleur (1872), bénédiction de chandelles (1873), fête de Saint-Joseph (1873), service à la mémoire de G.-E. Cartier (1873), consécration de la paroisse au Sacré-Cœur (1873), fête de la Sainte-Famille (1874), réception du scapulaire (1875), inauguration de la statue de Saint-Joseph (1876), bénédiction des graines (1876), bénédiction et distribution d'eau bénite (1876), fête des Rois (1877), service funèbre pour le repos de l'âme du pape (1878), *Te Deum* en l'honneur de l'élection de Léon XIII (1878), prières spéciales lors de l'ouverture du concile œcuménique (1879), actions de grâces pour *remercier Dieu de l'excellence des récoltes* (1879), l'Immaculée Conception (1879).

1870 à 1882, on procède à une moyenne de 8 baptêmes, 3 mariages et 1 sépulture par mois. Entre Noël et le jour de l'An, le curé procède à la visite paroissiale. Il faut animer les retraites annuelles qui regroupent les gens selon le sexe, l'âge ou le statut: jeunes gens (1867), jeunes filles (1867), personnes mariées (1868), retraite du couvent ou des congréganistes (1872), ou encore aller en prêcher ailleurs, notamment à Baie-du-Febvre (1871). Il y a aussi les associations pieuses qui réclament la présence du curé: Archiconfrérie de la sainte Vierge, Associés de la Croix, Société des messes, Congrégation des filles séculières, Société de tempérance, Associés à l'œuvre de saint François-de-Sales. À l'occasion, l'évêque invite les curés à chanter des messes spéciales, par exemple: pour les Maronites (1869), les colons de la Rivière Rouge (1869), les zouaves (1869), l'aide à l'évêché (1869), les sinistrés du lac Saint-Jean (1870), etc.<sup>80</sup>. D'autres messes spéciales sont recommandées par les paroissiens. Les motifs ne manquent pas: "demander les bénédictions de Dieu sur les fruits de la terre, [...] être préservé des maladies contagieuses, [...] pour les biens de la terre, [...] pour remercier saint Joseph de sa protection depuis le commencement des travaux de la nouvelle église et pour lui demander la continuation de ses faveurs [...]"<sup>81</sup>. D'autres intentions de messes ont pour but de "[...] remercier la sainte Vierge de sa protection, [...] réussir dans ses entreprises, [...] obtenir le retour des États-Unis, [...] se préserver des insectes, [...] obtenir du succès dans les études, [...] effectuer un heureux voyage<sup>82</sup>," etc. Ces demandes de faveurs demeurent dans l'anonymat; le curé qui les annonce en chaire, n'indique que les pseudonymes: "un particulier, une particulière, une mère de famille, une dame de cette paroisse," etc. Malgré l'emploi du temps chargé, le curé trouve le moyen d'organiser deux pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré (1868 et 1876).

Le fruit des quêtes dominicales est administré par la fabrique. De son côté, le curé peut

80 *Mandements...*, vol. I.

81 *Cahiers de prêches*, [p. 37, 57, 78, 91].

82 *Id.*, [p. 90, 114, 117, 133, 150].

compter sur un versement annuel de deux piastres par famille, "une piastre dans le mois d'Octobre, et une piastre dans le temps de Pâques<sup>83</sup>". Les honoraires des messes sont répartis entre le curé et la fabrique. Le tarif des messes célébrées à l'occasion de funérailles est fixé à 6 \$<sup>84</sup> ou 8 \$ "y compris les chantres<sup>85</sup>." Il semble que le prix soit le même que pour un service anniversaire<sup>86</sup>. Quant aux messes basses, on en fixe les honoraires à 25 centins<sup>87</sup>.

Quand il devient nécessaire de renflouer les coffres de l'administration paroissiale, on a recours aux soirées-bénéfices. Par exemple, en 1875, pour payer la construction de la nouvelle église, le curé organise un bazar où la personne qui aura recueilli le plus de *votes* recevra une médaille en argent massif à l'effigie de Pie IX. Les bénéfices d'une soirée dramatique et musicale seront versés à la même œuvre<sup>88</sup>. La même année, à Pâques, une soirée est organisée dans le même but: amasser des fonds pour la nouvelle église. Cette soirée rapporte la somme de 79,50 \$ "net"<sup>89</sup>, ce qui paraît peu en regard de la dette de 1 600 \$<sup>90</sup>.

L'année 1878 marque la fin d'une époque. En effet, alors que Philippe-Hyppolite Suzor termine sa carrière de curé de Saint-Christophe-d'Arthabaska pour aller occuper le poste de curé de Nicolet (à partir du 1<sup>er</sup> février), il est remplacé par Joseph-Napoléon Héroux<sup>91</sup>. Ce fils de riche cultivateur ordonné prêtre en 1858, avait déjà vingt ans de prêtrise au moment de sa nomination à Saint-Christophe-d'Arthabaska. Tour à tour vicaire à Yamachiche (1858-1859), desservant à Baie-

<sup>83</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 28 septembre 1871, n<sup>o</sup> 43, p. 2, col. 1.

<sup>84</sup> Funérailles de Médard Pouliot, 23<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1877, in *Cahiers de prônes* [p. 154].

<sup>85</sup> Funérailles de Joseph Rivard, Pentecôte 1872, in *Cahiers de prônes* [p. 22].

<sup>86</sup> Celui d'Antoine Lanouette coûte 8 \$; 1<sup>er</sup> dimanche après l'Épiphanie 1876, in *Cahiers de prônes* [p. 113]. Celui de Marie Lavigne coûte 7 \$; Sexagésime 1877, *id.*, [p. 96].

<sup>87</sup> Circulaire au clergé, 8 mai 1871, in *Mandements...*, vol. I, p. 256.

<sup>88</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 28 janvier 1875, n<sup>o</sup> 7, p. 2, col. 4-5. C'est le shérif Quesnel qui recueille les honneurs dus au gagnant (*id.*, jeudi, 11 février 1875, n<sup>o</sup> 9, p. 2, col. 1).

<sup>89</sup> Pâques 1875, in *Cahiers de prônes* [p. 75].

<sup>90</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 30 juillet 1874, n<sup>o</sup> 33, p. 2, col. 6.

<sup>91</sup> On trouvera une courte biographie du curé Héroux dans Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, IV-166 et chez Rémi Fafard, *Le Clergé du diocèse de Nicolet 1885-1979*, p 233-234.

du-Febvre (1859), vicaire à Trois-Rivières (1859-1862), directeur des ecclésiastiques et professeur de théologie au séminaire du même endroit (1862-1863), procureur du même établissement (1862-1867), il est nommé premier curé de Sainte-Victoire-d'Arthabaska (Victoriaville) le 18 septembre 1867. Il y demeure jusqu'à son affectation à la paroisse voisine, onze ans plus tard. Il semble bien qu'il accueille la nouvelle de sa mutation avec joie. Selon un historien des Bois-Francs: "Il allait y trouver une magnifique église, une société instruite et choisie, ce qui était pour lui plaisir [...]"<sup>92</sup>. De tempérament raffiné, amateur de belles manières et de savoir-vivre, le curé Héroux dote l'église de Saint-Christophe d'un orgue, le premier dans les Bois-Francs<sup>93</sup>. Demeuré en poste jusqu'à l'automne de 1885, c'est donc lui qui accueille les Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal venues à Arthabaska pour y fonder l'Hôtel-Dieu à l'automne de 1884.

En somme, c'est le curé Suzor qui a mis en place l'organisation paroissiale. On lui doit la construction d'une église qui, au point de vue du faste, supporte la concurrence avec les édifices avoisinants. Cependant, son œuvre ne s'arrête pas là. Dans ce milieu essentiellement catholique<sup>94</sup>, le curé Suzor procède à une rapide transformation des mœurs qu'il souhaite plus raffinées. Imbu d'une mission civilisatrice, ce curé met sur pied différents projets visant au progrès intellectuel de ses ouailles. On retrouve l'empreinte du curé Suzor au plan de l'éducation par l'élaboration et la supervision des projets de construction d'un couvent et d'un collège à Arthabaska.

---

92 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, IV-168.

93 *Id.*, IV-168-169 et Alcide Fleury, *Arthabaska, capitale des Bois-Francs*, p. 106.

94 Le comté d'Arthabaska comprend une population qui se déclare catholique dans une proportion de 96,3% au recensement de 1871.

## Le couvent<sup>95</sup>

Le 17 août 1868, le curé Philippe-Hyppolite Suzor reçoit de Mgr Laflèche l'autorisation de procéder à la construction d'un couvent<sup>96</sup>. À partir du 28 janvier 1869, le journal local, *L'Union des Cantons de l'Est*, suit le dossier de près. Dans ce numéro, il y est question du projet de construction du couvent; on profite de l'occasion pour publier la lettre de l'évêque qui donne le feu vert au curé Suzor, ainsi qu'une première liste des souscripteurs<sup>97</sup>. Nous avons relevé 16 numéros du journal où il est question des souscripteurs/trices, comprenant les noms des individus ainsi que le montant des souscriptions. Ces dernières revêtent plusieurs formes. Si la plus courante demeure l'aide financière, les sommes variant de \$0.50 à \$50.00<sup>98</sup>, plusieurs dons sont d'ordre matériel: pierre, billots de pruche ou de merisier, bois d'échafaudage, peinture blanche, cloche, vitres et mastic. D'autres souscripteurs n'ayant rien à offrir, fournissent du temps et du travail. Au total, 74 manœuvres offrent leurs services pour le charroyage des matériaux ou autres travaux. La plupart d'entre eux sont de simples habitants de la région, mais les démarches du curé Suzor rejoignent même M. Brydges, gérant de la compagnie de chemin de fer Grand Tronc qui participe l'entreprise en finançant le transport de chaux et de bois<sup>99</sup>.

En juillet 1869, le journal local fait le point sur le développement de la construction. Il

95 La plupart des informations concernant le couvent d'Arthabaska, sauf dans le cas des références au bas de pages, proviennent d'une entrevue réalisée auprès de sœur Julienne Côté, c.n.d.

96 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-403, aussi Alcide FLeury, *Arthabaska, capitale des Bois-Francs*, p. 113. Dans l'édition de *L'Union des Cantons de l'Est* du 8 janvier 1869 [erreur typographique; il s'agit en réalité du 28 janvier], on publie la lettre de l'évêque donnant son accord au projet de construction du couvent; on y trouve aussi une première liste de noms de souscripteurs.

97 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 8 [28] janvier 1869, n° 8, p. 2, col. 6-7. De plus, on lance un appel de soumission aux entrepreneurs en construction; c'est le curé de la paroisse qui joue le rôle de promoteur de l'entreprise: *Pour les plans et devis, et pour les informations, s'adresser à M. Ph. H. Suzor Ptre. V.F. [...]*.

98 Voir les numéros de *L'Union des Cantons de l'Est*, du 8 [28] janvier au 11 novembre 1869. Nous n'avons pu consulter les numéros 12-15, 19-26, 28-29, 32-33, 35, 38, 40-44, 46-48 qui ne sont conservés ni aux Archives de l'Université du Québec à Trois-Rivières (CEDEQ), ni sur les microfilms consultés à la bibliothèque du CEGEP de Victoriaville.

99 *Id.*, jeudi, 10 juin 1869, n° 27, p. 2, col. 4; jeudi, 17 février 1870, n° 11, p. 3, col. 4 et jeudi, 2 septembre 1869, n° 39, p. 3, col. 3.

annonce que l'ouverture projetée pour septembre 1869 est reportée à l'année suivante. Cependant, les travaux semblent aller bon train et, six mois plus tard, on entreprend la finition de l'intérieur. Vers le milieu de l'hiver 1870, les locaux sont relativement avancés puisqu'on y organise deux soirées de théâtre à la fin de février<sup>100</sup>.

Le 10 août 1870, deux religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Montréal s'établissent dans le couvent d'Arthabaska, qui comprend alors trois étages<sup>101</sup>. Le 21, le curé Suzor annonce la bénédiction de l'édifice, et le 23, Mgr Laflèche procède aux cérémonies d'usage<sup>102</sup>.

Les formalités spirituelles remplies, les religieuses procèdent à l'organisation matérielle de leur couvent. D'une part, une entente est conclue avec les commissaires d'écoles afin d'établir le salaire des sœurs enseignantes fixé à 120 \$ par année<sup>103</sup>. D'autre part, les religieuses n'entrent officiellement en possession des lieux qu'en 1872. En effet, l'acte de donation du terrain sur lequel est construit le couvent date du 9 avril 1872 alors que le curé Suzor en fait cession aux religieuses<sup>104</sup>. Le 24 septembre, le curé procède à une seconde donation. Il s'agit cette fois d'un terrain situé près de l'église et avoisinant le couvent<sup>105</sup>. Le curé impose comme condition à ses largesses, que

La Congrégation s'engage à procurer et à fournir, annuellement et à perpétuité, au Couvent de St-Christophe, l'éducation et l'instruction de première classe à une

<sup>100</sup> *Id.*, vendredi, 25 février 1870, n° 12, p. 3, col. 5.

<sup>101</sup> Il s'agit de sœur Saint-Dosithée (Denis), supérieure-fondatrice, et sœur Sainte-Synclétique (Mailloux). Sœur Thérèse Lambert, *op. cit.*, p. 95, Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-404 ainsi qu'Alcide FLeury, *op. cit.*, p. 113.

<sup>102</sup> Charles-Edouard Maihot, *op. cit.*, III-404.

<sup>103</sup> Thérèse Lambert, *op. cit.*, p. 95.

<sup>104</sup> Le contrat est enregistré le 31 mai, sous le numéro 7892, minute 3569 du notaire Théophile Côté. Thérèse Lambert, *op. cit.*, vol. 2, n° 3, mars 1984, p 96-103.

<sup>105</sup> Le contrat est enregistré le 21 octobre 1872, sous le numéro 8138 et passé devant M<sup>e</sup> Théophile Côté, minute 2693, cité par Pierre Labbé, "Actes juridiques relatifs au couvent d'Arthabaska", in *Aux Sources des Bois-Francs*, vol. 2, n° 3, mars 1984, p. 104.

élève choisie parmi les plus proches parents du donateur, avec une demi-pension prise au Couvent. Au cas où il n'y aurait pas d'élève dans la parenté du Curé Suzor qui pourrait profiter de cet avantage, le Curé et la Directrice du Couvent choisiront alors une enfant parmi les plus pauvres familles de la paroisse et ce jusqu'à ce qu'il se présente dans la famille du curé Suzor, une enfant pouvant profiter de cette liberalité<sup>106</sup>.

Le nouveau couvent offre des cours de langue française et anglaise, de peinture, de *couture unie*, de tricot, *d'ouvrages de goût*, etc. Les pensionnaires, nourries par la communauté, doivent débourser 5 \$ par mois tandis que celles dont la nourriture est assurée par les parents doivent payer 1,25 \$ pour les frais de scolarité<sup>107</sup>. En réalité, l'analyse d'une centaine de dossiers administratifs démontre que la règle générale veut que les frais du pensionnat comprennent, outre une partie en argent qui s'élève à 1,25 \$ par mois, une partie en nature consistant en 2 livres de thé, 6 livres de riz<sup>108</sup>, 4 minots de patates, 1 minot de pois et une corde de bois, le tout couvrant les frais annuels de l'éducation<sup>109</sup>. Cependant, il ne s'agit là que d'une base de calcul car on y rencontre de nombreuses exceptions. Par exemple, la partie pécuniaire de la facture totale varie de 1 \$ à 6 \$ par mois<sup>110</sup>, ce qui laisse croire que les frais de l'éducation demeurent négociables à l'inscription. Il en va ainsi concernant les paiements en nature qui dérogent parfois de la règle de base. En effet, certains parents utilisent, en guise de paiements, d'autres produits que ceux énumérés plus haut, à savoir, des produits laitiers (beurre), des fruits (pommes), des légumes (navets, carottes, choux, oignons, blé d'Inde, bettes), des animaux (lard, vache, veau, boeuf,

<sup>106</sup> *Ibid.* Le 28 décembre 1872, Louise Côté, fille du notaire Théophile Côté et nièce du curé Suzor, bénéficia de ce traitement de faveur: "[...] comme il est convenu par le contrat de donation du Terrain de Mr le Curé son oncle, [...]" C.N.D., Montréal, *Registre des comptes*.

<sup>107</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, 1<sup>er</sup> décembre 1870, cité par sœur Thérèse Lambert, *op. cit.*, p. 96. Une annonce semblable paraît aussi le 5 janvier 1871, n° 5, p. 3, col. 6.

<sup>108</sup> En 1877, les parents d'une étudiante s'entendent avec les religieuses qui acceptent le marché consistant à remplacer le riz par des citrouilles.

<sup>109</sup> Dans les cas où trois étudiantes ayant les mêmes parents s'inscrivent au couvent, la pension de la troisième est réduite de 50%. C'est du moins ce qui se produit pour les filles du marchand général Georges Gendreau, celles du constable Raphaël Richard et celles du médecin Modeste Poisson, toutes d'Arthabaska.

<sup>110</sup> Dans un cas particulier, les frais mensuels atteignent 9 \$ en 1874-1875, ce montant comprenant la pension complète.

poules, dindes, moutons), des produits transformés (pain, sucre, sirop, miel), de la nourriture pour animaux (avoine, moulée, foin<sup>111</sup>), des vêtements (chemises et serviettes), ou encore, du travail ("[...] une journée de femme, [...] un lavage de surplis, [...] une demi-journée [...]"). Les parents d'une étudiante règlent la note de l'éducation de leur fille par un "voyage de moulée de scie", une "charge de paille", "un voyage de bran de scie", "un voyage à Ste-Hélène et 5 minots de patates", et "cinq arbres"<sup>112</sup>.

Le mode de paiement des frais de scolarité met en évidence le clivage social au sein de la clientèle du couvent. Le paiement en nature devient peu à peu l'exception à partir de 1874. Une partie des parents d'étudiantes paient seulement en argent<sup>113</sup> tandis que d'autres élèves doivent recourir à un mécène, généralement un parent<sup>114</sup> pour acquitter les frais de scolarité. Enfin, il existe une troisième catégorie qui, faute de moyens, doit s'en remettre à la bonté des religieuses. Les dossiers administratifs de ces étudiantes portent des mentions évocatrices: "pensionnaire aux frais de la Providence", "pensionnaire gratis la maison lui donne tout ce qu'elle a besoin", "pensionnaire par charité elle ne donne que \$10. pour l'année", "pensionnaire pour rien", ou encore, simplement "par charité"; d'autres comportent des indications montrant un genre d'accommodelement différent: "elle gagne son école" signifiant par là que l'étudiante fournit un certain travail compensatoire, par exemple: "elle doit aider pour la musique et l'exercice du chant, enseigne la musique pour la pension de ses deux petites soeurs, elle aide à la cuisine<sup>115</sup>."

À partir de 1873, un supplément est ajouté aux frais de scolarité pour celles qui désirent

---

<sup>111</sup> En 1879, les religieuses reçoivent, en guise de paiement partiel pour la pension d'une étudiante, 200 bottes de foin, le tout évalué à 10 \$.

<sup>112</sup> Chaque item évalué successivement à 3 \$, 1 \$, 0,75 \$, 1 \$ et 2,50 \$.

<sup>113</sup> Généralement, le règlement en espèces s'effectue à tous les deux mois.

<sup>114</sup> Pour un premier groupe, la responsabilité incombe directement aux parents (en général, le père). Un deuxième groupe fait appel au mécénat: curé, oncle, tante, frère, sœur.

<sup>115</sup> Ce dernier exemple concerne une bonne douzaine d'étudiantes qui se répartissent sur dix ans (1870-1880).

manger de la soupe et/ou boire du thé aux repas; pour chaque item, on doit payer 0,15 \$ par mois. De plus, des frais additionnels de 0,50 \$ à 1,25 \$ par mois pour les cours d'anglais et 2 \$ par mois pour les cours de musique<sup>116</sup>.

Outre les frais ordinaires de pension, un surplus de 1 \$ est chargé pour le lavage du linge et un autre 1 \$ pour la location des lits<sup>117</sup>.

La publicité concernant la qualité et le coût de l'éducation au couvent paraît à la fin de décembre 1870 et au début de janvier 1871, ce qui laisse supposer que le couvent aurait ouvert ses portes en janvier 1871; d'ailleurs, au mois de juillet suivant, le curé Suzor fait annoncer à la population que la distribution des prix aura lieu le 12 du même mois<sup>118</sup>. Il profite de l'occasion pour dresser un bilan de cette première année scolaire. Le 10 août, sœur Saint-Dosithée signe le bulletin d'information inséré dans le journal local annonçant l'ouverture des classes pour le 2 septembre<sup>119</sup>. Chaque année, au mois d'août, une ou deux annonces du même genre paraissent dans *L'Union des Cantons de l'Est*. Au mois de juillet, on offre un bref compte rendu des examens et de la distribution des prix; cette cérémonie fait généralement l'objet d'un grand déploiement artistique. Elle a lieu habituellement au couvent, sauf en 1876, où elle se tient dans la vieille chapelle paroissiale<sup>120</sup>.

De 1870 à 1876, le nombre d'élèves varie de 143 (1875-1876) à 172 (1872-1873)<sup>121</sup>. Comme partout ailleurs au Québec, l'établissement offre à sa clientèle, le choix parmi quatre formes

<sup>116</sup> Du moins pour les leçons d'harmonium en 1879. Il est possible de prendre des demi-leçons ou des doubles leçons de musique.

<sup>117</sup> En 1874, on demande 1 \$ par mois pour le raccommodage des vêtements de trois enfants.

<sup>118</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 6 juillet 1871, n° 31, p. 2, col. 1.

<sup>119</sup> *Id.*, jeudi, 10 août, 1871, n° 36, p. 2, col. 6.

<sup>120</sup> La cérémonie a lieu le 23 juin. *Id.*, jeudi, 6 juillet 1876, n° 30, p. 2, col. 5.

<sup>121</sup> Maryse Vaillancourt cite *La Minerve* du 8 février 1872, p. 2, qui rapporte que le nombre d'élèves inscrites au couvent d'Arthabaska est de 152 pour l'année 1872; *op. cit.*, p. 34.

de vie étudiante: le pensionnat, la demi-pension, le quart de pension et l'externat. Les élèves de la première promotion choisissent le pensionnat dans une proportion de 29,1%, ce qui représente 44 élèves<sup>122</sup>. Durant les six premières années d'opération du couvent, la clientèle maintient ses choix dans une proportion relativement stable, du moins en ce qui concerne les formules du pensionnat et de l'externat<sup>123</sup>; par contre, la popularité de la formule de la demi-pension est en régression, au profit de celle du quart de pension<sup>124</sup>.

Si l'on se fie au témoignage de Marie-Louise LaVergne, il semble qu'on accepte les bambines dès l'âge de cinq ans. Ses souvenirs relatent quelques bribes de la vie quotidienne: "[...] lever très matinal, messe à l'église paroissiale, beau temps, mauvais temps, nourriture frugale de couvent pauvre de campagne [...]"<sup>125</sup>. Ces souvenirs d'anciennes élèves retiennent plus souvent les bons moments passés dans l'établissement. Marie-Louise Pépin<sup>126</sup>, invitée à prononcer un discours à l'occasion du cinquantenaire du couvent (1920), rappelait à son auditoire: "[...] les soirées dramatiques et musicales d'alors [...]. Des rondes étaient chantées et dansées par les plus jeunes à qui l'on posait des ailes et des couronnes pour représenter les anges dans les tableaux vivants. Au début de la séance, un chœur de voix venait chanter la bienvenue, un autre revenait à la fin chanter le bonsoir<sup>127</sup>."

Le rayonnement du couvent apparaît très tôt dans son histoire. Outre les cérémonies entourant la distribution des prix, la vie culturelle y est régulièrement animée par des événements

<sup>122</sup> 43% (65 élèves) sont externes, tandis que 15,2% (23 élèves) vivent sous le régime du quart de pension et 12,6% (19 élèves) en demi-pension.

<sup>123</sup> Les pourcentages fluctuent entre 18,2% (30 élèves) et 30,7% (47 élèves) pour le pensionnat et entre 39,2% (60 élèves) et 49,1% (81 élèves) pour l'externat.

<sup>124</sup> Le pourcentage du choix de la demi-pension passe de 12,6% (19 élèves) en 1870-71, à 2,6% (4 élèves) en 1874-75, tandis que celui du quart de pension qui s'élève à 15,2% (23 élèves) en 1870-71 grimpe à 32,2% (46 élèves) en 1875-76.

<sup>125</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 81.

<sup>126</sup> Il s'agit probablement de l'un des 13 enfants du plus important marchand général d'Arthabaska, L.-O. Pépin.

<sup>127</sup> Discours de Marie-Louise Pépin, reproduit par Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-441.

qui dépassent la stricte mission d'éducation des jeunes. En voici quelques exemples. Le mercredi 12 mars 1873, une soirée musicale est offerte par les élèves du couvent. *L'Union des Cantons de l'Est* termine son bref compte rendu en mentionnant que "[...] les élèves musiciennes sont actuellement au nombre de 23 dans l'institution<sup>128</sup>." À l'automne, la fête de sainte Cécile, patronne des musicien/nes, est l'occasion d'une soirée artistique. En 1878, on organise une revue de musique qui durera deux heures et où se mêlent le chant et la musique instrumentale<sup>129</sup>.

Le couvent répond d'abord à un besoin local. Si la plupart des pensionnaires proviennent d'Arthabaska et de Victoriaville, on en compte plusieurs qui viennent des paroisses environnantes: Warwick, Sainte-Elizabeth-de-Warwick, Saint-Norbert, Saint-Valère, Saint-Paul-de-Chester, Sainte-Sophie-d'Halifax, Saints-Anges-de-Ham, Saint-Félix-de-Kingsey, Saint-Patrice-de-Tingwick, Maddington, Danville et Wotton. On y trouve même des étudiantes venues de l'extérieur, quelques-unes de Montréal et une d'un village situé près du lac Supérieur.

Les origines du couvent d'Arthabaska sont donc étroitement liées à un effort communautaire animé par le curé Suzor. En effet, qu'il s'agisse de souscriptions financières, de dons de matériaux, ou de journées de travail offertes gratuitement, la participation au projet rejoignait tous les niveaux de la hiérarchie sociale. L'implantation de la Congrégation Notre-Dame de Montréal dans les Bois-Francs fut jugée assez concluante pour qu'à la fin des années 1880, la même communauté s'établisse à Victoriaville afin d'y ouvrir un couvent qui sera béni le 12 septembre.

---

128 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 20 mars 1873, n° 15, p. 2, col. 4.

129 *Id.*, jeudi, 27 novembre 1873, n° 51, p. 2, col. 4 et jeudi, 28 février 1878, n° 11, p. 2, col. 3.

## Le collège

À l'instar du couvent, la construction d'un collège pour garçons à Arthabaska est due à l'initiative du premier curé. C'est en 1872 qu'il fait part à son évêque de son projet pour lequel il doit se procurer un terrain et faire construire le bâtiment<sup>130</sup>. L'idée était déjà dans l'air depuis un certain temps puisqu'en avril 1871, le journal local en dévoilait les grandes lignes. À cette époque, il était question de confier la direction du futur collège aux Frères de la Doctrine Chrétienne. Le 29 février 1872, *L'Union des Cantons de l'Est* annonçait l'implantation prochaine à Arthabaska des Frères du Sacré-Cœur<sup>131</sup>. Cependant, les démarches officielles sont entamées après cette date. Mgr Laflèche approuve le projet en mars 1872<sup>132</sup>, et c'est au cours du même mois que les commissaires d'école procèdent à l'achat de la propriété de Rufus Wadleigh dans l'intention de la transformer en collège commercial<sup>133</sup>. En mai, le journal local annonçait que l'établissement du collège commercial était désormais assuré<sup>134</sup>.

Le 14 août, le frère Cyrius, délégué par sa communauté établie à Indianapolis (É.-U.), arrive à Arthabaska avec mission de s'entendre avec les commissaires d'école et le curé sur les modalités concernant l'établissement du collège<sup>135</sup>. L'entente comprend l'engagement de quatre frères (trois enseignants et un préposé au réfectoire) qui recevront un salaire global de \$700<sup>136</sup>. Durant les négociations, le journal local publie régulièrement les comptes rendus de

<sup>130</sup> Charles-Edouard Mailhot, *Les Bois-Francs*, III-378.

<sup>131</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 20 avril 1871, n° 20, p. 2, col. 4, et jeudi, 29 février 1872, n° 13, p. 2, col. 1.

<sup>132</sup> Lettre reproduite dans Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-378-379.

<sup>133</sup> Alcide Fleury, *Arthabaska, capitale des Bois-Francs*, p. 114.

<sup>134</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, mercredi, 29 mai 1872, n° 26, p. 2, col. 1-2, cité par Jules Martel, *Histoire du Collège de Victoriaville*, I-19.

<sup>135</sup> *Id.*, jeudi, 15 août 1872, n° 37, p. 2, col. 2; aussi, Jules Martel, "Les Frères du Sacré-Cœur Arthabaska-Victoriaville", in *Aux Sources des Bois-Francs*, vol. 2, n° 2, décembre 1983, p. 41.

<sup>136</sup> Entente entre le Frère Cyrius, le curé Suzor et les commissaires d'école, Jules Martel, "Les Frères du Sacré-Cœur Arthabaska-Victoriaville", in *Aux Sources des Bois-Francs*, vol. 3, n° 2, décembre 1983, p. 41.

l'état du dossier ainsi que la correspondance échangée entre les autorités locales et la communauté de frères éducateurs<sup>137</sup>. Le 17 octobre 1872, le public apprenait la nomination du frère Cyrinus comme directeur du nouveau collège; son départ d'Indianapolis est prévu pour le 21 et son arrivée à Arthabaska le 25; le journal suggère qu'il est possible que les classes s'ouvrent le 4 novembre<sup>138</sup>. On en profite pour inviter les parents à placer leurs enfants pensionnaires au collège.

Le frère Cyrinus arrive à la date prévue. Il demeure au presbytère en attendant ses collègues et l'ouverture du collège<sup>139</sup>. Les frères Théophile et Edmond arrivent le 10 novembre et le frère Théodule le 24<sup>140</sup>. Cette migration de frères enseignants ajoutait un coloris très spécial à la société d'Arthabaska, si l'on en croit Armand Lavergne qui affirmait que les frères de cette époque étaient presque tous des Français du Midi<sup>141</sup>.

L'automne de 1872 marque donc un tournant décisif quant à l'organisation scolaire d'Arthabaska. Le 14 novembre, c'est avec fierté que le journal local annonçait la bénédiction du collège par l'évêque prévue pour le 26<sup>142</sup>. Le curé Suzor annonce en chaire la date de la rentrée au collège<sup>143</sup>. *L'Union des Cantons de l'Est* donne, à la fin du mois d'octobre, des précisions concernant l'orientation du nouvel établissement.

[...] il n'y a qu'une voix pour proclamer qu'il est extrêmement important que l'éducation commerciale qui, dans l'état normal de la société doit être universellement répandue parmi le peuple, soit profondément imprégnée de religion.

<sup>137</sup> À titre d'exemple, il faudrait consulter *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 26 septembre 1872, n° 43, p. 2, col. 2-3-4-5.

<sup>138</sup> *Id.*, jeudi, 17 octobre 1872, n° 46, p. 2, col. 3.

<sup>139</sup> *Id.*, jeudi, 31 octobre 1872, n° 48, p. 2.

<sup>140</sup> Jules Martel, "Les Frères du Sacré-Cœur Arthabaska-Victoriaville", *op. cit.*, p. 42.

<sup>141</sup> Armand Lavergne, *Trente ans de vie nationale*, p. 35.

<sup>142</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 14 novembre 1872, n° 50, p. 2, col. 1.

<sup>143</sup> 24<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, 1872, in *Cahiers de prêches*, [p. 27].

L'établissement sera exclusivement commercial et l'enseignement comprendra la lecture simple des imprimés, la lecture des manuscrits, l'étude égale et approfondie des grammaires française et anglaise, l'écriture, l'arithmétique dans toutes ses parties, le calcul mental, les rudiments de la tenue des livres, l'histoire et la géographie. Il sera susceptible de perfectionnement à mesure que les élèves avanceront. On y joindra de suite des notions d'agriculture et de musique vocale.

Ceci posé, les pensionnaires payeront pour l'année scolaire, \$20.; les demi-pensionnaires, \$10. et les externes, \$2. [...]<sup>144</sup>.

Chaque année, les dates de rentrée, comme on le fait pour le couvent, sont indiquées dans *L'Union des Cantons de l'Est*. Donc, à la fin du mois de juillet ou au début d'août, on annonce l'ouverture des classes prévue pour les premiers jours de septembre. Le message porte généralement la signature du curé Suzor qui réfère les intéressés au frère directeur pour de plus amples renseignements. En 1876, on donne ces informations directement dans le journal. Il y est question de trois modes de pension:

[...] La première pension est la même table que celle des professeurs; la deuxième est la première, moins les desserts à deux repas.

La troisième, dite quart de pension, donne aux parents l'avantage de nourrir eux-mêmes leurs enfants: le Collège se charge de la préparation des aliments.

Les prix sont: \$8. pour la première pension; \$5. pour la deuxième et \$2. pour la troisième.

Enseignement \$2 par mois, un chapelain est chargé spécialement de la direction spirituelle des élèves.

Faut-il voir dans cette réduction substantielle des frais, une conséquence directe de la crise économique qui sévit durant cette décennie? Ou encore un moyen d'accroître la clientèle?

---

<sup>144</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 24 octobre 1872, n° 47, p. 2, col. 2. Le long texte de présentation du nouveau collège est signé par Basile Thérioux, alors président de la commission scolaire d'Arthabaska.

Chaque année, à la fin du mois de juin ou au début de juillet, on publie une invitation à assister à la distribution des prix. Cette invitation s'adresse à la population en général, afin que tous puissent en profiter et peut-être décider leurs enfants, éblouis par les cérémonies, à s'inscrire au collège. Parfois, on s'organise pour faire coïncider l'événement avec celui qui se déroule au couvent; par exemple, en 1873, il aura lieu au collège à huit heures du matin et au couvent à deux heures de l'après-midi. En 1874, la distribution des prix devient une véritable attraction culturelle ponctuée de théâtre, de chant et de musique<sup>145</sup>. Un compte rendu de ces manifestations en rehausse le prestige. On retrouve souvent dans ces reportages la mention des noms des personnalités qui y ont assisté, généralement des membres du clergé.

Le collège prend rapidement de l'expansion et très tôt les locaux ne suffisent plus à contenir la clientèle. Déjà en 1873, il était question de procéder à des agrandissements touchant le dortoir et la salle de récréation<sup>146</sup>. Cependant, c'est en 1874 que se dessine le projet d'une construction indépendante de la maison Wadleigh. Le frère Henri envisage l'aménagement d'un collège en pierre et en brique<sup>147</sup>.

Le projet subit un développement relativement rapide puisqu'en mars 1875, on apprend que les frères du Sacré-Cœur envisagent d'ériger un nouvel édifice au printemps. Une partie des matériaux étant déjà sur place, les ouvriers attendent la fonte des neiges pour commencer les travaux. L'automne 1875 marque donc la volonté ferme des frères de consolider leur implantation à Arthabaska. En effet, en septembre la communauté demande son incorporation officielle qu'elle obtient le 22 novembre<sup>148</sup>. En décembre, on procède à l'inauguration de la chapelle destinée à

<sup>145</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 19 juin 1873, n° 28, p. 3, col. 1, et jeudi, 9 juillet 1874, n° 30, p. 2, col. 3.

<sup>146</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 29 mai 1873, n° 25, p. 2, col. 4.

<sup>147</sup> Lettre du frère Henri au frère Provincial, 19 juillet 1874, conservée aux archives de la maison généralice à Rome, reproduite intégralement par Jules Martel, *Histoire du Collège...*, I-42-47; ref. p. 46. Maryse Vaillancourt affirmait: "On ne tarde pas à ériger, en 1873, une bâtie [...]", *op. cit.*, p. 35.

<sup>148</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 25 mars 1875, n° 15, p. 2, col. 5; jeudi, 23 septembre 1875, n° 41,

l'usage de la communauté. C'est le curé Suzor qui la bénit, et on en confie l'animation à l'abbé Hercule Trottier qui est nommé chapelain résident le 29 septembre 1876<sup>149</sup>. Cet ancien vicaire d'Arthabaska va être aumônier du Collège jusqu'à son décès (1883).

En 1876, les F.S.C. font construire un nouvel édifice. Bâti en pierre, sur trois étages, le nouveau collège mesure 100 pieds de long et 56 de large<sup>150</sup>. On prévoit terminer l'extérieur pour l'automne<sup>151</sup>.

Entre temps, rien n'est négligé pour asseoir la crédibilité de la jeune institution. On organise et on publicise régulièrement des événements de plus ou moins grande importance susceptibles d'ajouter un éclat supplémentaire: bénédiction d'un chemin de croix, messe célébrée par l'évêque qui étrenne "Un magnifique ornement donné au collège par M. le consul de France à Québec", première grand-messe et premières vêpres chantées dans la chapelle<sup>152</sup>, etc.

C'est au mois d'août 1877, qu'est inauguré, en grandes pompes, le nouveau collège<sup>153</sup>. La cérémonie de bénédiction, présidée par Mgr Laflèche, a lieu le 15. Elle est enrichie de la bénédiction d'une cloche. Les annales des F.S.C. à Arthabaska conservent la liste des personnalités présentes à l'événement. On peut y dénombrer 36 notables dont plusieurs curés de la région. La cérémonie comprenait la bénédiction de la chapelle. Le registre concernant la

p. 2, col. 5 et jeudi, 21 octobre 1875, n° 45, p. 3, col. 4. Aussi, Jules Martel, *Histoire du Collège...*, I-49. On retrouve la reproduction intégrale de l'incorporation dans la partie Annexe, p. 1-2.

<sup>149</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 2 décembre 1875, n° 51, p. 2, col. 7 et jeudi, 5 octobre 1875, n° 43, p. 2, col. 1-2.

<sup>150</sup> Maryse Vaillancourt, *op. cit.*, p. 35.

<sup>151</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 11 mai 1876, n° 22, p. 2, col. 4.

<sup>152</sup> *Id.*, jeudi, 2 mars 1876, n° 12, p. 2, col. 5; jeudi, 6 juillet 1876, n° 30, p. 2, col. 6 et jeudi, 5 octobre 1876, n° 43, p. 2, col. 1-2.

<sup>153</sup> *Id.*, jeudi, 9 août 1877, n° 35, p. 3, col. 2.

bénédiction de la cloche est signé de 48 assistants<sup>154</sup>. Dès le lendemain, *L'Union des Cantons de l'Est* publie un article rendant compte de la manifestation: "[...] Un nombreux clergé y assistait de même que les notabilités. [...] le Collège et quelques résidences furent brillamment illuminés [...]".<sup>155</sup> Entre temps, le curé Suzor fait organiser, pour le 21 août, des cérémonies pour marquer cette fois, l'érection des stations du chemin de croix auquel le clergé attachera des indulgences spéciales<sup>156</sup>.

La rentrée scolaire de septembre 1877 se fait dans la nouvelle bâtie en pierre. On réserve l'ancien collège (maison Wadleigh) à l'usage du noviciat<sup>157</sup>. Le 1<sup>er</sup> juillet 1878, Phydime Dion, Joseph Morasse et Siméon Lampron deviennent les premiers novices recrutés parmi la clientèle locale<sup>158</sup>. La même année, on apporte certaines modifications d'ordre pédagogique au programme d'études donné au collège.

[...] Le 1<sup>er</sup> cours se fera exclusivement en anglais.

Dans les trois cours suivants, l'Anglais et le Français seront enseignés simultanément.

De plus, il y aura un autre cours exclusivement anglais pour les enfants qui ne comprennent pas le français ou qui ne veulent pas l'apprendre [...].<sup>159</sup>

Deux raisons motivaient ce changement de cap. D'une part, la réputation du collège franchissait les frontières canado-américaines et attirait de plus en plus une clientèle anglophone des États-Unis. D'autre part, on comprenait l'importance du bilinguisme à l'intérieur d'un cours

<sup>154</sup> *Annales des Frères du Sacré-Cœur*, [source désignée désormais par le sigle: F.S.C.], p. 38-40.

<sup>155</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 16 août 1877, n° 36, p. 2, col. 2. Le 23 août, un article plus étoffé paraît sur deux colonnes, relatant les moindres détails; *id.*, jeudi, 23 août 1877, n° 37, p. 2, col. 3-4.

<sup>156</sup> *Annales des F.S.C.*, p. 40.

<sup>157</sup> *Id.*, p. 43.

<sup>158</sup> Jules Martel, *Histoire du Collège...*, I-62, aussi, *Annales des F.S.C.*, p. 45.

<sup>159</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 25 juillet 1878, n° 32, p. 3, col. 3, cité par Jules Martel, *Histoire du Collège...*, I-62. Voir aussi *Annales des F.S.C.*, p. 49.

commercial: "L'étude de la langue anglaise devra faire une partie notable de l'enseignement parce que nous avons souvent l'occasion d'être en contact avec les Anglais [...]<sup>160</sup>." C'est en ces termes que le curé reconnaissait la nécessité du bilinguisme.

Le collège représente donc, de par son programme de formation, un agent de changement culturel relativement puissant. Mais ce rôle s'étend bien au-delà de l'étude de la langue anglaise. La musique prend aussi une importance primordiale. En 1872, le curé Suzor écrivait, en parlant des futurs élèves: "[...] J'espère même qu'on les initiera aux cérémonies religieuses et à la musique sacrée pour embellir par le chant nos solennités, dans certaines circonstances [...]<sup>161</sup>." La réponse à cette demande tarde à venir. Le 19 juillet 1874, le frère Henri, alors directeur du collège, demande à ses supérieurs de lui fournir un frère enseignant spécialisé en musique<sup>162</sup>. Il faudra cependant attendre cinq ans avant que le journal puisse annoncer: "[...] Un professeur de musique [...] est récemment arrivé de France avec une magnifique bande de cuivre. Les élèves seront prêts avant longtemps à nous égayer de leurs joyeuses fanfares<sup>163</sup>." Toutefois, la musique semble bien avoir fait partie des préoccupations des F.S.C. d'Arthabaska avant l'arrivée du frère Corentin puisque le frère Francis, professeur d'anglais et de comptabilité, avait pour tâche l'enseignement de leçons de chant et de piano<sup>164</sup>.

Outre le rôle que les frères d'Arthabaska ont joué dans l'enseignement de la musique dans la région, il faut ajouter au bilan de leurs activités culturelles l'élaboration d'un verger à partir de 1881<sup>165</sup>. Il semble qu'ils aient contribué à répandre le goût des vergers au sein de la population

<sup>160</sup> Lettre du curé Suzor au frère Norbert, Arthabaska, 18 août 1872, reproduite in *Les Frères du Sacré-Cœur au Canada*, p. 17, et citée par Jules Martel, *Histoire du Collège...*, I-25.

<sup>161</sup> *Ibid.*

<sup>162</sup> *Id.*, p. 46.

<sup>163</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 18 décembre 1879, n° 1, p. 2, col. 5. Il s'agit probablement du frère Corentin, qui aurait organisé la première fanfare du collège. Jules Martel, *Histoire du Collège...*, I-64.

<sup>164</sup> Jules Martel, *Histoire du Collège...*, I-64.

<sup>165</sup> *Annales des F.S.C.*, p. 69.

locale; Armand Lavergne se souvient qu' "au printemps, ils venaient, deux ou trois d'entre eux, aider ma mère à préparer ses jardins, émonder le verger ou tailler les haies<sup>166</sup>."

À partir des années 1880, ils se chargent de l'organisation d'une bibliothèque à l'usage des élèves. Ils ne se sont pas contentés d'y cultiver les arts et les lettres. Ils achètent, de leurs propriétaires respectifs, une série de "droits d'eau", c'est-à-dire de permission de se servir des sources d'eau potable disponibles. Le prix de ces permis s'échelonnent de 20 \$. à 25 \$.<sup>167</sup> Cette eau est recueillie au moyen de tuyaux en bois. En fait, le réseau d'aqueduc appartiendra aux frères et sera développé par eux jusqu'en 1903, date à laquelle ils le vendent à la municipalité incorporée la même année<sup>168</sup>.

Durant la première décennie de leur implantation au Canada, les Frères du Sacré-Cœur ont fait preuve d'un dynamisme peu commun. En 1877, c'est via Arthabaska qu'ils vont fonder leur deuxième établissement canadien: Sainte-Anne-de-la-Pérade<sup>169</sup>. Le journal ne tarit pas d'éloges pour vanter la qualité de leur mission éducative et culturelle. En octobre 1880, le rédacteur de *L'Union des Cantons de l'Est* écrit:

Nous nous réjouissons des succès de plus en plus signalés de notre collège commercial. Cette année, le nombre des pensionnaires est le double de l'année dernière [...]. On a l'intention d'y ajouter un cours d'horticulture et d'agriculture [...] et en décembre: [...] Des jeunes gens laissent même le collège de Richmond pour venir s'installer chez nous [...]. De nouveaux professeurs arrivent incessamment pour soigner et augmenter les classes.[...]<sup>170</sup>.

<sup>166</sup> Armand Lavergne, *Trente ans de vie nationale*, p. 35, cité par Jules Martel, *Histoire du Collège...*, I-30.

<sup>167</sup> *Annales des F.S.C.*, p. 56. Quatre propriétaires leur auraient vendu ces droits; Alcide Fleury, *Arthabaska, capitale des Bois-Francs*, p. 173-174.

<sup>168</sup> Voir le contrat de vente, *Annales des F.S.C.*, p. 56.

<sup>169</sup> *Annales des F.S.C.*, p. 41.

<sup>170</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, samedi, 30 octobre 1880, n° 46, p. 2, col. 6 et vendredi, 24 décembre 1880, n° 2, p. 3, col. 1.

## L'organisation judiciaire

Durant la décennie 1850, le Québec amorce une réforme de son système judiciaire. On divise la province de Québec en 19 districts<sup>171</sup>. Il s'agit alors de décentraliser l'administration de la justice en créant des arrondissements équipés chacun d'un palais de justice et d'une prison. Arthabaska représente l'un de ces districts. C'est en 1853 que l'on franchit une première étape de structuration par la formation d'un barreau<sup>172</sup>. À partir de 1856, la région d'Arthabaska relève du district judiciaire de Trois-Rivières, d'où émane une cour de circuit<sup>173</sup>. Cette cour tient ses séances soit à Saint-Christophe<sup>174</sup>, ou encore à la résidence d'un notaire à Saint-Norbert. La première séance aurait été présidée par le juge Dominique Mondelet, en 1857<sup>175</sup>; la même année, Arthabaska devient officiellement chef-lieu judiciaire<sup>176</sup>. Le 13 mars 1858 se tient la première session de la cour supérieure du district judiciaire d'Arthabaska<sup>177</sup>; le nouveau district comprend alors les comtés de Drummond-Arthabaska et de Mégantic<sup>178</sup>.

Après la formation du district judiciaire d'Arthabaska, il est rapidement question de la construction d'un palais de justice. Le 17 juillet 1857, les contribuables de Saint-Christophe se réunissent en assemblée afin de fixer l'emplacement du futur palais de justice et de la prison<sup>179</sup>. À

---

<sup>171</sup> 20 Victoria, chapitre 44 (loi datant de 1857). Voir: Pierre-Georges Roy, "L'Organisation judiciaire de la Province de Québec sous le régime anglais", in *Les Juges de la Province de Québec*, p. XVIII.

<sup>172</sup> Jean-Paul Provencher, "Le Canton d'Arthabaska (suite)", in *Aux Sources des Bois-Francs*, vol. 3, n° 2, décembre 1984, p. 57.

<sup>173</sup> Alcide Fleury, *Arthabaska, capitale des Bois-Francs*, p. 164; aussi, Jean-Paul Provencher, *op. cit.*, p. 57.

<sup>174</sup> S. a., *Centenaire d'Arthabaska*, p. 169; la cour des commissaires se tenait dans la maison de François-d'Assise Baril, selon Charles-Edouard Mailhot, *Les Bois-Francs*, IV-104, renvoi 1.

<sup>175</sup> Il s'agit du notaire Philippe-Napoléon Pacaud. Jean-Paul Provencher, *op. cit.*, p. 57.

<sup>176</sup> 20 Victoria, chapitre 44, cité dans le *Centenaire d'Arthabaska*, p. 169.

<sup>177</sup> C'est le juge W.-C. Meredith qui la préside. *Ibid.*

<sup>178</sup> C'est à tort que Maryse Vaillancourt affirme: "Ce district comprenait les comtés de Drummond, de Mégantic et d'Arthabaska." *op. cit.*, p. 2, puisque avant 1890, le comté d'Arthabaska et celui de Drummond ne faisaient qu'un seul comté portant le nom de "comté de Drummond-Arthabaska."

<sup>179</sup> Alcide Fleury, *op. cit.*, p. 185.

cette fin, le 5 février 1859, Noël-Athanase Beaudet cède une partie du lot 6, dans le 4<sup>e</sup> rang du canton d'Arthabaska. Le transfert du chef-lieu judiciaire semble avoir lieu officiellement le 1<sup>er</sup> septembre 1858<sup>180</sup>. Le 7 novembre 1859, le conseil municipal votait une certaine participation financière à la construction de l'édifice<sup>181</sup>.

La construction du palais de justice s'étend de 1859 à 1861. L'édifice comprend une façade de 90 pieds et une profondeur de 45 pieds. Ses deux étages logent les bureaux du registraire, du protonotaire et du shérif. Quant à la prison, annexée à angle droit au palais de justice, elle comprend vingt cellules réparties sur trois étages et mesure 39 pieds par 36. On confie la construction de ces édifices aux entrepreneurs David Brown, Thomas Watson, Alexander McDonald et William Hilton de Montréal; le coût est évalué à 25 000 \$.<sup>182</sup> En 1870, le gouvernement lance un appel d'offre concernant la construction d'un mur d'enclos pour la prison<sup>183</sup>. On accepte la plus basse soumission qui se chiffre à 1 400 \$.<sup>184</sup> Il semble que le travail prenne plus de temps que prévu puisqu'en avril 1871, le journal mentionne que les travaux ne sont pas encore terminés. C'est en août que l'on apprend la fin des travaux et la raison du retard; les contracteurs ont pris l'initiative de modifier les exigences du gouvernement en utilisant de la pierre de taille plutôt que de la pierre ébauchée au marteau tel que spécifié<sup>185</sup>, ce qui a pour conséquence d'améliorer l'esthétique tout en dépassant les budgets alloués.

Les matériaux utilisés ou les méthodes de construction du palais de justice apparaissent médiocres, car dès 1872, on devait procéder à des rénovations et à des améliorations

<sup>180</sup> Cadastre 271. Jean-Paul Provencher, *op. cit.*, p. 57.

<sup>181</sup> Alcide Fleury, *op. cit.*, p. 216.

<sup>182</sup> Maryse Vaillancourt, *op. cit.*, p. 39 et 87.

<sup>183</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 20 janvier 1870, n<sup>o</sup> 7, p. 3, col. 4.

<sup>184</sup> Cette soumission est présentée par Ovide Pepin et Firmin Bergeron. *Ibid.*

<sup>185</sup> *Id.*, jeudi, 6 avril 1871, n<sup>o</sup> 18, p. 2, col. 2 et jeudi, 24 août 1871, n<sup>o</sup> 38, p. 2, col. 5-6

mineures<sup>186</sup>, et après sept ans d'utilisation des lieux, le journal local constatait: "Notre palais de justice s'en va en ruines. Les murs sont lézardés, principalement la façade. La salle des petits jurés fait eau de toutes parts, par la toiture. Bientôt, il sera trop tard pour parler de réparations: il faudra démolir l'édifice [...]"<sup>187</sup>.

Outre le palais de justice et la prison, un troisième édifice, indépendant des deux autres, complète l'ensemble des locaux administratifs de la justice. Il s'agit du bureau d'enregistrement, construit sur un terrain offert par le médecin Edouard-Modeste Poisson<sup>188</sup>. Faut-il faire un lien entre ce don de terrain et la nomination, le 12 avril 1858, de son ex-propriétaire au poste de premier régistrateur du district? Le terrain en question est en réalité une partie de la propriété où habite le médecin<sup>189</sup>. En 1879, un lecteur du journal s'interroge: "Comment se fait-il que le bureau d'enregistrement n'est pas au greffe comme partout ailleurs? Le local pour le bureau actuel est une disgrâce au comté, outre qu'il offre toutes les incommodités aux gens d'affaires." Le rédacteur du journal cautionne moralement l'auteur de ces commentaires et tente d'expliquer cette situation par le fait que "Le régistrateur actuel [...] a payé ce local ainsi que la construction de la voûte de ses propres deniers<sup>190</sup>." Il est possible que ces remarques aient eu quelque effet sur les décideurs puisque l'on construit un nouveau bureau d'enregistrement en 1883<sup>191</sup>. Cependant, les nouveaux locaux demeurent au même endroit que les anciens.

Ces différents bâtiments sont utilisés quotidiennement par de nombreux fonctionnaires composant la hiérarchie judiciaire locale à la base de laquelle on retrouve le groupe des avocats.

<sup>186</sup> *Id.*, jeudi, 4 avril 1872, n° 18, p. 2, col. 5.

<sup>187</sup> *Id.*, jeudi, 17 juillet 1879, n° 31, p. 3, col. 1-2.

<sup>188</sup> Premier médecin résidant à Arthabaska, E.-M. Poisson est le père du poète Adolphe Poisson.

<sup>189</sup> L'emplacement forme actuellement le coin des rues Laurier et du Sacré-Cœur.

<sup>190</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 4 décembre 1879, n° 51, p. 2, col. 4.

<sup>191</sup> Gisèle Beaudet, *Le patrimoine architectural dans les Bois-Francs*, tome I: Victoriaville-Arthabaska, p. 146.

En 1869, *L'Union des Cantons de l'Est* annonçait le projet de formation d'une association des avocats du district judiciaire d'Arthabaska. L'élection du conseil d'administration de cette association a lieu le 9 juillet<sup>192</sup>, portant Louis-Édouard Pacaud à la présidence, Émery-Edouard Richard au poste de secrétaire-trésorier et messieurs E.-J. Hemming, Wilfrid Laurier et W.-H. Felton comme conseillers<sup>193</sup>. Le but officiel de cette association consiste en l'acquisition d'une bibliothèque pour le barreau local. La nouvelle formation fait rapidement preuve de dynamisme car, d'une part, une pétition circule dès la mi-septembre en vue de promouvoir l'établissement d'une cour des commissaires à Arthabaska<sup>194</sup>. D'autre part, les avocats réclament du gouvernement la nomination d'un responsable de la vente des timbres légaux à Arthabaska, afin que chacun puisse s'approvisionner plus efficacement qu'en faisant affaire avec les établissements de la ville de Québec. Entre les mois d'octobre 1867 et novembre 1869, le journal dénonce régulièrement les nombreux délais en rapport avec cette affaire, et traduit l'impatience du milieu judiciaire: "Le journal perd patience pour réclamer la nomination d'un commissaire pour la vente de ces timbres<sup>195</sup>." Enfin, en novembre, on annonce la nomination de James Goodhue à la charge toujours vacante<sup>196</sup>.

Quoi qu'il en soit, l'activité judiciaire est en pleine expansion. Années après années, défilent les différentes cours, chacune ayant sa propre spécialité: la cour du Banc de la Reine, appelée souvent *cour criminelle*, tient ses séances à tous les 19 février et 19 octobre de chaque année, sauf en 1873, où elle siégea le 4 novembre, et en 1879, le 10 octobre; la cour de circuit

<sup>192</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 15 juillet 1869, n° 32, p. 2, col. 5.

<sup>193</sup> Assistaient à cette assemblée, outre les élus, L.-J. Piteau, Charles Leclère, Aimé Beaubien, J.-A. Simard, Hobart Butylér, P.-E. Crépeau, Martin Honan et Emery Richard, "formant la majorité absolue des avocats pratiquants du District d'Arthabaska." *Ibid.*

<sup>194</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 30 septembre 1869, n° 43, p. 3, col. 2.

<sup>195</sup> *Id.*, jeudi, 30 septembre 1869, n° 43, p. 2, col. 3.

<sup>196</sup> Quel lien peut-on établir entre l'association des avocats du district judiciaire d'Arthabaska et cette crise? En est-elle la conséquence? A-t-elle joué un rôle dans le dénouement de l'impasse?

tient généralement ses audiences du 14 au 19 des mois de mars, juin, septembre et décembre; la cour supérieure prend aussitôt la relève avec ses séances qui se tiennent du 20 au 25 des mois de mars, juin, septembre et décembre; enfin, la cour de magistrat de district qui siège à des dates variables<sup>197</sup>. Les périodes du 10 au 13 des mois de janvier, février, avril, mai, octobre et novembre sont réservées aux enquêtes et *mérites*<sup>198</sup>. Après la nomination d'un juge permanent affilié au district judiciaire d'Arthabaska, c'est lui qui présidera les sessions des différentes instances.

Sur le plan local, l'appareil judiciaire dispose de tout un réseau de fonctionnaires. À Arthabaska, en 1881, ce groupe se compose de huit avocats, (comprenant Eugène Crépeau qui, à partir de 1873, cumule la charge de percepteur du revenu pour le district), trois huissiers, deux notaires (dont Théophile Côté qui occupe aussi le poste d'agent du Crédit foncier franco-canadien), un protonotaire (simultanément greffier de la paix et de la cour de circuit), un protonotaire-adjoint (qui lui aussi cumule plusieurs fonctions, entre autres celle de conseiller municipal), un registraire, un shérif, deux députés-shérifs, un gardien de prison, un grand-connétable et, au sommet de la pyramide, un juge<sup>199</sup>. Il faudrait ajouter à cette liste, les emplois occasionnels. Ainsi, des médecins sont appelés parfois à jouer le rôle de coroner. La justice génère donc de nombreux emplois pour desservir un bassin de population d'environ 35 000 habitants<sup>200</sup>.

<sup>197</sup> Nous avons compilé 80 horaires de cours dont plusieurs montrent que les règles générales font preuve d'élasticité car les exceptions apparaissent fréquemment.

<sup>198</sup> *Almanach des adresses*, 1884, p. 121.

<sup>199</sup> Il s'agit des avocats P. Beauchesne, P.-J. Blanchard, L.-J. Cannon, Eugène Crépeau, W.-H. Felton, Wilfrid Laurier, Jos. LaVergne, E.-L. Pacaud, des huissiers God. Beaudet, Elzéar Puize et Basile Thérioux père, des notaires Théophile Côté et Louis Rainville, du protonotaire Thomas Barwis, du protonotaire-adjoint Basile Thérioux fils, du registraire U.-J.-Adolphe Poisson, du shérif J.-Auguste Quesnel, des députés-shérifs Auguste Quesnel (fils du précédent) et Charles-J. Powell, du gardien de prison Joseph Dominique, du connétable Richard Raphaël et du juge Marc-Aurèle Plamondon.

<sup>200</sup> La population du comté de Drummond-Arthabaska s'élève à 31 892 habitants en 1871 et à 37 360 habitants en 1881. Voir: Pierre Drouilly, *Statistiques électorales fédérales du Québec 1867-1980*, p. 85.

Les nombreux avocats qui ont pratiqué durant la période que nous étudions ont véritablement donné une couleur à l'ensemble du village d'Arthabaska. Il semblerait que le premier avocat admis à pratiquer sa profession dans le district judiciaire d'Arthabaska soit Charles-René-Joseph-Narcisse Pacaud<sup>201</sup>. Au fil des années et des nominations politiques, on assiste à la formation et à la désagrégation des sociétés d'avocats. En 1868, Édouard Richard s'associe à Eugène Crépeau et Wilfrid Laurier<sup>202</sup>. La même année, W. Duval quitte la société Duval et Honan pour occuper la charge de greffier de la paix pour la Ville de Québec<sup>203</sup>. En 1871, les cartes d'affaires publiées dans le journal fournissent la liste des différents avocats pratiquant à Arthabaska: Laurier & Richard, Felton & Honan, Eugène Crépeau et L.-O. Desrosiers<sup>204</sup>. Le journal souligne les noms des nouveaux disciples de Thémis admis à la pratique du droit et qui établissent leurs bureaux à Arthabaska: Ernest Pacaud et J.-A. Poisson<sup>205</sup>. En réalité, ce dernier n'exerce pas son nouveau métier puisque son père résigne sa fonction de registrateur en sa faveur<sup>206</sup>; Adolphe Poisson occupera ce poste jusqu'à son décès survenu en 1922. L'exercice du registrariat n'a d'ailleurs rien de nouveau pour Adolphe Poisson étant donné qu'il occupait cette fonction depuis la création du bureau d'enregistrement alors que son père en était le titulaire. Il semble bien que le bureau d'enregistrement d'Arthabaska ait été une véritable affaire de famille puisqu'il affirme, en parlant de Roméo Poisson (frère de Modeste), qu'en plus d'occuper le poste d'organiste à l'église paroissiale, il aurait aussi travaillé au bureau d'enregistrement<sup>207</sup>.

---

201 Gisèle Beaudet, *op. cit.*, p. 63; aussi, Jean-Paul Provencher, *op. cit.*, p. 57, et Alcide Fleury, *op. cit.*, p. 165.

202 *L'Union des Cantons de l'Est*, mercredi, 18 mars 1868, n° 15, p. 3, col. 3, et Joseph Schull, *Laurier*, p. 65.

203 *L'Union des Cantons de l'Est*, mercredi, 2 septembre [erreur typographique; il s'agit du 2 octobre] 1868, n° 44, p. 2, col. 6.

204 Laurier & Richard, dans l'ancien bureau de Laurier & Crépeau; Felton & Honan, dans l'ancienne résidence de Wm. Duval; Eugène Crépeau, dans l'ancienne résidence de L. Houle, et L.-O. Desrosiers dont le bureau se situe chez le notaire A. Défoy. *Id.*, jeudi, 5 janvier 1871, n° 5, p. 4, col. 3.

205 *Id.*, mercredi, 16 septembre 1868, n° 41, p. 2, col. 5, et jeudi, 11 juillet 1872, n° 32, p. 2, col. 5.

206 *Id.*, jeudi, 3 juillet 1873, n° 30, p. 2, col. 4. Voir aussi Lionel Bouchard, *Adolphe Poisson, le barde d'Arthabaska 1849-1922*, p. 26, et Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-266-267.

207 Lionel Bouchard, *op. cit.*, p. 26.

En 1874, deux nouvelles associations se forment. Admis à la profession d'avocat depuis janvier 1872 et après avoir pratiqué le droit à Stanfold [Princeville], Joseph LaVergne entre en société avec Wilfrid Laurier<sup>208</sup>. La jeune société allait devoir affronter la concurrence de l'association Eugène Crépeau et W.-H. Felton qui, elle aussi, venait de naître.

En 1877, la société Crépeau & Felton est dissoute<sup>209</sup>. L'année suivante, Arthur McMahon, abandonnait sa pratique de Montréal pour venir s'établir à Arthabaska où il continue de pratiquer<sup>210</sup>; simultanément, Auguste Beaudry, récemment diplômé, ouvrait sa propre étude<sup>211</sup>. À l'automne, c'est au tour de J. Blanchard et de Auguste Beaudry de former une association<sup>212</sup>.

En 1880, on peut constater un changement de génération. En effet, à l'instar d'Auguste Beaudry qui avait exercé sa cléricature chez Laurier & Lavergne<sup>213</sup>, c'est après avoir étudié le droit chez Felton & Crépeau qu'Olivier Beauchesne ouvre son bureau d'avocat à Arthabaska<sup>214</sup>.

Dans la course au pouvoir, le titre de bâtonnier semble convoité par plusieurs. C'est seulement en 1884 que le district d'Arthabaska devient une section du Barreau de la Province de Québec. Le 5 juillet, a lieu la première assemblée des avocats où est élu le premier bâtonnier, E.-L. Pacaud<sup>215</sup>. En attendant, W.-L. Felton trouve le moyen de se faire élire officier du Barreau de

---

<sup>208</sup> Jules Martel, in *Histoire de la famille LaVergne*, p. IX; voir aussi Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-230-231.

<sup>209</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 11 juin 1874, n° 26, p. 2, col. 3 et jeudi, 5 avril 1877, n° 17, p. 3, col. 6.

<sup>210</sup> Son bureau est situé dans l'ancien cabinet d'Ernest Pacaud, "porte voisine du bureau d'enregistrement"; *id.*, jeudi, 5 septembre 1878, n° 38, p. 3, col. 2.

<sup>211</sup> Située chez Basile Thérioux père. *Id.*, jeudi, 29 août 1878, n° 37, p. 2, col. 5.

<sup>212</sup> Le nouveau tandem établit ses bureaux aussi chez Basile Thérioux père. *Id.*, jeudi, 7 novembre 1878, n° 47, p. 3, col. 2.

<sup>213</sup> *Id.*, jeudi, 31 octobre 1878, n° 46, p. 2, col. 7.

<sup>214</sup> Son bureau est situé dans la "[...] maison de brique en face du collège." *Id.*, jeudi, 18 mars 1880, n° 14, p. 3, col. 3.

<sup>215</sup> Alcide Fleury, *op. cit.*, p. 166; aussi Gisèle Beaudet, *op. cit.*, p. 63.

Sherbrooke, section du district de Saint-François<sup>216</sup>. À l'automne, Eugène Crépeau sera délégué par le Barreau d'Arthabaska pour le représenter à l'assemblée du Barreau de Sherbrooke.

En 1877, il n'y a que deux notaires à Arthabaska: Louis Rainville et Théophile Côté<sup>217</sup>. Il faut cependant noter que A. Defoy y a exercé la profession pendant quelque temps<sup>218</sup>. Les notaires d'Arthabaska, du moins ceux de la décennie de 1870, ne font pas grand bruit; aussi les informations demeurent très fragmentaires à leur sujet. Le notaire Louis Rainville semble ouvrir son étude au début des années 1870 alors qu'il est désigné dans le journal local comme agent pour la vente de terres dans les Cantons de l'Est et agent local de la *Provincial Insurance Company of Canada*<sup>219</sup>. À la même époque, Rainville gardait à son bureau Joseph-Ena Girouard comme apprenti-notaire<sup>220</sup>. En 1876 se tient une assemblée des notaires à Arthabaska, et c'est le notaire Rainville qui est nommé délégué du groupe. Deux ans plus tard, ce dernier tête de la politique et se présente contre Désiré-Olivier Bourbeau comme représentant conservateur du comté. Bourbeau reçoit la faveur du parti<sup>221</sup>. C'est en 1856 que Théophile Côté (le père du peintre Suzor-Côté) s'établit à Arthabaska, et à partir du 7 juillet, il occupe le poste de secrétaire-trésorier de la municipalité<sup>222</sup>. En 1871, il cumulait la charge de percepteur du revenu<sup>223</sup>, poste qu'il occupe au-delà de vingt ans<sup>224</sup>.

216 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 11 mai 1876, n° 22, p. 2, col. 6.

217 Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 256.

218 Sa carte d'affaires apparaît dans *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 5 janvier 1871, n° 5, p. 4, col. 3. C'est d'ailleurs le seul renseignement que nous ayons pu découvrir au sujet de ce personnage.

219 À ce moment-là, son bureau est situé à la même adresse que celui de Wilfrid Laurier. *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi 27 juin 1872, n° 30, p. 1, col. 1.

220 Joseph-Ena Girouard sera reçu notaire le 19 mai 1881 et élu député provincial pour Drummond-Arthabaska le 24 mars 1886. Il devient député au fédéral de 1925 à 1939 et député au provincial de 1939 à 1942. Jean Genest, *Joseph-Ena Girouard et son temps (1855-1937)*, p. 9, 11 et 16.

221 Le journal n'indique pas à quelle occasion s'était effectuée cette délégation. *Id.*, vendredi, 16 juin 1876, n° 27, p. 2, col. 3.

222 Emile Falardeau, *Marc-Aurèle-alias-Suzor-Côté Peintre et Sculpteur 1869-1937*, p 24 et 28. De son côté, Alcide Fleury donne la date de 1858 à 1864, voir Alcide Fleury, *op. cit.*, p. 98.

223 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 5 janvier 1871, n° 5, p. 4, col. 3.

224 *La Minerve*, 1<sup>er</sup> mars 1891, cité par Emile Falardeau, *op. cit.*, p. 41.

Avec les avocats et les notaires, les protonotaires font partie intégrante de la hiérarchie judiciaire. À Arthabaska, c'est Gaspard Dumoulin qui aurait, le premier, occupé ce poste à partir du 6 mars 1858, suivi de Rufus Wadleigh, le 10 octobre 1861. Ce dernier aurait occupé ce poste jusqu'à son décès en 1870 puisque le 12 octobre de cette année, on confie la charge à Thomas-Sheppard Barwis, conjointement avec Basile Thérioux qui ne seront remplacés qu'en 1887 par le notaire Louis Rainville<sup>225</sup>. Le travail de protonotaire semble assez important car, en 1868, on cherche à lui adjoindre un assistant<sup>226</sup>. Le décès du protonotaire met en évidence l'importance du poste et plus encore, le déséquilibre entre l'offre d'emplois et le nombre de postes à pourvoir dans la minuscule fonction publique de l'époque. En effet, en janvier 1870, un débat s'amorce afin de désigner le fonctionnaire qui le remplacera. Deux candidats s'avèrent possibles: Edward-John Hemmin, encore député conservateur à la législature, et Basile Thérioux fils, avocat ayant déjà travaillé au greffe de la cour supérieure à Arthabaska<sup>227</sup>. La nomination du protonotaire émeut l'opinion publique puisque non seulement le journal local et l'avocat Eugène Crépeau se mêlent de donner leur opinion, mais le *Nouveau-Monde*, le *Pionnier* et le *Courrier du Canada* en font autant. Tous s'affichent en faveur de la candidature de Basile Thérioux, "un Canadien français"<sup>228</sup>. L'attente du nouveau protonotaire donne lieu à un véritable suspense qui se termine à l'automne par la désignation de Basile Thérioux comme successeur à Rufus Wadleigh.

Parmi les nombreux auxiliaires de la justice, le shérif joue le rôle *exécutif* à l'intérieur d'un district judiciaire. À Arthabaska, cette charge sera assumée par le même personnage pendant près de trente ans, soit du 9 mars 1858 au 18 août 1887. Il s'agit de Jos.-Auguste Quesnel<sup>229</sup>. En ce

<sup>225</sup> Alcide Fleury, *op. cit.*, p. 165. Ce serait donc par erreur que Gisèle Beaudet donne le nom de Rufus Wadleigh comme premier protonotaire; voir Gisèle Beaudet, *op. cit.*, p. 47.

<sup>226</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 10 décembre 1868, n° 1, p. 3, col. 6.

<sup>227</sup> Alcide Fleury, *op. cit.*, p. 82.

<sup>228</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, vendredi, 13 [erreur typographique; il s'agit du 14] janvier 1870, n° 6, p. 2, col. 6-7, et p. 3, col. 1.

<sup>229</sup> Son grand-père est l'auteur de ce que plusieurs considèrent comme le premier opéra canadien: *Cola et*

qui concerne l'exercice de sa profession, le journal local nous renvoie de lui une image toute de zèle. Dans ses temps libres, J.-A. Quesnel se livre au hobby d'inventeur; *L'Union des Cantons de l'Est* commente chacune de ses inventions: une serrure de sûreté, un cadenas, un barreau de prison et un système *nut locks*<sup>230</sup>.

Le poste de shérif, comme tant d'autres, est soumis aux aléas de la politique. Aussi, en 1879, la rumeur circule voulant que le shérif Quesnel soit démis de ses fonctions pour être remplacé par le notaire Louis LaVergne<sup>231</sup>, demeurant alors à Stanfold. La rumeur publique de sa suspension possible persistant à alimenter les conversations, le shérif Quesnel décide de prendre les devants et démissionne. La législature provinciale est saisie de l'affaire en juin 1880. Le shérif reprend ses fonctions en décembre et reçoit, en compensation du gouvernement, un contrat de fabrication de ses serrures de prisons<sup>232</sup>.

Dans son travail, le shérif est secondé par plusieurs fonctionnaires de moindre importance. C'est le cas des huissiers. On en retrouve dans plusieurs villages environnants<sup>233</sup>, car il s'agit que d'une fonction occasionnelle, comme celle de procureur, de coroner, de juge de paix et de syndic. Même à ce niveau de la hiérarchie, personne n'est à l'abri des vengeance politiques. Par exemple, en 1878, le poste de substitut du procureur général dans les causes criminelles est

*Colinette*. Son père était marchand.

230 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 30 mars 1876, n° 16, p. 2, col. 5. Quesnel obtiendra ses lettres patentes pour cette invention qu'il a l'intention de faire usiner à la condition "que la manufacture de ces serrures se fasse ici à Arthabaskaville" et il se dit prêt à céder le terrain nécessaire à la construction d'une telle usine. La chose n'ira cependant pas plus loin; *id.*, jeudi, 30 mars 1876, n° 16, p. 2, col. 5. À propos du cadenas "destiné au service des malles", *id.*, jeudi, 26 décembre 1878, n° 2, p. 2, col. 4-5. Dans ce dernier cas, il y a un début de production car deux artisans travaillent à la production de cet article. Le barreau de prison inventé par le shérif est "arrangé de manière qu'il est impossible de le couper", *id.*, jeudi, 27 février 1879, n° 11, p. 2, col. 6. Quant au système "nut locks", il s'agit d'un nouveau système de serrures; *id.*, jeudi, 11 septembre 1879, n° 39, p. 2, col. 5.

231 Père de Renaud LaVergne et oncle d'Armand.

232 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 23 octobre 1879, n° 45, p. 2, col. 3-4; samedi, 19 juin 1880, n° 27, p. 2, col. 2 et vendredi, 24 décembre 1880, n° 2, p. 3, col. 1.

233 À Arthabaska, le plus actif semble être Elzéar Puize.

ouvert et deux candidats sont proposés. Normalement, une seule personne occupe cette charge, mais cette fois-ci, on s'accommodera de deux substituts. De cette situation, le journal conclut: "Le gouvernement Joly [...] a bien soin de ses petits<sup>234</sup>." Même du côté des coroners. Toujours en 1878, le coroner d'Arthabaska, décédé<sup>235</sup>, est remplacé par un médecin de Somerset [Plessisville]<sup>236</sup>, conservateur, comme son prédécesseur. Quinze mois plus tard, ce dernier est destitué et le gouvernement provincial attribue le poste au docteur Louis Gravel, de Stanfold, un libéral. Un an après, le docteur Chèvrefils sera réinstallé dans ses fonctions: "Ce monsieur était une des victimes du gouvernement Joly [...]<sup>237</sup>." Quant à la charge de syndic, il semble bien qu'il faille y voir aussi la résultante d'un jeu politique. En 1875, suite à la nouvelle loi de banqueroute, trois syndics se partageront le district d'Arthabaska<sup>238</sup>.

À la liste déjà longue des fonctionnaires de la justice, il resterait à ajouter le greffier<sup>239</sup> et le geôlier<sup>240</sup>. Tous ces petits fonctionnaires ont des revenus modestes; un syndic reçoit 5% sur les montants n'excédant pas 1 000 \$, 2% sur les affaires de plus de 1 000 \$ et 1,25% pour celles qui dépassent 5 000 \$<sup>241</sup>. Quant au salaire du shérif, le journal rapporte que celui de Trois-Rivières reçoit environ 1 000 \$ par an<sup>242</sup>.

Chapeautant cette fourmilière de petits bourgeois, nous retrouvons la personne du juge

234 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 21 mars 1878, n° 14, p. 3, col. 3.

235 Le docteur U.-M. Poisson.

236 Le docteur Chèvrefils.

237 *L'Union des Cantons de l'Est*, samedi, 29 mai 1880, n° 24, p. 2, col. 3.

238 Simon Fraser à L'Avenir, Octave Ouellet à Somerset et Louis Rainville à Arthabaska.

239 On ignore qui a joué ce rôle avant Adélard Picher qui l'a tenu de 1878 à 1941, soit une période de 63 ans. *Centenaire d'Arthabaska*, p. 171.

240 Joseph Dominique est geôlier avant 1873, date de la réhabilitation de son mariage; voir *Registres civils et religieux de la paroisse Saint-Christophe-d'Arthabaska*, p 255-256.

241 "Cette commission tiendra lieu de tous honoraires pour tous déboursés ou dépenses encourues par le syndic." *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 26 août 1875, n° 37, p. 2, col. 3.

242 "[...] tant en salaire qu'en honoraires de sa charge, et c'est un des mieux payés, tandis que d'autres officiers de la justice reçoivent de \$2,000. à \$6,000. par année." *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 19 octobre 1876, n° 45, p. 2, col. 5.

auréolée de son prestige. Avant le 22 septembre 1873, il n'y a pas de juge en permanence à Arthabaska<sup>243</sup>. Le député Wilfrid Laurier a présenté en vain un projet de loi visant à pourvoir chaque district judiciaire de juges permanents<sup>244</sup>. En conséquence, de 1858 à 1873, c'est au gré des circonstances que les juges viendront siéger à Arthabaska<sup>245</sup>. Au moment où il est question de la venue du premier juge permanent, les noms de Edward-J. Hemming, un avocat drummondvillois, celui de Georges-F. Rioux, avocat sherbrookois et de M. Maloin, avocat et ex-bâtonnier de Québec, sont prononcés en sourdine. Le secret sera bien gardé jusqu'en octobre où la population en général et l'ensemble du personnel judiciaire apprennent que c'est Marcus Doherty qui obtient le poste<sup>246</sup>. Il s'agit d'un avocat montréalais qui n'occupera la charge de juge que durant moins de six mois; il est transféré dans le district de Saint-François le 9 avril 1874<sup>247</sup> laissant le poste vacant. La rumeur couvait d'ailleurs depuis quelque temps puisqu'en mars il était question du remplacement du juge Doherty par Wilfrid Dorion<sup>248</sup>. Ce n'est qu'après avoir changé d'idée plus d'une fois que le juge Doherty quitte définitivement Arthabaska. Le suspense recommence, mais pas pour longtemps car en juin la rumeur veut que Marc-Aurèle Plamondon, avocat de Québec, soit nommé en remplacement de Doherty. Effectivement, après de nombreuses invectives contre le gouvernement libéral, la rumeur est confirmée dans le journal local du 10 septembre 1874<sup>249</sup>.

<sup>243</sup> Anonyme, "Les juges à Arthabaska", in *Bulletin des Recherches Historiques* (désormais *B.R.H.*), octobre 1905, vol. XI, n° 10, p. 291.

<sup>244</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 14 décembre 1871, n° 2, p. 2, col. 2-3.

<sup>245</sup> On a conservé les noms des juges Meredith, Bowan, Stuart, Monk et Polette. *Centenaire d'Arthabaska*, p. 171.

<sup>246</sup> *Id.*, jeudi, 13 février 1873, n° 10, p. 2, col. 2; jeudi, 20 février 1873, n° 11, p. 2, col. 4, et jeudi, 2 octobre 1873, n° 43, p. 2, col. 2.

<sup>247</sup> Anonyme, "Les juges à Arthabaska", in *B.R.H.*, p. 291.

<sup>248</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 12 mars 1874, n° 13, p. 2, col. 3.

<sup>249</sup> [...] Doherty a définitivement décidé de rester juge ici [...]; *id.*, jeudi, 23 avril 1874, n° 19, p. 2, col. 6; [...] Doherty a fait l'acquisition de la spacieuse et riche résidence de l'Hon. M. Sanborn, à Sherbrooke, au prix, nous dit-on, de \$8,500. [...]; *id.*, jeudi, 7 mai 1874, n° 21, p. 3, col. 2. Voir aussi, jeudi, 10 août 1874, n° 39, p. 2, col. 3.

En septembre, Marc-Aurèle Plamondon s'amène à Arthabaska en qualité de juge résident.

Après les discours d'usage, c'est par un banquet à l'hôtel Dorais que le Barreau d'Arthabaska accueille le nouveau magistrat<sup>250</sup>. De septembre 1874 à avril 1875, le juge Plamondon fera la navette entre sa résidence de Québec et son nouveau port d'attache, Arthabaska. Finalement, en avril, les lecteurs et lectrices de *L'Union des Cantons de l'Est* apprennent que le juge venait de louer la maison de Solime Bourbeau. Cependant, il ne s'y établira avec sa famille qu'en juin<sup>251</sup>. Durant ses 25 ans de résidence à Arthabaska, ses déplacements sont suivis attentivement; en 1877, il loue la maison de Wilfrid Laurier; en 1879, il achète celle d'Ernest Pacaud<sup>252</sup>, etc.

La charge de juge du district d'Arthabaska implique de nombreux déplacements. En plus d'Arthabaska, le magistrat doit siéger périodiquement à Inverness et à Drummondville<sup>253</sup>, qu'il s'agisse de la cour de circuit, de la cour supérieure ou de la cour criminelle.

C'est en des termes virulents que le journal décrit la hiérarchie judiciaire de l'époque et le rôle de la politique en regard de la nomination des hauts fonctionnaires:

On nous promet une autre fournée de magistrats en terre cuite, de la manufacture Joly de Québec.

Pour être magistrat maintenant, la science, le bon jugement, l'honnêteté et les autres vertus civiques ne sont plus requises.

La première canaille venue, ivrognes, vagabonds, ignorants crasses, repris de justice, peuvent être magistrats, pourvu qu'ils soient connus comme libéraux. [...]<sup>254</sup>.

Cette agressivité du journal conservateur *L'Union des Cantons de l'Est* visait-elle quelque

250 *Id.*, jeudi, 17 septembre 1874, n° 40, p. 2, col. 3-4 et jeudi, 29 octobre 1874, n° 46, p. 2, col. 4-5.

251 *Id.*, jeudi, 10 juin 1875, n° 26, p. 2, col. 2.

252 *Id.*, jeudi, 8 février 1877, n° 9, p. 2, col. 4 et vendredi, 13 juin 1879, n° 26, p. 2, col. 5.

253 *Id.*, jeudi, 15 mai 1879, n° 22, p. 2, col. 6.

254 *Id.*, jeudi, 18 septembre 1879, n° 40, p. 2, col. 3.

part l'administration du juge Plamondon? Il est permis de le croire car, à la suite d'une lettre ouverte publiée dans le journal, Georges Perrault avait critiqué l'attitude du juge Plamondon<sup>255</sup>. Cette critique vaudra à son auteur, une accusation de "mépris de cour"<sup>256</sup>. En janvier 1880, c'est au tour de Pierre-Ludger Tousignant, propriétaire et rédacteur de *L'Union des Cantons de l'Est*, à être condamné à 24 heures de prison pour avoir douté publiquement que les yeux de Thémis soient bien bandés<sup>257</sup>! En mars, une nouvelle lettre ouverte, cette fois signée par Anselme Boucher, curé de Sainte-Anastasie-de-Nelson, s'ajoute aux critiques de la justice telle que comprise et administrée par le juge Plamondon. Ce dernier exemple dégénère en véritable polémique entre les partisans du respect de l'autorité et ceux qui y voient un sujet de critique<sup>258</sup>. On fait circuler des rumeurs voulant que Plamondon soit transféré à Trois-Rivières, mais peine perdue; Plamondon est installé à Arthabaska et il y restera. Treize ans après ces événements, la situation ne semble guère différente. Jessie Gravel écrivait: "[l'avocat] Méthot est au désespoir. Voilà dix causes qu'il perd de suite, et devine pourquoi? Laurier est à Montréal, Lavergne à Ottawa. Côté est seul à leur bureau, et pour induire Lavergne en société, le juge [Plamondon] lui fait gagner toutes les causes qui passent." Voilà qui achève de nous éclairer sur la conception de la "justice" que se fait le juge Plamondon. Encore une fois, le mécontentement est grand car madame Gravel ajoutait: "Une députation va aller à Québec à cet effet; ils demandent un autre juge [...]"<sup>259</sup>. De son côté, Renaud LaVergne mentionne lui aussi que des commentaires du même genre avaient cours dans le milieu judiciaire local alors qu'on accusait le juge de partialité en faveur de l'étude de Laurier-Lavergne<sup>260</sup>.

---

<sup>255</sup> *Id.*, jeudi, 24 avril 1879, n° 19, p. 2, col. 2-3.

<sup>256</sup> *Id.*, jeudi, 15 mai 1879, n° 22, p. 2, col. 3-4-5.

<sup>257</sup> *Id.*, vendredi, 2 janvier 1880, n° 3, p. 2, col. 1-2-3-4.

<sup>258</sup> *Id.*, jeudi, 4 mars 1880, n° 12, p. 2, col. 6 et jeudi, 18 mars 1880, n° 14, p. 2, col. 6-7.

<sup>259</sup> Le Côté en question a épousé l'une des filles de Plamondon! Lettre de Jessie Bettez-Gravel à son fils Paul, 20 février 1893, in Lucienne Gravel, *op. cit.*, p. 90.

<sup>260</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 173.

Quoi qu'il en soit, en dépit des montées de tension et d'agressivité, le juge Plamondon ne quittera le siège qu'après le décès de son épouse<sup>261</sup> survenu en 1897; et encore ne résignera-t-il ses fonctions que pour assurer à l'un de ses gendres<sup>262</sup> la place qu'il conservait avec acharnement.

### Le journal

Le 14 décembre 1866, paraît le premier numéro de l'hebdomadaire régional *L'Union des Cantons de l'Est* publié à Arthabaska. À cette époque, on compte 77 journaux publiés au Québec<sup>263</sup>. Un groupe d'actionnaires ayant effectué une mise de fonds de 100 \$ chacun<sup>264</sup> est à l'origine du journal. Ce groupe est formé de quatre prêtres-curés de la région<sup>265</sup>, dont le curé Suzor, trois avocats, deux marchands, deux cultivateurs, un notaire, un commerçant, un rentier, un notable ainsi que de l'agent des terres de la Couronne pour le district d'Arthabaska. Le projet est parrainé par Mgr Laffèche<sup>266</sup>, tandis qu'on qualifie le curé Suzor d'"âme"<sup>267</sup> et de "promoteur" de l'entreprise puisque c'est lui qui administre et rédige le journal durant les premiers mois de son existence<sup>268</sup>.

Les raisons qui motivent la fondation du journal diffèrent selon les versions. Officiellement, on se réfugie derrière des valeurs sûres: encourager l'agriculture et la colonisation, plaider les

---

261 Mathilde l'Ecuyer.

262 François-Xavier Lemieux.

263 Compilation inédite, effectuée par Mireille Côté, d'après Jean Hamelin et André Beaulieu, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*. En 1880, ce nombre atteint 131.

264 Minutes du Conseil de comté d'Arthabaska, n° 2367, cité par Gilles Trudel, *Union des Cantons de l'Est, journal conservateur et ultramontain (1866-1870)*, p. 33.

265 Cœux de Saint-Célestin, Saint-Norbert et Saint-Eusèbe-de-Stanfold.

266 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, I-371-372.

267 Alcide Fléury, *Arthabaska, capitale des Bois-Francs*, p. 225.

268 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-377.

intérêts de nos cultivateurs, diffuser les bons principes religieux, sociaux et politiques, voilà le discours tenu par les premiers numéros du journal<sup>269</sup>. Officieusement, la fondation de cette feuille poursuit l'objectif de combattre et même de détruire si possible le journal libéral *Le Défricheur*<sup>270</sup> fondé en 1862 à l'Avenir et rédigé par le rouge J.-B.-E. Dorion. Au décès de son fondateur survenu le 1<sup>er</sup> novembre 1866, la direction du *Défricheur* échoit à Wilfrid Laurier qui annonce à ses abonnés le déménagement des bureaux du journal à Victoriaville en janvier 1867<sup>271</sup>. Et effectivement, *Le Défricheur* fera long feu face aux actionnaires de *L'Union des Cantons de l'Est* puisque le 21 mars 1867 il publie son dernier numéro alléguant la maladie de son rédacteur comme prétexte à sa disparition<sup>272</sup>.

Jusqu'au printemps 1868, le curé Suzor s'affaire à consolider les assises de *L'Union des Cantons de l'Est*. Il cherche un homme de confiance qui saura respecter l'impulsion originale qu'il avait donnée au journal. Il le trouve en la personne de Pierre-Ludger Tousignant, alors fondateur, propriétaire et rédacteur d'une feuille humoristique, *L'Oiseau Moqueur*<sup>273</sup>, qui compte quelques lecteurs à Arthabaska<sup>274</sup>. Le curé Suzor correspond avec Tousignant et le convainc d'accepter la rédaction du journal<sup>275</sup>. Pierre-Ludger Tousignant accepte l'offre du curé Suzor et le 11 mars 1868 il devient l'unique rédacteur de *L'Union des Cantons de l'Est*. L'année suivante, la société A. Gagnon & Cie qui en était propriétaire<sup>276</sup> est dissoute. P.-L. Tousignant en profite pour se porter

269 *Id.*, I-371, III-341 et 346, 345-346, cité par Jean-Paul Provencher, "Le Canton d'Arthabaska (suite)", in *Aux Sources des Bois-Francs*, vol. 3, n<sup>o</sup> 2, décembre 1984, p. 74, et par Alcide Fleury, in *L'Union*, mardi, 22 janvier 1980, p. B-10. Aussi, Alcide Fleury, *Arthabaska, capitale des Bois-Francs*, p. 225.

270 L.-O. David, *Laurier (sa vie - ses œuvres)*, p. 8.

271 Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier, quand la politique devient passion*, p. 55; pour la question de Wilfrid Laurier et du journal *Le Défricheur*, voir p. 52-60.

272 *Id.*, p. 60.

273 *L'Oiseau Moqueur* est fondé à Sherbrooke vers 1866.

274 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-353-354.

275 *Id.*, p. 354. Aussi, Alcide Fleury, "Les étapes de l'Union depuis sa fondation jusqu'à nos jours", in *L'Union*, 23 août 1967, p. 28, col. 3.

276 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 29 juillet 1869, n<sup>o</sup> 34, p. 2, col. 3.

acquéreur de l'entreprise. Il conservera le journal jusqu'en 1887<sup>277</sup>. Jusque-là, la direction et la rédaction en étaient confiées à deux des fondateurs, les avocats L.-G. Houle et Onésime Caron<sup>278</sup>. Tousignant met donc en veilleuse la carrière légale à laquelle il se destinait<sup>279</sup> pour se consacrer exclusivement à l'administration du journal<sup>280</sup>. En 1871 et 1872, il se présente comme *syndic officiel*. Après 1873, on ne retrouve plus chez lui que des préoccupations journalistiques. Tousignant ne tarde pas à hausser le tarif d'abonnement au journal qui passe de 1 \$ à 1,50 \$ par année. Par contre, le prix fixé pour une publication de message demeure le même: 0,20 \$ la ligne pour la réclame commerciale, une annonce ordinaire de six lignes et moins coûte 0,50 \$ pour la première publication et 0,125 \$ pour les parutions subséquentes<sup>281</sup>. Sauf exception, le journal paraît le jeudi de chaque semaine.

Les numéros parus avant l'arrivée de Tousignant semblent avoir été imprimés dans la maison sise au 64 de la rue Beauchesne qu'il achète en 1869<sup>282</sup>. De 1872 à 1890, les bureaux du journal sont situés au 832 du boulevard Bois-Francs sud, donc dans la bâtie voisine de la maison du propriétaire<sup>283</sup>.

La production d'un journal requiert les services de plusieurs personnes. Pour sa part, *L'Union des Cantons de l'Est* procure de l'emploi à un typographe et à un apprenti<sup>284</sup>. Il ne semble pas que le travail d'apprenti attire les candidats si l'on se fie aux offres d'emploi réitérées

---

277 Alcide Fleury, *Arthabaska, capitale des Bois-Francs*, p. 225.

278 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, I-373.

279 En 1865, il étudie le notariat et travaille comme assistant régistrateur à Sherbrooke. *Id.*, III-354.

280 À l'occasion, il accepte de jouer le rôle de syndic lors de certaines faillites. Le journal en rapporte six exemples en 1872 et cinq en 1873.

281 *L'Union des Cantons de l'Est*, mercredi, 24 mai 1869, n° 25, p. 4, col. 7.

282 C'est du moins ce qu'affirme Alcide Fleury, "Les étapes de l'Union depuis sa fondation jusqu'à nos jours", in *L'Union*, 23 août 1967, p. 28, col. 4. "Publié dans le village d'Arthabaskaville près du palais de justice par Antoine Gagnon", rapporte *L'Union des Cantons de l'Est*, mercredi, 18 décembre 1867, p. 28, col. 4.

283 Alcide Fleury, *ibid.*, aussi Gisèle Beaudet, *op. cit.*, p. 61.

284 Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-232.

presque à chaque année<sup>285</sup>. Somme toute, l'entreprise demeure modeste. Cependant, le succès du journal repose en grande partie sur l'efficacité des *journalistes* et du réseau de distribution.

La matière publiée dans *L'Union des Cantons de l'Est* provient en grande partie du rédacteur et des collaborateurs qui l'alimentent de commentaires de toutes sortes<sup>286</sup>. Le reste de l'espace est comblé par des annonces gouvernementales ou commerciales, par des articles parus dans d'autres journaux et par le feuilleton qui occupe souvent à lui seul toute la première page.

La distribution du journal semble bien assurée puisque dès 1867 on peut compter près de 40 agents dont cinq curés, un notaire et un médecin. L'un d'entre eux demeurant à Toronto est présenté comme "[...].seul agent autorisé pour recevoir des annonces pour ce journal aux États-Unis et en Canada." En plus de jouer un rôle d'intermédiaire entre l'imprimerie et le lecteur, l'agent se charge de la collecte des arrérages et des nouveaux abonnements<sup>287</sup>.

En 1876, P.-L. Tousignant fait connaître sa définition du rôle de la presse qui, selon lui, "[...] doit être comme une espèce de tribune où chacun doit avoir la liberté d'exprimer ses vues pour le plus grand bien du public [...]; il ajoute cependant cette restriction: "N'en doivent être exclus que ceux qui en abusent contre la foi ou les mœurs ou qui, sans motif, chercheraient à déprécier l'autorité ou pousseraient à la révolution<sup>288</sup>." L'orientation idéologique du périodique montre bien à quel point le journal s'approprie un des pouvoirs les plus dangereux, celui de censure, c'est-à-dire le pouvoir de juger arbitrairement les opinions ou commentaires que les

---

<sup>285</sup> Dans le jargon spécialisé, on donnait à cet apprenti le surnom de "diable". Nous avons pu relever une douzaine d'annonces publiées en vue de combler ce poste.

<sup>286</sup> Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-351.

<sup>287</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 28 novembre 1867, n° 1, p. 4, col. 5; mercredi, 3 juin 1868, n° 26, p. 2, col. 3 et jeudi, 15 avril 1869, n° 19, p. 2, col. 3.

<sup>288</sup> *Id.*, jeudi, 12 octobre 1876, n° 44, p. 2, col. 1.

correspondants lui font parvenir. On explique cette attitude, d'une part en se référant à l'idéologie dominante des fondateurs, d'autre part, à l'inquiétude du clergé face à la presse en général. En effet, le pape, par l'entremise des évêques et des curés, tente d'inféoder la presse à l'Église catholique. À ce sujet, l'évêque des Trois-Rivières écrivait: "Tous les journalistes et écrivains catholiques de ce diocèse devront donc se conformer fidèlement à la direction et aux règles [émises par Rome] [...]<sup>289</sup>." Cependant, même s'il se trouve au Québec certains journaux qui tentent de se soustraire à tout caractère religieux<sup>290</sup>, le danger, si danger il y a, ne vient certainement pas du côté de *L'Union des Cantons de l'Est*.

À l'origine, toutes les décisions concernant le journal reviennent au curé Suzor en accord avec Mgr Laflèche<sup>291</sup>. L'esprit conservateur ultramontain du journal est d'ores et déjà assuré, du moins jusqu'en 1890, date à laquelle *L'Union des Cantons de l'Est* est vendu à un groupe d'hommes d'affaires libéraux<sup>292</sup>. Jusque-là, le journal constitue véritablement "un prolongement de la pensée cléricale"<sup>293</sup>. Sur le plan social, toute grève est considérée comme "le vieux mal qui ronge les Sociétés d'outre mer"<sup>294</sup>; en 1872, on pouvait y lire: "[...] Il n'est pas donné aux capitalistes de déranger l'ordre qu'il a plu à la providence d'instituer. Toute tentative contre cet ordre est révolutionnaire et criminelle, et les grèves en sont certainement [...]<sup>295</sup>." Sur le plan religieux, *L'Union des Cantons de l'Est* est catégorique: "Il n'y a [...] qu'un seul parti à prendre, celui-ci: se soumettre à son évêque"<sup>296</sup>. Concernant la question du droit de vote accordé aux

289 "Circulaire au clergé", 5 mai 1873, in *Mandements...*, vol. I, partie II, p. 412.

290 C'est le cas notamment du journal *Le Réveil*, publié par Arthur Buies; *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 14 septembre 1876, n° 40, p. 1, col. 7.

291 Gilles Trudel, *Union des Cantons de l'Est, journal conservateur et ultramontain (1866-1870)*, p. 36.

292 Il s'agit de Wilfrid Laurier, J.-L. Cannon, Ferdinand Beauchesne, Joseph et Louis LaVergne. En 1901, ce dernier demeurera le seul propriétaire de l'entreprise. Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-351.

293 Gilles Trudel, *op. cit.*, p. 3.

294 *L'Union des Cantons de l'Est*, mercredi, 5 mai 1869, n° 22, p. 2, col. 6-7.

295 *Id.*, jeudi, 23 mai 1872, n° 25, p. 2, col. 4.

296 *Id.*, jeudi, 25 mai 1871, n° 25, p. 2, col. 6.

femmes, le journal affirme: "Quand les hommes seront bien décidés de laver les planchers, faire la cuisine, raccommoder leurs chaussons et porter la jupe, alors il sera temps de songer à faire voter les femmes [...]"<sup>297</sup>. Enfin, en ce qui regarde la question de la colonisation, le journal suggère que le gouvernement "[...] adopte le système suivi par les Seigneurs dans les premiers temps de la colonie [...]"<sup>298</sup>. Les journaux du XIX<sup>e</sup> siècle sont ouvertement partisans; on ignore la nuance et on excelle dans l'humiliation de l'adversaire. Aussi, qu'il soit question de politique, de philosophie, de religion ou de quelque autre sujet, tout changement d'idée ou d'orientation est aussitôt considéré comme une déviation; l'entêtement ou l'immobilisme intellectuel est encensé comme le summum de la vertu.

Ces quelques traits expliquent l'attitude de *L'Union des Cantons de l'Est* dans ses rapports avec les autres journaux de l'époque. Ses opinions à l'emporte-pièce indiquent clairement s'il s'agit d'un journal d'esprit conservateur, libéral ou sans orientation idéologique précise. Si les journaux conservateurs comme *La Gazette des Campagnes*, *Le Journal des Trois-Rivières*, le *Nouveau Monde* ou le *Constitutionnel* reçoivent les compliments de l'hebdomadaire, *Le Défricheur*<sup>299</sup>, *Le Pays*, *L'Union Nationale*, et combien d'autres à tendances libérales, deviennent invariablement l'objet de critiques, d'attaques et de moqueries<sup>300</sup>. Après être sorti gagnant de la concurrence locale à l'époque du *Défricheur*, *L'Union des Cantons de l'Est* voit naître à l'automne 1877, le *Journal d'Arthabaska*, publié aux presses de l'*Événement*, à Québec, et qui poursuit comme but premier le soutien politique de Wilfrid Laurier<sup>301</sup>. *L'Union des Cantons de l'Est* prend les devants et abreuve copieusement le nouveau journal de sarcasmes. Désormais,

297 *Id.*, jeudi, 31 janvier 1877, n<sup>o</sup> 8, p. 2, col. 2.

298 *Id.*, samedi, 3 juillet 1880, n<sup>o</sup> 29, p. 2, col. 2, article reproduit dans le *Journal des Trois-Rivières*.

299 *Le Défricheur* est dirigé par Wilfrid Laurier jusqu'au dernier numéro, publié le 21 mars 1867.

300 À titre d'exemple, on peut lire les sarcasmes dirigés contre *Le Défricheur* qui cesse sa publication. Voir: *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 22 août 1867, n<sup>o</sup> 37, p. 2, col. 6.

301 Nous nous expliquons mal les raisons qui poussent Joseph Schull à situer la fondation de ce journal en mars 1872; voir: Laurier, p. 83. *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 11 octobre 1877, n<sup>o</sup> 44, p. 2, col. 5.

humilier le nouveau journal devient un véritable leitmotiv sous la plume de Tousignant qui, durant les quelques 12 mois que dure le *Journal d'Arthabaska*, ne tarit pas d'accusations de toutes sortes. *L'Union des Cantons de l'Est* se permet une trêve durant la régence de J.-A. Poisson à la tête du journal (de mai à septembre 1878) pendant l'absence de Tousignant qui effectue un voyage en Europe, pour reprendre dès son retour, le 26 septembre, ses attaques mordantes.

Mais au-delà de ces querelles idéologiques, les locaux de l'imprimerie de *L'Union des Cantons de l'Est* représentent en soi, sur le plan local, un lieu d'expression de la culture des élites. En effet, on y reçoit les derniers numéros de presque tous les journaux et revues publiés au Québec et parfois aux États-Unis et en France. Le rédacteur s'empresse alors d'en extraire les passages les plus marquants, puis, les commente et les critique dans le journal. Le rédacteur reçoit aussi des publications gouvernementales (rapports de différents ministères, journaux, annuaires, statuts, etc.), des volumes (manuels scolaires, pièces de théâtre, biographies, ouvrages de sciences naturelles, d'histoire, etc.), des brochures dont les auteurs espèrent une certaine publicité gratuite, des almanachs (agricoles, commerciaux, judiciaires, des familles, etc.), des recueils (de chroniques, de poésie, de romances et de chansons), des prospectus, des annales, des catalogues, des projets de loi, des circulaires, et même de la musique en feuille. À cette liste, il faut ajouter une carte géographique du Canada, une médaille commémorative de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, un portrait de Mgr Conroy et du pape Léon XII<sup>302</sup>. On y reçoit même certaines curiosités naturelles comme ce poulet à quatre pattes que le notaire de Chester-Ouest fait parvenir au rédacteur du journal<sup>303</sup>. C'est donc dire que les bureaux de *L'Union des Cantons de l'Est* offrent l'aspect d'une bibliothèque de caractère encyclopédique. Ces innombrables ouvrages permettent à Tousignant de représenter à Arthabaska le type même de l'homme informé,

302 *Id.*, jeudi, 17 août 1876, n° 37, p. 2, col. 2; samedi, 5 juin 1880, n° 25, p. 2, col. 5; jeudi, 10 janvier 1878, n° 4, p. 2, col. 4 et jeudi, 7 mars 1878, n° 12, p. 3, col. 4.

303 *Id.*, jeudi, 27 juillet 1871, n° 34, p. 2, col. 1.

sensibilisé très tôt au goût d'apprendre<sup>304</sup>. Cependant, la correspondance de P.-L. Tousignant avec l'évêque du diocèse révèle toute la soumission, la dépendance du rédacteur et où semble pointer l'obséquiosité. Un seul exemple suffira à illustrer cette affirmation. En 1886, il écrivait à Mgr Gravel: "[...] si vous apercevez que l'Union prenne une direction contraire à votre manière de voir, je vous priais dans ma lettre de m'avertir de suite, afin de ne pas m'aventurer plus loin [...]"<sup>305</sup>. En 1887, il remplace J.-A. Quesnel au poste de shérif et demeurera en place pendant trente ans<sup>306</sup>.

Durant tout le temps où il fut rédigé par Pierre-Ludger Tousignant<sup>307</sup>, *L'Union des Cantons de l'Est* demeure un outil dans les mains du pouvoir clérical. La publication du journal demeure le véhicule des idées conservatrices où tout passe d'abord par le crible de la religion.

La nomination du curé Suzor en 1851, l'implantation de l'appareil judiciaire en 1858, la fondation du journal en 1866, l'ouverture du couvent en 1870 et du collège en 1872 ont donné à Arthabaska une organisation sur laquelle reposent le pouvoir et le prestige de l'élite. Chacun de ces éléments a contribué à sa façon à attirer et à développer une élite différente de celle des autres villages de la région par le niveau culturel de plusieurs individus que la conjoncture réunissait dans l'espace géographique compris entre l'église et le palais de justice d'Arthabaska. Il va donc de soi que ce groupe de gens apportait et retirait en même temps un peu de prestige et de renom en regard de la communauté locale. Comme dans toutes les localités de la province, cette classe dirigeante anime les lieux de pouvoir comme le conseil municipal et la commission scolaire. Notre problématique de recherche ne visait cependant pas à cerner l'expression politique ou économique de la petite bourgeoisie. Nous avons plutôt voulu reconstituer la culture de classe qui

<sup>304</sup> Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-353.

<sup>305</sup> Lettre de P.-L. Tousignant à Mgr Gravel, 13 janvier 1886, A.E.N., Saint-Christophe, document 38-A.

<sup>306</sup> Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-351 et 354.

<sup>307</sup> P.-L. Tousignant occupe le poste de rédacteur du journal *L'Union des Cantons de l'Est* de 1869 à 1887, mais demeure propriétaire du journal jusqu'en 1890. *Id.*, III-351.

la distinguait des milieux populaires. C'est par leur style de vie qu'ils développent un souci de distinction propre à Arthabaska.

## CHAPITRE III

### L'ÉLITE ET SA CULTURE

En 1870, la période de la colonisation dans le canton Arthabaska tire à sa fin. Il reste quelques terres encore vacantes, mais la plus grande partie du territoire est désormais habitée, ou concédée. Trois paroisses ont été fondées et ont donné naissance à autant de villages. Celui d'Arthabaska se développe entre le palais de justice et l'église<sup>1</sup>. Le chemin qui relie ces deux extrémités forme un angle droit, car le premier édifice est situé sur la rue du palais de justice et le second sur la rue de l'église<sup>2</sup>. C'est à la croisée de ces deux voies de circulation que se regroupaient les magasins généraux dont le plus important semble celui de L.-O. Pepin, formant ainsi le centre géographique et économique du village.

Même s'il s'est étendu depuis cette époque, le village d'Arthabaska n'en conserve pas moins l'aspect qu'il revêtait au XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le promeneur qui effectue actuellement le trajet entre les deux anciennes limites du village peut constater que plusieurs des principales constructions s'y trouvent encore, même si leur aspect extérieur a dû s'adapter quelque peu à l'architecture moderne: le palais de justice, l'hôtel Dorais devenu l'hôtel Mont Saint-Michel, le Collège des Frères du Sacré-Cœur, la maison natale du peintre Suzor Côté, le magasin L.-O. Pepin transformé en maison à logements avec commerce au rez-de-chaussée, le bureau d'enregistrement qui loge actuellement les bureaux de deux ou trois notaires, la maison de Wilfrid

---

1 Voir annexe I.

2 Aujourd'hui le boulevard Bois-Francs sud et la rue Laurier ouest.

Laurier transformée en musée et de plusieurs autres notables du XIX<sup>e</sup> siècle dont quelques-unes abritent encore des notaires ou des avocats, le couvent dont la vocation s'est transformée en maison à logements, et enfin l'église. C'est dans ce cadre environnemental que se profile l'élite villageoise d'Arthabaska. La première partie du présent chapitre traitera de différents aspects du genre de vie de la bourgeoisie; la seconde, des particularités du cycle de vie de cette classe sociale.

### Les genres de vie

#### I'habitation

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les différentes résidences cossues du village attisent la fierté des habitants. De 1870 à 1880, on apporte un soin particulier à l'environnement. Les pelouses sont à la mode. Renaud LaVergne décrivant la maison de son oncle Joseph LaVergne affirme: "Au nord, s'étendait une vaste pelouse [...]<sup>3</sup>." On dénote le même goût chez les Laurier et les Stein<sup>4</sup>.

Outre les pelouses, on retrouve, parmi les éléments décoratifs extérieurs des habitations, la présence d'arbres entretenus dans un but purement ornemental. Chez Adolphus Stein, on a écrit que "de magnifiques érables ombrageaient cette maison<sup>5</sup>." À la fin de la décennie 1870-1880, *L'Union des Cantons de l'Est* rapporte:

Notre village ne néglige pas non plus sa verdure. Sa toilette ne serait pas complète. Aussi beaucoup de plantations ont eu lieu depuis quelques années, surtout ce printemps. Grâce à l'heureuse émulation qui existe parmi nous,

<sup>3</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 127.

<sup>4</sup> Chez Wilfrid Laurier, on retrouve "[...] une vaste pelouse descendant en pente douce vers la rue de l'Eglise." Joseph Schull, *Laurier*, p. 192. Chez Adolphus Stein, "[...] la maison était enjolivée d'un superbe parterre [...]", Charles-Edouard Mailhot, *Les Bois-Francs*, IV-273.

<sup>5</sup> *Ibid.*

Arthabaskaville peut sans contredit rivaliser avec les endroits les plus en renom de la Province<sup>6</sup>.

De plus, jardins, haies et vergers font partie intégrante du contexte environnemental de l'élite à Arthabaska. Chez l'avocat Joseph LaVergne, au printemps, les Frères du Sacré-Cœur viennent travailler à la préparation des jardins et à l'entretien du verger et des haies<sup>7</sup>. Louis LaVergne, aussi avocat, partage cet intérêt agraire avec son frère Joseph, comme Adolphus Stein et Wilfrid Laurier qui s'adonnent tous à la culture d'un verger<sup>8</sup>.

Les résidences du village comportent souvent des clôtures. Le journal local mentionne celle d'Ernest Pacaud: "[...] élégante clôture avec barrières aux découpures gracieuses<sup>9</sup>." Armand Lavergne se souvient avec nostalgie des maisons de son enfance: "On a [...] adopté la mode américaine d'abattre les grilles et les clôtures de bois ou de fer forgé qui entouraient et distinguaient autrefois les propriétés<sup>10</sup>." Pour sa part, Pietro Gravel écrivait à son frère Henri: "[...] j'aimerais à t'avoir pour refaire une clôture, planter une haie soit en pin ou en épinette, afin d'arranger notre propriété [...]<sup>11</sup>."

Cependant, malgré les efforts que cette petite bourgeoisie apporte à l'amélioration du village, ce dernier conserve des dimensions relativement restreintes. Le témoignage de Renaud LaVergne nous rend une image réaliste du milieu agricole dans lequel se développe le village d'Arthabaska. Parlant du lieu de résidence de son oncle Joseph, il affirme: "Malheureusement, il

---

<sup>6</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 1<sup>er</sup> août 1878, n° 33, p. 2, col. 5-6.

<sup>7</sup> Armand Lavergne, *Trente ans de vie nationale*, p. 31. Aussi, Jules Martel, *Histoire du Collège de Victoriaville*, I-30.

<sup>8</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 94; Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, IV-273 et Robert Rumilly, *Sir Wilfrid Laurier*, p 72-74, cité par Joseph Schull, *op. cit.*, p. 140. On raconte que Wilfrid Laurier "[...] excusait les petits voleurs qui escaladaient sa clôture et grimpaient dans ses pommiers."

<sup>9</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, vendredi, 13 juin 1879, n° 26, p. 2, col. 5.

<sup>10</sup> Armand Lavergne, *op. cit.*, p. 35-36.

<sup>11</sup> Lettre de Pietro Gravel à son frère Henri, Arthabaska, 6 juillet 1891, in Lucienne Gravel, *Les Gravel*, p. 68-69.

était borné par une parcelle de terre sur laquelle s'élevait une étable où erraient à leur gré, volailles, vaches et porcs [...]<sup>12</sup>." Ainsi, la moindre brise fait pénétrer au cœur de cet embryon de civilisation, des relents de fumier mêlés à l'odeur de foin coupé.

D'après le recensement de 1851, toutes les maisons étaient construites en billots. Dix ans plus tard, le village comprend 69 maisons de bois, 1 de billots et 4 de briques. En 1871, on y dénombre 122 maisons, et en 1881, 184<sup>13</sup>. La brique apparaît comme le matériau de l'habitation bourgeoise. L'honneur d'avoir construit la première maison de brique d'Arthabaska reviendrait au notaire Théophile Côté qui en aurait fait construire une dès 1851<sup>14</sup>. L'habitation du médecin Urgel-Médéric Poisson est construite avec le même matériau en 1856, comme celle d'Adélard Picher qui date d'avant 1863. La maison de Wilfrid Laurier est de briques rouges avec fondations de pierres brutes<sup>15</sup> comme celle de Rufus Wadleigh<sup>16</sup>. En 1875, Ernest Pacaud lambrisse la sienne en brique tandis que M. Pépin, son voisin, s'en fait construire une près du palais de justice<sup>17</sup>. Le poète Adolphe Poisson et l'avocat Joseph LaVergne, en font construire chacun une en 1877<sup>18</sup>. La liste pourrait s'allonger puisque Henri Beaudet possède aussi une maison de brique construite la même année<sup>19</sup>. C'est aussi le cas de Guillaume Barthe et son épouse, Louise Pacaud, qui habitent "[...] une longue maison de brique, face à l'actuel bureau de poste

12 Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 127-128.

13 Maryse Vaillancourt, *L'évolution architecturale d'Arthabaska de 1835 à 1945*, p. 26.

14 Emile Falardeau, *Artistes et Artisans du Canada, 6<sup>e</sup> série, Marc-Aurèle Suzor-Coté Peintre et Sculpteur 1869-1937*, p. 89. D'après Maryse Vaillancourt, cette maison daterait plutôt de 1859, *op. cit.*, p 27 et 105. Dans le volume *Centenaire d'Arthabaska*, on affirme qu'il s'agit de la première maison de brique construite dans les Cantons de l'Est. Voir p. 83.

15 Maryse Vaillancourt, *op. cit.*, p. 104.

16 Jules Martel, "Les Frères du Sacré-Cœur Arthabaska-Victoriaville", in *Aux sources des Bois-Francs*, vol. 2, n<sup>o</sup> 2, décembre 1983, p. 42; aussi, Jules Martel, *Histoire du Collège [...]*, I-31-33, cité par Maryse Vaillancourt, *op. cit.*, p. 28-29.

17 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 9 septembre 1875, n<sup>o</sup> 39, p. 2, col. 2.

18 Marché entre Louis Caron et Joseph LaVergne, devant M<sup>e</sup> Louis Rainville, 24 juillet 1877, acte n<sup>o</sup> 2743, cité par Maryse Vaillancourt, *op. cit.*, p. 28.

19 *Id.*, p. 33. À la page 160, l'auteure indique la période 1860-1870 comme décennie de construction de cette maison.

d'Arthabaska<sup>20</sup>.

Indépendamment des matériaux utilisés, la période 1860-1880 s'avère très importante en regard de la construction domiciliaire. C'est durant cette période que le village acquiert ses principales caractéristiques. En 1875, le journal local se fait l'écho de ces transformations accélérées.

Du train que les choses vont, l'ouvrage ne manquera pas ici ce printemps. Outre la construction du collège, il y aura aussi plusieurs résidences privées, entre autres, celles de M. Laurier et de M. Ernest Pacaud. On nous dit que M. L.-O. Pepin, qui a acheté la terre de M. Adolphe Beauchêne, doit s'y faire construire une belle maison, à la place de l'ancienne<sup>21</sup>.

Deux ans plus tard, en 1878, on pouvait lire:

Malgré la crise qui sévit partout, notre village travaille toujours à sa toilette. Plusieurs maisons sont en voie de construction. Monsieur C. Leblanc, marchand, en fait construire une sur un terrain vacant près de la propriété du shérif. Dans la même rue monsieur Urbain Girouard remplace une vieille mesure par une maison très confortable et monsieur Elzéar Ouellet, marchand, fait réparer sa résidence à neuf. Grâce à l'habileté de monsieur Louis Caron, entrepreneur ce sera une des plus jolies résidences de ce village. Sur la rue Pepin les fondations d'une maison sont terminées<sup>22</sup>.

À la fin du même mois, le journal mentionne que "[...] Monsieur L.-O. Pepin vient de concéder un autre emplacement contigu à la propriété de Mr C.C. Bernier. Monsieur Lallier, le nouveau propriétaire est à préparer les matériaux d'une maison. Encore du progrès<sup>23</sup>." Bref, la construction se porte bien à Arthabaska, même dans ce contexte de crise économique mondiale. Les nouvelles demeures comprennent même les derniers développements de la technologie: raffinement des plans, système d'éclairage au gaz, chauffage central et installations sanitaires,

---

20 Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 88.

21 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 23 mars 1876, n° 15, p. 2, col. 5.

22 *Id.*, jeudi, 1<sup>er</sup> août 1878, n° 33, p. 2, col. 5-6.

23 *Id.*, jeudi, 22 août 1878, n° 36, p. 2, col. 5.

comme c'est le cas chez Wilfrid Laurier, où la maison est équipée d'une fournaise, d'un système d'eau courante et d'une salle de bain<sup>24</sup>.

Quant aux formats des habitations, il ne semble pas se dégager d'uniformité car les opinions varient considérablement sur le sujet. La maison des Laurier est de proportion trop considérable au goût de Madame Laurier<sup>25</sup>. D'un autre côté, les bureaux de Wilfrid Laurier et de son associé Joseph LaVergne sont situés dans un édifice composé d'un "[...] rez-de-chaussée à toit plat et ne comprend guère que quatre petites chambres. Dans cette maison si exigüe, il n'y avait pas possibilité de traiter d'affaires personnelles [...]"<sup>26</sup>. Les divisions intérieures de certaines maisons révèlent à elles seules une certaine opulence. C'est le cas chez Joseph LaVergne:

[...] le rez-de-chaussée ne possédait que trois grandes pièces [...] un grand salon à droite, en entrant, qui communiquait avec la salle à manger et, par une deuxième porte, avec le vestibule d'entrée; enfin une troisième chambre donnait sur une jolie véranda. Un boudoir du côté gauche complétait l'ensemble. La cuisine ainsi que le bureau étaient dans une "allonge"<sup>27</sup>.

Chez les Laurier, "Vous pénétrez dans un spacieux vestibule, et on vous fait entrer dans le salon, à gauche [...] qui occupe toute la longueur de la maison [...]. À droite du vestibule se trouve un boudoir, et plus loin, la salle à dîner [...]"<sup>28</sup>. Quel contraste si on compare ces résidences à l'habitation du marginal "citoyen Blanchet"<sup>29</sup>, telle que décrite par Renaud LaVergne et Henri d'Arles:

Sa maisonnette devait être la seule du genre dans tout le Québec; aussi, celui qui passait dans ce rang<sup>30</sup> si pittoresque la montrait-il du doigt. Elle était divisée en

<sup>24</sup> Maryse Vaillancourt, *op. cit.*, p. 29 et 108.

<sup>25</sup> Joseph Schull, *Laurier*, p. 99.

<sup>26</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 91-92.

<sup>27</sup> *Id.*, p. 126.

<sup>28</sup> J.-S. Willison, *op. cit.*, reproduit par Ulric Barthe, *op. cit.*, p. XI-XIII, et par Réal Bélanger, *op. cit.*, p. 171.

<sup>29</sup> Pierre Blanchet était un ancien avocat devenu ermite.

<sup>30</sup> Il s'agit ici de l'avenue Pie X, vulgairement appelée *rang Cinq Chicots*.

deux parties. Dans la première, Blanchet vivait seul avec son chien, son chat et ses livres. La seconde était occupée par sa vache et ses poules. Dans le grenier s'entassait la petite récolte de fourrage, et dans sa cave, ses légumes<sup>31</sup>.

Cependant, en général, l'allure des résidences cossues d'Arthabaska reflète une préoccupation d'ordre esthétique certaine chez les propriétaires. D'après Armand Lavergne, "[...] les maisons, quoique de construction récente, étaient cependant, pour la plupart, de vieux style canadien sans prétention, mais si joli<sup>32</sup>." De son côté, Renaud LaVergne souligne le style canadien-français de la maison de son père Louis<sup>33</sup>. Une étude de l'architecture met en évidence le style "italien pur" de la maison de Wilfrid Laurier, et le style "italien vernaculaire" de celles d'Henri Beaudet<sup>34</sup> et d'Ernest Pacaud<sup>35</sup>. Celle du poète Adolphe Poisson, aussi de style italien, aurait été originellement recouverte de stuc<sup>36</sup>.

En ce qui concerne les couleurs préférées de l'élite d'Arthabaska, les renseignements deviennent plus rares. Outre la mention du "Vert logis" qui caractérise les goûts de Joseph LaVergne<sup>37</sup>, nous ne disposons guère que du témoignage de Jessie Bettez, épouse du docteur Louis Gravel, qui nous laisse une description de leur habitation. Dans une lettre à son fils Henri, elle écrivait: "La maison est belle; tout le monde dit que c'est la plus belle du village. Elle est d'un beau gris fer et les moulures blanches, les cadres de châssis gris et pointus du haut et des coches en rapetissant chaque bord, c'est beau et les portes rouges foncé [...]<sup>38</sup>." Par ailleurs, le

<sup>31</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 250.

<sup>32</sup> Armand Lavergne, *op. cit.*, p. 35.

<sup>33</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 218-219.

<sup>34</sup> Maryse Vaillancourt, *op. cit.*, p. 32 et 34. Henri Beaudet est mieux connu sous le pseudonyme Henri d'Arles.

<sup>35</sup> *Ibid.*, Ernest Pacaud vend cette maison au juge Marc-Aurèle Plamondon, avant 1890.

<sup>36</sup> *Ibid.* L'auteure a recueilli de nombreuses informations grâce aux plans ou aux contrats de construction passés devant notaires entre les propriétaires et Louis Caron, architecte très en demande à cette époque.

<sup>37</sup> Gisèle Beaudet, *Le patrimoine architectural dans les Bois-Francs*, tome I: Victoriaville-Arthabaska, p. 150.

<sup>38</sup> Lettre de Jessie Bettez-Gravel à son fils Henri, Arthabaskaville, 29 juillet 1889, in Lucienne Gravel, *op. cit.*, p. 51.

journaliste John S. Willison écrivait que la maison de Wilfrid Laurier comporte "[...] peu d'ornementation extérieure<sup>39</sup>." La description que fait Armand Lavergne de la maison de son père Joseph, va dans le même sens: "La maison des LaVergne, à Arthabaska, toute modeste qu'elle fut d'apparence et de train [...]<sup>40</sup>." Enfin, parmi les rares descriptions de maisons de l'époque, les Frères du Sacré-Cœur ont conservé le souvenir de la maison de Rufus Wadleigh, édifice qui leur a servi de première habitation lors de leur implantation au Canada. Cette résidence était pourvue d'une galerie sur trois de ses côtés<sup>41</sup>. On retrouve une caractéristique semblable chez Wilfrid Laurier où la maison est garnie à l'avant, d'une véranda à laquelle on accède par un escalier<sup>42</sup>.

L'intérieur de la maison bourgeoise reflète souvent une recherche d'élégance et d'esthétique à la mesure des plans d'ensemble, dont on confie la conception à des architectes. Outre l'agencement des espaces vitaux, nous pouvons constater la présence d'innombrables objets dont le but principal semble d'apporter une dimension distinctive à ses propriétaires. Ainsi, chez Joseph LaVergne, on peut apercevoir "[...] une belle madone en pierre et trois petits lampions aux couleurs de la France." Renaud LaVergne consacre quelques lignes de ses *Mémoires* à la description du patrimoine familial, notamment en ce qui concerne "[...] une ancienne peinture de saint Antoine de Padoue et un crucifix d'ivoire." En plus des différents symboles religieux dont on pouvait probablement retrouver l'équivalent dans toutes les maisons du Québec de cette époque, l'élite se particularise par la conservation de symboles à caractère profane. Par exemple, l'amour de la France, exalté par la poésie québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle, se traduit aussi par des symboles visuels. Renaud LaVergne écrit: "[...] Armand et moi couchions dans la même

<sup>39</sup> Texte paru dans le *Toronto Globe* du 30 août, reproduit par Ulric Barthe, dans l'introduction de son volume: *1871-1890 Wilfrid Laurier à la Tribune [...]*, p. XI-XIX, la citation provient de la page XI; cité aussi par Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier quand la politique devient passion*, p. 171.

<sup>40</sup> Armand Lavergne, *op. cit.*, p. 32. Cité par Lionel Bouchard, *Adolphe Poisson le bardé d'Arthabaska 1849-1922*, p. 25.

<sup>41</sup> Jules Martel, *Histoire du Collège d'Arthabaska*, I-31. On peut aussi y consulter un croquis de la maison de Rufus Wadleigh.

<sup>42</sup> J.-S. Willison, *op. cit.*, reproduit par Ulric Barthe, *op. cit.*, p. XI-XIX, voir p. XI.

chambre. Elle était ornée de deux reproductions de Delacroix qui contribuèrent à nous faire connaître, dès notre jeune âge, Napoléon et son épopee<sup>43</sup>.

Outre son aménagement, les matériaux utilisés pour sa construction, ses dimensions et les garnitures extérieures et intérieures, la maison bourgeoise se distingue aussi par le style de vie qu'on y mène.

### la domesticité

La domesticité représente généralement un indicateur utile pour l'identification d'une certaine élite. À Arthabaska, on retrouve la présence de domestiques chez le marchand Adolphus Stein, chez les avocats Wilfrid Laurier, Charles-J. Powell, et Joseph LaVergne<sup>44</sup>. À propos de ce dernier, Renaud LaVergne, neveu de Joseph, mentionne dans ses mémoires, "une petite Irlandaise" engagée comme servante chez son oncle<sup>45</sup>. L'offre de services ne parvient pas à combler la demande car, en 1880, le journal publie cette annonce: "Plusieurs servantes trouveraient à se placer avec de bons salaires dans les maisons de ce village. On n'a jamais vu pareille rareté de cuisinières et de filles de chambre que cette année [...]"<sup>46</sup>.

La domesticité apparaît comme une nécessité au sein de la population bourgeoise qui, dégagée des travaux que requiert l'entretien quotidien de l'habitation, en profite pour vaquer à des occupations jugées plus gratifiantes. Le rôle du personnel engagé prend toute sa signification

---

43 Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 39, 82-83.

44 *Id.*, p. 115; Maryse Vaillancourt, *op. cit.*, p. 108; *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 12 octobre 1876, n° 44, p. 2, col. 2, et jeudi, 13 mars 1879, n° 13, p. 2, col. 6-7. On retrouve deux servantes chez C.-J. Powell; voir Alcide Fleury, "Armand Lavergne 1880-1935", in *Aux Sources des Bois-Francs*, vol. 1, n° 3, mars 1983.

45 Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 83-84, 92 et 130.

46 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 3 juillet 1880, n° 29, p. 2, col. 5.

dans les occasions exceptionnelles que représentent les réceptions. C'est dans ces moments que les domestiques deviennent de véritables symboles de distinction tant par leur nombre que par leur qualité et le résultat de leur travail.

### la sociabilité

L'élite attire l'élite; aussi, à Arthabaska, on reçoit beaucoup. Nous pouvons regrouper les visiteurs de marque en plusieurs catégories. Par exemple, sur le plan religieux, les visites de prêtres ou de prélates ne passent pas inaperçues, qu'il s'agisse de la tournée pastorale ou d'une simple visite de passage<sup>47</sup>. Le presbytère sert alors de lieu d'hébergement.

D'autres visiteurs appartiennent au domaine judiciaire; c'est le cas entre autres des juges Coursol et Rioux<sup>48</sup> qui viennent à Arthabaska, le premier en visite chez le shérif Quesnel, le deuxième pour y exercer son métier. Passons sous silence le défilé d'avocats et de notaires venus pour affaires et dont la présence est tout de même signalée dans le journal local. Mentionnons cependant le passage de quelques fonctionnaires gouvernementaux: un inspecteur des bureaux publics, un agent des terres de la Couronne et un garde forestier, tous hôtes des "notables" d'Arthabaska<sup>49</sup>.

Le monde de l'éducation fournit aussi de nombreux exemples de visites. Retenons entre autres le séjour du frère provincial de la congrégation des Frères du Sacré-Cœur<sup>50</sup>. L'organisation

<sup>47</sup> *Id.*, jeudi, 13 mars 1879, n° 13, p. 3, col. 1; jeudi, 20 mars 1879, n° 14, p. 2, col. 4; jeudi, 27 mars 1879, n° 15, p. 2, col. 4; vendredi, 13 juin 1879, n° 26, p. 2, col. 5; jeudi, 4 octobre 1877, n° 43, p. 2, col. 3. Aussi, *Le Journal des Trois-Rivières*, 2<sup>e</sup> année, n° 38, mardi, 2 octobre 1866, p. 2, col. 2.

<sup>48</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 18 janvier 1872, n° 7, p. 2, col. 4 et samedi, 8 mars 1880, n° 21, p. 3, col. 1.

<sup>49</sup> *Id.*, jeudi, 8 août 1878, n° 34, p. 2, col. 5; samedi, 21 août 1880, n° 26, p. 2, col. 3 et jeudi, 8 mai 1879, n° 9, p. 2, col. 3.

<sup>50</sup> *Id.*, jeudi, 8 mai 1879, n° 21, p. 2, col. 5.

du Collège en 1872 fournit à elle seule un prétexte à d'innombrables passages de frères occupant différentes fonctions dans la hiérarchie de leur communauté.

Enfin, l'univers politique fournit lui aussi sa large part de visiteurs. Députés, ministres et fonctionnaires de tout acabit gravitent de plus en plus nombreux autour de la personne de Wilfrid Laurier au fur et à mesure que sa carrière politique se développe dans le sens que l'on connaît. C'est surtout après son discours sur le libéralisme prononcé à Québec durant l'été 1877, qu'Arthabaska prend les allures d'une véritable capitale mondaine<sup>51</sup>. Si l'on souligne le passage de plusieurs personnalités par une simple mention perdue parmi les autres nouvelles, la halte qu'effectue le marquis de Lorne à Arthabaska en 1878, crée certains remous au sein de la population. Les uns érigent des arches décoratives et illuminent leurs foyers, tandis que d'autres protestent par la voie de lettres ouvertes publiées dans le journal local<sup>52</sup>.

Enfin, il est des visites qui sont carrément indésirables. Arthur Buies, revient à Arthabaska en 1871; le journal local rappelle aux lecteurs/trices le scandale qu'il avait produit l'année précédente en se promenant "entièrement nu" dans l'hôtel Dorais<sup>53</sup>. Ailleurs, par exemple chez les LaVergne, on possède une façon bien spéciale de signifier aux intrus qu'ils ne sont pas les bienvenus. Une amie d'Emilie Barthe-LaVergne s'annonce à un moment inopportun; "Ma tante s'alita et Mrs. Drayner ne trouva à son arrivée qu'une personne geignante. Elle n'avait d'autre alternative que de plier bagage, ce qu'elle fit en femme du monde. Sitôt après son départ, miracle! ma tante était guérie, à notre grand étonnement<sup>54</sup>."

---

51 Joseph Schull, *op. cit.*, p. 109.

52 Exemple: L'hon. George Irvine était dimanche en ce village l'hôte de M. Joseph LaVergne. *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 8 août 1878, n° 34, p. 2, col. 5; jeudi, 28 novembre 1878, n° 50, p. 2, col. 1 et "Paie, Baptiste, Paie", *id.*, jeudi, 1<sup>er</sup> mai 1879, n° 20, p. 2, col. 3.

53 *Id.*, jeudi, 1<sup>er</sup> juin 1871, n° 26, p. 2, col. 5. Aussi, Joseph Schull, *op. cit.*, p 79-80.

54 Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 217.

Durant toute la décennie 1870-1880, le journal local témoigne d'un va-et-vient continual de personnalités de différentes envergures au village d'Arthabaska qui devient par le fait même le théâtre de nombreuses réceptions. *L'Union des Cantons de l'Est* publie plusieurs comptes rendus de banquets offerts en l'honneur des uns et des autres, souvent à l'occasion d'une nomination ou d'une victoire politique. Mais ceci ne représente toutefois qu'une facette de la sociabilité car, en dehors de ces festivités qui demeurent tout de même occasionnelles, il existe plusieurs formes de divertissements qui ne concernent que la bourgeoisie locale.

### les loisirs

Les loisirs, comme tant d'autres aspects de la vie quotidienne, représentent des occasions qui permettent de déployer une originalité qui marque, d'une certaine façon, le goût de la distinction. En effet, en y regardant de près, on peut constater qu'il existe une démarcation relativement nette entre les loisirs des simples et ceux de l'élite.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on organise des tournois sportifs qui atteignent parfois, dans les grandes villes, l'envergure nationale: boxe à Montréal, régates à Québec, croquet à Drummondville, etc. Au niveau de la société rurale d'Arthabaska dans la décennie 1870-1880, la classe besogneuse disposait d'un éventail d'activités souvent reliées à la nature. Cependant, à cause des travaux accaparants du travail de la terre durant l'été, c'est surtout l'hiver que l'on pouvait s'adonner à des ébats qui ne portaient pas encore le nom de *sports*<sup>55</sup>. Sans réglementations autres que spontanées, on s'adonnait au patinage, au traîneau, au *toboggan*, à la raquette et au *tape-cu*<sup>56</sup>. Durant l'été, on subit l'influence européenne. En effet, le vélocipède, alors très en vogue en

<sup>55</sup> Robert Burnand affirme que ce terme ne commencera à se répandre en France qu'à partir de l'aube du XX<sup>e</sup> siècle; le mot, en 1870, est encore inconnu. *La vie quotidienne en France de 1870 à 1900*, p. 245.

<sup>56</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p 147-148.

France, est introduit à Québec à l'automne 1868 et à Arthabaska au printemps 1869<sup>57</sup>. La nouvelle invention ne se répand pas sans inconvénients:

Lundi après midi, M. Spénard de Coaticook arrivait à l'hôtel Boisclair à course de vélocipède. Le cheval de M. Tourigny [...] entendit le bruit et prit le mors au dent. Il alla se heurter sur la clôture avoisinant le palais de justice, et ne s'arrêta que quelques arpents plus loin, après que la barouche qu'il traînait l'eut laissé avec une partie du harnais [...]<sup>58</sup>.

Outre le vélocipède, la population ne dispose guère que des pique-niques, des promenades, de la pêche et des réunions familiales comme loisirs habituels. Parfois, en juillet, août ou septembre, un cirque américain s'arrête l'espace d'une journée, apportant une note exotique au quotidien. Mais, de 1877 à 1881, le journal local n'en fait plus mention. À la fin du mois de septembre ou au début d'octobre, l'exposition agricole régionale attire un public venu des paroisses environnantes.

Pour le plaisir des amateurs attirés par les spectacles équestres et les paris, il se tient des courses de chevaux un peu partout dans les alentours: à Somerset, Kingsey Falls, Victoriaville et Arthabaska, mais c'est surtout à Saint-Norbert que les inconditionnels de ce sport sont le plus choyés. Durant les années 1870-1880, ce type d'activités est en plein essor<sup>59</sup>. Ces courses ont lieu généralement entre les mois de juin et d'octobre inclusivement. Les éleveurs de chevaux en profitent pour se faire connaître en faisant valoir leurs talents.

Sur un tout autre plan, la milice offre à l'élément mâle une possibilité de briller en société. Un spécialiste de la question a démontré que le prestige représente l'une des principales motivations qui attirent les recrues: "Le régiment, c'est avant tout un club social [...]. Pour tous,

<sup>57</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 5 novembre 1868, n° 48, p. 3, col. 3 et jeudi, 1<sup>er</sup> avril 1869, n° 17, p. 3, col. 4.

<sup>58</sup> *Id.*, jeudi, 8 juillet 1869, n° 31, p. 3, col. 2-3.

<sup>59</sup> Donald Guay, *Histoire des courses de chevaux au Québec*, p. 39.

l'entraînement militaire est un jeu, tout au moins un divertissement. La Milice c'est un dérivatif à l'ennui collectif<sup>60</sup>." Même conçue comme telle, la milice joue un rôle important en regard de l'élite puisqu'en 1869<sup>61</sup>, on retrouve parmi les volontaires d'Arthabaska, des noms qui allaient acquérir du lustre sous peu, notamment ceux de Basile Thérioux fils, du shérif Quesnel, de Wilfrid Laurier, etc.<sup>62</sup>.

Dans un premier temps, la milice fonctionne sur la base du volontariat. Dans l'éventualité où le volontariat ne réussit pas à remplir les rangs, on recourt au tirage au sort. Dans ce dernier cas, les recrues dont le nom était tiré s'enrôlent pour une période de deux ans<sup>63</sup>. Parce que le recrutement s'avère de plus en plus difficile, à partir de 1872 on a tendance à recourir au tirage au sort de façon systématique<sup>64</sup>. Costumé et armé par le gouvernement<sup>65</sup>, le milicien doit se soumettre à huit jours d'exercices militaires par année pour lesquels il reçoit une rétribution<sup>66</sup>. Ces salaires n'ont pas l'heure d'attirer beaucoup la clientèle qui, en conséquence, demeure la plupart du temps de mauvaise qualité<sup>67</sup>. L'avantage de l'enrôlement volontaire consiste surtout à faire automatiquement partie de la milice de réserve<sup>68</sup>, et par le fait même, d'avoir la chance de se

<sup>60</sup> Jean-Yves Gravel, *L'armée au Québec (1868-1900) Un portrait social*, p 131-132.

<sup>61</sup> L'avènement de la confédération et le départ des troupes britanniques du territoire canadien avaient amené le gouvernement fédéral à réorganiser la milice en 1868. *Id.*, p. 10.

<sup>62</sup> *L'Union des Cantons de l'Est, jeudi*, 18 mars 1869, n° 15, p. 2, col. 7; *jeudi*, 8 juillet 1869, n° 31, p. 2, col. 4 et *jeudi*, 12 août 1869, n° 36, p. 3, col. 3.

<sup>63</sup> Le volontaire s'enrôle pour une période de 3 ans. Jean-Yves Gravel, *op. cit.*, p. 27.

<sup>64</sup> *Id.*, *jeudi*, 4 mars 1869, n° 13, p. 2, col. 5. Le nombre de recrues est fixé pour chaque comté; voir Jean-Yves Gravel, *op. cit.*, p. 129. Durant la décennie 1870-1880, la milice canadienne est en crise: les effectifs passent de 40 000 en 1873 à 20 000 en 1877. Le gouvernement fédéral s'inquiète de cette situation. *Id.*, p. 35.

<sup>65</sup> *L'Union des Cantons de l'Est, jeudi*, 1<sup>er</sup> juillet 1869, n° 30, p. 2, col. 5.

<sup>66</sup> *Id.*, *jeudi*, 4 mars 1869, n° 13, p. 2, col. 5 et *jeudi*, 4 mars 1869, n° 13, p. 2, col. 5. Le nombre de journées d'exercices varie suivant les années et se situe entre 6 et 12. En 1881, le nombre en sera fixé à 12; Jean-Yves Gravel, *op. cit.*, p. 21 et 71. Un officier d'état-major reçoit en 1878, la somme de 1 200 \$. Jusqu'en 1883, l'allocation quotidienne des miliciens s'élève à 4,87 \$ pour un lieutenant-colonel, 3,90 \$ pour un major, 2,82 \$ pour un capitaine, 1,58 \$ pour un lieutenant, 1,25 \$ pour un enseigne, 1 \$ pour un sergent-major, 0,70 \$ pour un sergent, 0,60 \$ pour un caporal et 0,50 \$ pour un simple soldat. Jean-Yves Gravel, *op. cit.*, p. 29 et 38.

<sup>67</sup> *Id.*, p. 39.

<sup>68</sup> *L'Union des Cantons de l'Est, mercredi*, 29 mai 1872, n° 26, p. 2, col. 4.

rendre au front, en cas de guerre, après les premiers soldats qualifiés de "chair à canon".

Chaque paroisse forme une compagnie qui assiste annuellement à un camp militaire tenu généralement entre le 10 juin et le 20 juillet<sup>69</sup>. Le camp regroupe les compagnies en un bataillon. Ainsi, à chaque année, renaît une véritable émulation autour de la question du choix de la ville ou du village qui jouera le rôle d'hôte. En 1872, l'un de ces camps se tient à Arthabaska, ce qui procure à la population locale, une grande fierté. Est-ce en prévision de ce camp qu'au mois de mai, le lieutenant colonel Barwis organise une association de tir qui devait rejoindre tous les "mordus" du district d'Arthabaska? Quoi qu'il en soit, pour sa part, le shérif Quesnel prête le terrain nécessaire à la réalisation des opérations militaires. Cette activité entraîne des retombées économiques évidentes: "Les messieurs suivants ont obtenu les contrats pour l'approvisionnement du camp: G. Gendreau, grocerie; L.-O. Pepin, pain; F. Moras, viande; L.-O. Pepin, fourrage et combustible." Le camp, avec ses discours, ses défilés militaires accompagnés de fanfares, devient une véritable attraction culturelle régionale, mais si l'on excepte l'événement que constitue la tenue d'un camp militaire, la question de la milice ne retient l'attention de la presse que de façon sporadique<sup>70</sup>. D'ailleurs, au niveau des instances gouvernementales se répand l'opinion de supprimer les bataillons ruraux que l'on affirme mal entraînés, indisciplinés et ignorants<sup>71</sup>. Dès lors, la milice apparaît beaucoup plus comme un divertissement qu'une affaire sérieuse car l'indiscipline, la dissipation, les défections nombreuses, la rigolade, l'attrait du costume sont des raisons beaucoup plus communes quant à la motivation des recrues que l'idéal militaire<sup>72</sup>. D'ailleurs, cette opinion, largement répandue chez la plupart des officiers qui veut que le camp

<sup>69</sup> Jean-Yves Gravel, *op. cit.*, p. 73.

<sup>70</sup> *Id.*, mercredi, 29 mai 1872, n° 26, p. 2, col. 4; jeudi, 6 juin 1872, n° 27, p. 2, col. 6; jeudi, 27 juin 1872, n° 30, p. 2, col. 4; jeudi, 11 juillet 1872, n° 32, p. 2, col. 4.

<sup>71</sup> *Rapport de la Milice*, 1877 p. VIII et XXX et pour 1878 p. XIV, cité par Jean-Yves Gravel, *op. cit.*, p. 19.

<sup>72</sup> *Id.*, p. 75.

militaire soit une occasion d'amusement, est dénoncée par les hautes instances militaires<sup>73</sup>.

Outre la milice, les assoiffés de loisirs à caractère socioculturel peuvent toujours faire partie des *Amateurs*<sup>74</sup>. En 1869, à Arthabaska, on fonde une "société dramatique" dirigée par un conseil d'administration élu en bonne et due forme<sup>75</sup>. En 1871, cette société tient son assemblée générale au palais de justice et on y procède aux élections annuelles. Le conseil se compose alors du shérif et de six avocats<sup>76</sup>. On s'affaire à monter quelques classiques tels que *Thomas Morus* et *Le Bourgeois Gentilhomme*, ou même des auteurs québécois<sup>77</sup>. Il arrive parfois que l'on désire faire partager de bons moments à des auditoires autres que ceux des alentours immédiats. Ainsi, en 1871, on reprend *Le Bourgeois Gentilhomme* à l'Île d'Orléans, et en 1875, le spectacle donné à Arthabaska sera repris à Sorel<sup>78</sup>. Les *Amateurs* utilisent toutes les salles disponibles: celle du couvent, l'ancienne chapelle, la salle du collège, ou encore, la salle du marché<sup>79</sup>. Les soirées sont souvent offertes au profit de quelque œuvre de bienfaisance telle que l'église neuve, les pauvres, l'achat d'un orgue pour l'église, ou encore tout simplement l'amélioration de l'équipement musical des miliciens,<sup>80</sup> étant donné que plusieurs personnes font partie à la fois de la milice et des *Amateurs*.

Les soirées de cette époque sont plus variées et durent beaucoup plus de temps que celles d'aujourd'hui; les pièces de théâtre sont entrecoupées de numéros de chant, de musique,

73 *Rapport de la Milice*, 1871, appendice p. 35, cité par Jean-Yves Gravel, *op. cit.*, p. 89.

74 Ce terme, utilisé dans presque tous les villages de quelque importance, désignait des groupes d'amateurs de chant, de musique et/ou de théâtre et qui s'adonnaient à la pratique de l'un ou l'autre art.

75 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 18 novembre 1869, n° 50, p. 3, col. 1, p. 2, col. 3.

76 *Id.*, jeudi, 25 mai 1871, n° 25, p. 3, col. 1.

77 *Id.*, jeudi, 22 juin 1871, n° 29, p. 2, col. 3. En 1875, il est question de "[...] la pièce comique de M. Chagnon, auteur canadien; [...]", *id.*, jeudi, 29 juillet 1875, n° 33, p. 2, col. 4.

78 *Id.*, jeudi, 17 août 1871, n° 37, p. 2, col. 2 et jeudi, 26 août 1875, n° 37, p. 2, col. 3.

79 *Id.*, vendredi, 25 février 1870, n° 12, p. 2, col. 4; jeudi, 29 juillet 1875, n° 33, p. 2, col. 5; jeudi, 19 juin 1878, n° 27, p. 2, col. 4 et jeudi, 13 mars 1879, n° 13, p. 3, col. 1.

80 *Id.*, jeudi, 29 juillet 1875, n° 33, p. 2, col. 5; jeudi, 19 décembre 1878, n° 1, p. 2, col. 5; jeudi, 13 mars 1879, n° 13, p. 3, col. 1; jeudi, 21 mars 1878, n° 14, p. 3, col. 3 et jeudi, 17 août 1871, n° 37, p. 2, col. 2.

de récitation de poésie, etc. Toutefois, les mesures de sécurité apparaissent bien rudimentaires, comme en fait foi la fameuse soirée du 25 mars 1879.

Les dames du village ont donné en partie, mardi soir, une répétition des drames et chansons de leur première soirée. Nous disons en partie, car un accident bien grave arrivé à l'une des actrices, a dérangé le cours du programme.

Miss Antonia Poisson se fractura une jambe en passant à travers une trappe du plafond. Elle fut transportée chez sa mère où le Dr. Maranda lui prodigua ses soins. A peine l'assistance était elle revenue des émotions de cet accident, que le feu prit dans une lanterne chinoise et se communiqua dit-on à un rideau, ce qui donna une nouvelle commotion aux nerfs des dames présentes. Quelques minutes après, comme un petit garçon tirait le rideau une lampe fut renversée et le pétrole en feu, menaçant de tout brûler, créa un nouvel émoi facile à imaginer [...]<sup>81</sup>.

Il s'agit là d'une exception car en général ces soirées sont couronnées d'un véritable succès.

Occasionnellement, comme c'est le cas par exemple en 1873, des spectacles d'un autre type sont offerts à la population d'Arthabaska. En octobre, c'est dans le palais de justice que l'on assiste, ébahis, à une séance de projection d'images lumineuses: "Les portraits de Mgrs Taschereau, Bourget et autres étaient frappants de ressemblance. Celui du saint père emporta les applaudissements de la salle. Enfin, nous n'avons rien vu dans le genre qui soit plus instructif et amusant [...]" ; au début de janvier 1874, c'est un prestidigitateur-imitateur qui vient présenter son spectacle à Arthabaska: "[...] Signor Gerard imitera les chants de tous les oiseaux [...]<sup>82</sup>." C'est donc dire que la population d'Arthabaska a accès à un éventail d'activités culturelles relativement étendu si l'on tient compte de la population encore peu nombreuse de l'époque.

L'univers de l'enfance diffère de façon notable selon que l'on fait partie de l'élite ou de la classe laborieuse. Au sein de cette dernière, le jeu est souvent considéré comme un vice. Les

---

81 *Id.*, jeudi, 27 mars 1879, n° 15, p. 2, col. 4-5.

82 *Id.*, jeudi, 16 octobre 1873, n° 45, p. 2, col. 3-4 et mercredi, 31 décembre 1873, n° 3, p. 3, col. 2.

enfants des cultivateurs jouent un rôle économique important qu'ils doivent assumer très tôt, même au point de sacrifier l'école. Il n'en va pas de même chez l'élite où le mot "vacances" revêt un sens bien différent. Pendant que le petit paysan imite les adultes qui l'entourent en peinant sur la ferme, le rejeton de l'avocat, du notaire ou du médecin occupe ses loisirs autrement.

Renaud LaVergne se souvient de son enfance où on profitait du temps de vacances pour visiter la parenté, à Bécancour ou à Trois-Rivières. Mais ces déplacements ne représentent qu'une différence de contexte car, à Arthabaska ou ailleurs, les jeux demeurent très étroitement associés à la nature: promenades à dos de chèvres, exploration en forêt, pêche, chasse aux chauves-souris ou aux oiseaux, cueillette de fruits sauvages, masques confectionnés avec des citrouilles, sauts dans le foin à partir du faîte d'une grange, confection de barrages pour emprisonner des alevins, funérailles d'animaux, cache-cache, etc. etc.<sup>83</sup>. Le journal local insiste pour amener les parents à punir les enfants dont plusieurs prennent un grand plaisir à jouer les prédateurs en dénichant les oiseaux et en cassant les œufs sur les murs<sup>84</sup>. Durant les pique-niques organisés par les adultes, les enfants s'amusent dans les ruisseaux: "[...] vite une perche fabriquée avec la première branche coupée, un bout de corde et une épingle crochue pour faire office d'hameçon. Et la pêche commençait infructueuse et excitante<sup>85</sup>."

Quand l'enfant de la classe aisée s'amuse à parodier ses aînés, il le fait en substituant la chique de papa par un morceau de "réglisse française," vendue par les Frères du Sacré-Cœur. Durant l'année scolaire, "[...] très souvent, lorsque le surveillant était distrait, [les élèves] faisaient gicler le plus loin possible sur les murs et le plancher leur salive noirce par cette réglisse<sup>86</sup>." Parfois on se passionne pour des événements qui sortent de l'ordinaire, par exemple, les travaux

<sup>83</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 74, 77, 94, 102-103, 106-107, 255.

<sup>84</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 14 mai 1874, n° 22, p. 2, col. 1.

<sup>85</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 239.

<sup>86</sup> *Id.*, p. 133.

effectués au cimetière où l'on espère voir de l'inédit! Quand il ne se produit rien de bien rare, on organise une course de charrettes et l'on tente de gagner le prix offert par les parents. Les jours fastes, on va se baigner dans la rivière Nicolet, on y fait un pique-nique sur le terrain des Frères, on organise un défilé militaire où brille toujours Armand Lavergne:

Sa mère [...] lui avait fait confectionner un costume d'officier anglais: veston rouge strictement ajusté à la taille, avec col en drap lamé d'or, petit bonnet rond et plat liséré d'or également. Ce costume que nous admirions, rehaussait à nos yeux son prestige. Nous n'avions, nous, pour défilier devant lui, que la culotte, le garibaldi et la vulgaire casquette<sup>87</sup>.

Enfin, la lecture complète la panoplie des activités de la jeunesse dorée d'Arthabaska.

Parallèlement à ces activités enfantines, le monde adulte se distingue lui aussi du vulgaire par ses activités culturelles. Si l'élite pratique parfois les jeux de cartes (surtout le whist et le bridge), les jeux de dames et de dominos<sup>88</sup>, on est friand de loisirs sophistiqués et intellectuels où la lecture compte parmi les plus importants.

Chez l'élite, on possède généralement une bibliothèque privée. De plus, on s'abonne aux principaux journaux de l'époque. Mais, en dehors du privé, la lecture fait l'objet d'une organisation structurée. Ainsi, à l'instar de l'Institut canadien de Montréal, en province on cherche à copier le prestige de cette institution sans toutefois courir le risque d'acquérir la même réputation. On fonde donc un peu partout, des clubs littéraires qui poursuivent tous sensiblement les mêmes buts: promouvoir la lecture et offrir un lieu d'échanges intellectuels. À Plessisville, l'Institut canadien est fondé avant 1868; on organise un Club littéraire à Princeville en 1878 et un à

---

<sup>87</sup> *Id.*, p. 145 et 148.

<sup>88</sup> Le goût des cartes atteint parfois des sommets car le marchand général L.-O. Pepin tient, à l'étage supérieur de son magasin, une véritable "barbotte". Peiné de voir certains paroissiens "les plus en vue" s'y rendre régulièrement, le curé Buisson intervient personnellement afin d'amener les joueurs invétérés à une relative modération. *Id.*, p 43, 223, 145 et 264; aussi, *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 20 novembre 1879, n° 49, p. 3, col. 1.

Arthabaska en 1880. Le club de Princeville est abonné à 13 journaux, celui d'Arthabaska, à 18<sup>89</sup>.

L'organisation de clubs littéraires semble faire pendant à celle des bibliothèques paroissiales surveillées par l'évêque qui se réserve la recommandation des volumes à acheter<sup>90</sup>, et administrées localement par les curés. Dans le choix de volumes, les romans sont inexistants, du moins à Arthabaska où le curé Suzor les interdit avec la plus haute indignation:

"[...] ces livres remplis de mensonges, d'intrigues et d'insinuations perfides, vous y perdez votre foi, vous y perdez votre vertu. Ayez donc horreur de ces coupes empestées d'où l'iniquité coule par torrents. Jetez loin de vous ces livres scandaleux qui produisent une infinité de péchés et dessèchent à tout jamais la piété dans une âme [...]"<sup>91</sup>.

On met donc à la disposition du public, les ouvrages pieux et édifiants, conformes au modèle social que le clergé tente, parfois désespérément, de former. Du reste, l'élite ne semble pas faire trop obstruction à ce type de lecture; par exemple, Wilfrid Laurier lit assidûment la *Bible* et *L'Imitation de Jésus-Christ* de Lamenais<sup>92</sup>. Finalement, à Arthabaska, le goût de la lecture se porte suffisamment bien pour permettre à un dépositaire d'écouler une partie de la production de la maison française Abel Pilon & Cie qui possède deux représentants au Québec: M.-E. Dansereau pour la région de Montréal, et J.-A. Poisson, pour les Cantons de l'Est<sup>93</sup>. Le journal rejoint un public plus varié. *L'Union des Cantons de l'Est*, publié à Arthabaska, se fait le promoteur de la lecture en publiant régulièrement des comptes rendus d'ouvrages ou les sommaires de différentes revues, en plus d'offrir au public un feuilleton en première page.

89 *Id.*, mercredi, 22 janvier 1868, n° 7, p. 2, col. 5; jeudi, 7 février 1878, n° 8, p. 2, col. 3-4; samedi, 4 septembre 1880, n° 38, p. 3, col. 1; jeudi, 6 mars 1879, n° 12, p. 2, col. 6 et samedi, 2 octobre 1880, n° 42, p. 2, col. 6.

90 "Circulaire au clergé", 26 avril 1872, partie III, "Livres recommandés", in *Mandements des évêques du diocèse de Trois-Rivières*, vol. I, p. 360-364

91 13<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, 23 août 1871, *Cahiers de prêches*, p. 6.

92 Il s'agit de la bible anglaise version King James, voir: Schull, *op. cit.*, p 29 et 75, et Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 161.

93 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 24 janvier 1878, n° 6, p. 3, col. 6.

Si l'élite s'adonne à la lecture, elle s'intéresse aussi à l'écriture. Outre les discours politiques, les documents officiels, les plaidoiries et la correspondance personnelle, on se laisse aller au pur plaisir d'écrire. Wilfrid Laurier, dans un moment de découragement, tête de la poésie sans toutefois atteindre les sommets du poète J.-A. Poisson qui publiera quatre recueils de poèmes. De son côté, le curé Suzor entreprend la rédaction et la publication dans le journal local de l'histoire d'Arthabaska qui paraîtra en 1868 et 1869<sup>94</sup>.

En dehors de la lecture, la bourgeoisie aime bien la danse et la musique. Cependant, en ce qui concerne les bals, il faut affronter les foudres du curé Suzor qui s'y oppose sans appel et tourne en dérision ce type d'activités<sup>95</sup>. Qu'à cela ne tienne; on tentera d'organiser des soirées dansantes dans la plus stricte intimité, au risque de se faire dénoncer par "une mère de famille chrétienne" qui, sous le couvert de l'anonymat, écrit au curé Suzor: "[...] les bals et soirées dansantes sont remplacées par des petites soirées intimes [...]<sup>96</sup>." À la rigueur, on va danser chez Georges-Jérémie Pacaud, à Stanfold. Étant excommunié par le curé de sa paroisse, ce dernier (avec le citoyen Blanchet, d'Arthabaska) représente le prototype de libertin de village. Chez cet exclu, on peut donc s'abandonner à des plaisirs que le clergé, tenu à l'écart, aurait sûrement dénoncé s'il avait pu savoir...<sup>97</sup>.

La musique revêt donc un caractère bien spécial chez l'élite d'Arthabaska, comme le fait remarquer le frère Henri à son supérieur: "[...] les gens sont [...] passionnés à la folie pour la musique<sup>98</sup>." Un exemple suffira à montrer que ce goût atteint parfois la sophistication. En 1888,

---

94 La publication de "Quelques notes sur la paroisse Saint-Christophe-d'Arthabaska et sur ses premiers colons", débute dans *L'Union des Cantons de l'Est*, le mercredi, 29 avril 1868, n° 21, p. 1, col. 1-2-3. L'ensemble des textes sera publié sous forme de brochure en 1892.

95 *L'Union des Cantons de l'Est*, 21 mars 1867, n° 15, p. 3, col. 1.

96 Lettre anonyme datée du 12 février 1877 et insérée dans le *Cahier de prêches* entre les pages 132 et 133.

97 Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 35.

98 Lettre du Frère Henri au Frère Provincial, 19 juillet 1874, citée par Jules Martel, *Histoire du Collège de Victoriaville*, p 42-47; ref. p. 46.

Emilie Barthe rend visite à son fils Armand Lavergne et son neveu Renaud, tous deux pensionnaires au séminaire de Québec. Elle est accompagnée de sa fille Gabrielle. Durant la soirée, elle amène les enfants à une représentation de l'opéra bouffe *Le Grand Mogol*. "Nous étions avec elle dans une loge, en vue du tout Québec, lequel devait se demander ce que venaient faire là ces trois enfants<sup>99</sup>."

Il existe à cette époque une troupe de musiciens-comédiens connue sous le nom *d'Amateurs d'Arthabaska* que l'on surnommait parfois "la bande à Roméo Poisson." Ce dernier, tout en travaillant au bureau d'enregistrement, consacre ses loisirs à la musique. C'est lui qui touche l'orgue à l'église paroissiale et qui réorganise avec succès la fanfare locale. Le groupe donne des concerts en plein air, à l'église, lors de défilés militaires ou encore à l'occasion des soirées dramatiques et musicales où l'on peut entendre des airs d'opérettes et d'opéras. Comme dans le cas de la littérature, certains s'adonnent à la création. Roméo Poisson compose plusieurs pièces qui seront publiées. Sa renommée dépasse largement les frontières locales puisqu'il donne un concert à Winnipeg en 1879<sup>100</sup>.

Le fait de connaître la musique, ou mieux, de jouer d'un instrument, compte parmi les signes de distinction chers à l'élite d'Arthabaska. On fait apprendre le violon à Armand Lavergne et le piano aux enfants du docteur Gravel<sup>101</sup>. Ces deux exemples ne sont certainement pas des exceptions puisque le frère directeur du collège insiste auprès de ses supérieurs pour qu'ils lui envoient un frère enseignant spécialiste en musique. Dans sa lettre, il souligne "[...] mais n'amenez pas quelqu'un qui ébauche la chose; mieux vaut n'en point avoir que de nous faire

<sup>99</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 183.

<sup>100</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 12 juillet 1873, n° 31, p. 2, col. 4. Le terme *bande* est un terme de la langue anglaise utilisé dans le même sens que celui de *fanfare*; il s'agit donc du mot *band* prononcé à la française; aussi, jeudi, 1<sup>er</sup> mai 1873, n° 21, p. 2, col. 3; jeudi, 31 juillet 1873, n° 34, p. 2, col. 2; 23 novembre 1876, n° 50, p. 2, col. 4; jeudi, 2 janvier 1879, n° 3, p. 3, col. 1-2-3 et jeudi, 5 juin 1879, n° 25, p. 2, col. 5.

<sup>101</sup> Armand Lavergne, *op. cit.*, p. 34 et Lucienne Gravel, *op. cit.*, p. 29, 35 et 56.

moquer de nous, ce qui ne manquerait pas<sup>102</sup>." Ce témoignage montre bien qu'il existe, à Arthabaska, un bon nombre de personnes qui dépassent, en matière musicale, le stade du simple amateurisme. Parmi elles, qu'il suffise de mentionner les noms de Zoé Lafontaine (épouse de Wilfrid Laurier), Jessie Bettez (épouse du docteur Louis Gravel), Roméo Poisson, mademoiselle. M. Tourville, mademoiselle Dorais, etc. etc.

Ce goût de l'art, on peut l'étaler tout à loisir dans les innombrables soirées mondaines que l'on donne chez soi. On implante la mode des *salons* où il s'agit de créer un climat d'émulation culturelle. C'est probablement en référant à ce modèle que Renaud LaVergne, parlant d'Amélie Côté (épouse d'Adolphe Poisson), affirme que la société mondaine d'Arthabaska recherchait son salon<sup>103</sup>. Ailleurs dans ses *Mémoires*, il nous rend l'atmosphère de ces soirées:

[...] on faisait durer fort tard dans la nuit le plaisir de la conversation, en dégustant des crus choisis. Tous les sujets venaient sur le tapis: religion, littérature, beaux-arts, et même les potins du vieux Québec. Ceux-ci étaient colportés par plusieurs avocats distingués de passage au chef-lieu pour plaider devant la Cour<sup>104</sup>.

L'organisation de ce genre de soirées ne va cependant pas sans risques; en 1870, madame Hector Fabre l'apprend de façon assez peu cavalière quand, durant un sermon dominical, le curé Suzor compare sa maison à une "école de libertinage"<sup>105</sup>.

Durant le jour, du moins quand la température des mois d'été le permet, l'organisation et la fréquentation de piques-niques et garden-parties est l'une des activités favorites de la bourgeoisie. Le mont Christo, situé juste derrière l'église, les rives de la rivière Nicolet, le terrain des sœurs (de l'Hôtel-Dieu) ou celui des frères sont autant de lieux qui se prêtent à ce type de divertissements.

<sup>102</sup> Lettre du Frère Henri au Frère Provincial, 19 juillet 1874, citée par Jules Martel, *Histoire du Collège de Victoriaville*, tome 1, p. 42-47; ref. p. 46.

<sup>103</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 254.

<sup>104</sup> *Id.*, p. 175.

<sup>105</sup> Lettre d'Hector Fabre à Mgr Laflèche, *Archives de l'évêché des Trois-Rivières*, chemise "Saint-Christophe-d'Arthabaska". Voir annexe II.

Ces temps forts de la sociabilité bourgeoise s'incrurent dans la tête des jeunes et se métamorphosent en de précieux souvenirs d'enfance. Renaud LaVergne, parvenu à l'âge mûr, se souvient de ces piques-niques:

[...] Au jour fixé pour un grand pique-nique, une charrette s'arrêtait à la porte de tous les invités. On y entassait chaises pour les personnes âgées, trétaux et planches pour les tables, etc. [...] Chaque dame apportait son plat préféré, sa spécialité. [...] Tous sans exception étaient invités à sauter le ruisseau, à se rendre au pâturage où un programme varié nous attendait. [...] Chacun s'asseyait sur l'herbe. On faisait cercle autour des vieilles dames, confortablement assises sur des chaises, qui présidaient à des jeux organisés pour les enfants: courses à pied avec obstacles, courses les jambes dans une poche, courses avec une pomme sur la tête... Et que d'autres jeux oubliés! Chaque famille apportait son prix, et il y en avait tant que vainqueurs et vaincus en profitaiient. [...] Les voitures ramenaient bientôt les invités au village aux accents de nos chants du terroir<sup>106</sup>.

Toutefois, la bourgeoisie locale ne se satisfait pas totalement de ce dépaysement à si petite échelle et à si bon marché. Chez plusieurs, on retrouve le goût du voyage. Il est bien évident que les marchands se doivent de se rendre dans les grands centres dans le but d'approvisionner leurs magasins et que les politiciens sont forcés d'effectuer des campagnes électorales ou encore de faire la navette entre Québec ou Ottawa et Arthabaska. De leur côté, les Frères du Sacré-Cœur vont et viennent aux États-Unis et en Europe pour les affaires de leur communauté, surtout en 1878, alors qu'ils s'affairent à fonder leur deuxième établissement canadien à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce qui ne les empêche pas de voyager aussi pour le plaisir ou pour refaire une santé défaillante à l'instar de leur chapelain qui se rend passer l'hiver en Floride<sup>107</sup>.

Pour certaines personnes appartenant à l'élite locale, l'Europe n'était plus une découverte.

<sup>106</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 240.

<sup>107</sup> *Annales des F.S.C.*, p. 29, 55, 60, 63, 69 et *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 2 octobre 1879, n° 42, p. 3, col. 1.

C'est le cas notamment pour Emilie Barthe et Edouard Richard<sup>108</sup> qui y avaient déjà séjourné quelque temps avant de se fixer à Arthabaska. Par contre, Louis-Edouard Pacaud entreprend la traversée de l'Atlantique afin de visiter l'Europe en 1872<sup>109</sup>. En 1878, c'est au tour d'Eugène Crépeau de se rendre à Paris à l'occasion de l'exposition universelle. Louis-Edouard Pacaud le suit de près pour la même destination<sup>110</sup>. À la fin du mois de juillet 1878, P.-L. Tousignant, rédacteur du journal local, accompagne le chapelain des Frères du Sacré-Cœur d'Arthabaska, le révérend Hercule Trottier dans un voyage similaire dont on peut suivre les étapes grâce à sa correspondance publiée dans *L'Union des Cantons de l'Est*<sup>111</sup>.

D'autres entreprennent des périples un peu plus modestes en se rendant au Manitoba ou en Ontario<sup>112</sup>. D'autres enfin se contentent de déplacements encore plus rudimentaires. Par exemple, le curé Suzor va passer une dizaine de jours à l'Île Verte en 1873<sup>113</sup>. Occasionnellement, on se déplace pour des raisons de convenances; par exemple, plusieurs amis de William Duval, ancien avocat d'Arthabaska décédé à Québec, s'y rendent afin d'assister à ses funérailles<sup>114</sup>. Enfin, vers la fin de la décennie 1870-1880, Emilie Barthe prend peu à peu l'habitude d'aller passer des vacances annuelles à la Malbaie<sup>115</sup> afin de côtoyer la bourgeoisie américaine venue prendre l'air frais au Canada durant la canicule.

<sup>108</sup> Il s'agit ici de l'épouse de l'avocat Joseph LaVergne [Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 84-86] et de l'avocat Edouard Richard [Lionel Bouchard, *Adolphe Poisson, le barde d'Arthabaska*, p. 24].

<sup>109</sup> Il y demeurera trois mois et demi. *L'Union des Cantons de l'Est*, mercredi, 29 mai 1872, p. 2, col. 4, et jeudi, 12 septembre 1872, n° 41, p. 2, col. 5.

<sup>110</sup> *Id.*, jeudi, 19 juin 1878, n° 27, p. 2, col. 3; jeudi, 11 juillet 1878, n° 30, p. 3, col. 2-3 et jeudi, 27 juin 1878, n° 28, p. 2, col. 5.

<sup>111</sup> *Id.*, juillet-août-septembre 1878.

<sup>112</sup> *Id.*, jeudi, 11 juillet 1872, n° 32, p. 2, col. 5 et jeudi, 8 février 1877, n° 9, p. 2, col. 4.

<sup>113</sup> 8<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, *Cahiers de prêches*, p. 40. On ignore si c'était pour remplacer un collègue ou pour s'y reposer.

<sup>114</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 21 décembre 1871, n° 3, p. 3, col. 1.

<sup>115</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 160, 178-179.

Somme toute, les loisirs représentent un moyen de distinction parmi d'autres. Costume militaire, activités à caractère sportif ou culturel qui permettent de mettre le talent, ou à défaut, la fortune, en évidence au yeux du public, voyages où l'on s'approprie l'exotisme, voilà autant de voies permettant d'accumuler du prestige ou de mieux marquer la "différence" chère à la bourgeoisie.

Par ailleurs, il se présente dans la vie courante, nombre d'occasions que saisit le bourgeois pour construire et assurer sa réputation. Parmi celles-ci, les baptêmes, les mariages et les funérailles occupent une place de choix.

## **La condition bourgeoise**

### **la naissance**

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le Québec détient le record mondial de la fertilité en atteignant et parfois en dépassant le seuil de 50 naissances pour 1 000 habitants<sup>116</sup>. Durant la deuxième moitié du siècle, le taux tend à baisser passant de 41,2/1 000 en 1851 à 36,2/1 000 en 1901<sup>117</sup>. À Arthabaska, de 1870 à 1880 inclusivement, on compte un total de 1 118 naissances. Le nombre annuel varie entre 96 (en 1873, 1874 et 1880) et 118 (en 1875), ce qui démontre une certaine stabilité de la natalité. À cet égard, la paroisse de Saint-Christophe-d'Arthabaska semble bien représentative de la fertilité québécoise; elle aurait même tendance à se maintenir légèrement au-dessus de la moyenne provinciale dans ces régions de peuplement où la population est jeune

---

<sup>116</sup> Le Québec est suivi par la Serbie avec 45/1 000. Jean Provencier, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, p. 68-69.

<sup>117</sup> Jean Hamelin et Yves Roby, *op. cit.*, p. 52.

puisque le taux de natalité représente 49,5/1 000 en 1871 et de 50,9/1 000 en 1881<sup>118</sup>. En conséquence, durant la période étudiée, il s'effectue en moyenne un baptême à tous les trois ou quatre jours.

Au Québec, on a coutume de baptiser les enfants dès le lendemain de la naissance quand ce n'est pas le jour même. Le baptême marque l'insertion officielle au sein de sa communauté; aussi, on souligne l'événement de façon à distinguer cette journée que l'on veut mémorable. Chacun agit selon l'importance qu'il accorde à cette cérémonie en fonction des moyens financiers dont il dispose ou encore en regard du prestige dont il veut revêtir cette première étape de socialisation d'un enfant. Le faste connaît toutes les nuances.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le baptême s'effectue sous le signe du compérage. C'est en effet autour du parrain que l'événement se déroule. En France, la charge de parrain est alors énorme<sup>119</sup>. La même situation semble se développer dans la société québécoise car, en 1873, on écrivait: "Il est vrai que l'usage qui s'introduit d'offrir dans cette circonstance, des cadeaux sans nombre, et que la vanité croit ne devoir jamais être d'une trop grande valeur, menace de faire de l'office de parrain une véritable charge, et encore une charge bien lourde<sup>120</sup>."

En plus de l'honneur de comprendre le choix du nom que portera l'enfant, le compérage consiste en une série d'usages qui, avec le temps, revêtent la forme de véritables devoirs. Tout d'abord, offrir un cadeau à la mère. Ce cadeau prend la forme de bijoux ou, dans la bourgeoisie

---

118 Il faut se garder de croire que l'élite contribue moins que les milieux populaires à la croissance de la population. À titre d'exemple, notons que l'avocat Eugène Crépeau et le médecin Louis Gravel deviennent père de 12 enfants chacun, et le marchand L.-O. Pepin en aura 13.

119 À propos du compérage en France, voir Pierre Boitard, *Guide-manuel de la bonne compagnie du bon ton et de la politesse*, p. 467-468 et Louis Verardi, *Almanach du bon ton et de la politesse française nouveau guide pour se conduire dans le monde*, p. 160-161.

120 Anonyme [désormais s.a.] *La vraie politesse et le bon ton*, p. 117. Dans la mesure du possible, les deux auteurs conseillent: "A moins que vous ne soyez très riche, ou proche parent, ou qu'il y ait quelques circonstances qui vous obligent, refusez net ceux qui vous feront une telle proposition."

économique, d'une boîte de dragées et de bonbons. Ensuite, le parrain doit offrir à la marraine six à douze paires de gants blancs, des bonbons en quantité suffisante pour qu'elle puisse en offrir à ses amies et, si on le désire, un bouquet qui peut comprendre des fleurs d'oranger ou autres fleurs blanches<sup>121</sup>. Enfin, il peut compléter ses offrandes par de petits cadeaux de peu de valeur. La marraine bien éduquée répondra à ce geste en offrant au parrain, un bouquet plutôt agréable que riche<sup>122</sup>. Elle doit aussi offrir une layette à la nouvelle mère.

Le jour du baptême, le parrain attèle son plus beau cheval à sa voiture<sup>123</sup> la mieux astiquée, et s'assure d'emporter avec lui une bonne quantité de boîtes de bonbons, au moins vingt boîtes<sup>124</sup>, qu'il devra distribuer à la sage-femme et aux domestiques<sup>125</sup>. Après s'être rendu chez la marraine, on va chercher l'enfant et on organise le cortège pour se rendre à l'église. C'est le parrain qui conduit la marraine à l'église. Ils occupent tous deux la première voiture, suivis de la sage-femme ou de la nourrice, désignée aussi sous l'appellation de "porteuse," accompagnée de l'enfant. Viennent ensuite le père et les autres membres de la famille ainsi que les invités. Souvent, le père occupe la même voiture que celle de l'enfant<sup>126</sup>.

Arrivés à l'église, la porteuse ouvre la marche, suivie du bedeau; puis viennent le parrain, la marraine, le père, les invités. Le parrain doit payer le bedeau pour faire sonner les cloches durant une période de temps proportionnelle au pourboire offert. Il doit aussi offrir un présent au prêtre célébrant; il s'agit généralement d'une boîte de bonbons, ou, si le parrain veut étaler un certain

121 Pierre Boitard, *op. cit.*, p. 468, no 7; Louis Verardi, *op. cit.*, p. 161, n° 7. "[...] au moins une douzaine de paires de gants", *La politesse et les usages du monde expliqués à la jeunesse*, p. 129. Au Québec, il semble que l'on soit plus modeste: "L'usage, auquel il ne saurait à aucun titre se soustraire, exige qu'il lui offre en cadeau cinq ou six paires de gants", s.a. *La vraie politesse et le bon ton* [...], p. 118.

122 S.a. *La politesse et les usages du monde* [...], p. 129.

123 Jean Provencher, *op. cit.*, p. 70.

124 Pierre Boitard, *op. cit.*, p. 468, n° 12; Louis Verardi, *op. cit.*, p. 161, n° 12.

125 *Ibid.* Aussi, *La politesse et les usages du monde* [...], p. 129.

126 À propos des usages entourant la naissance et le baptême, voir: Pierre Boitard, *op. cit.*, p. 467-470; Louis Verardi, *op. cit.*, p 160-162; s.a., *La politesse et les usages du monde* [...], p. 127-130; s.a. *La vraie politesse et le bon ton*, p. 117-119 et Th.-G. Rouleau, *Manuel de bienséances*, p. 86-87.

prestige, une somme d'argent dont l'importance se mesure à l'objectif visé; "[...] on a vu, quelques fois, certains personnages très riches offrir au prêtre qui avait baptisé l'enfant quelques pièces d'or; mais ce n'est là qu'une exception<sup>127</sup>." Il restera au parrain à se rendre, quelques jours après le baptême, chez la marraine. Ensemble, ils rendront une visite à la nouvelle mère, mettant ainsi un terme au cérémonial.

Le fait de servir de parrain ou de marraine à un enfant constitue donc une circonstance parmi tant d'autres de souligner publiquement la distinction. À Arthabaska, les anciens racontent encore que Wilfrid Laurier aurait accepté le parrainage d'une quarantaine d'enfants de la paroisse. Il resterait à vérifier cette assertion en procédant à une analyse détaillée des registres paroissiaux, surtout en ce qui concerne l'époque où Wilfrid Laurier a été premier ministre du Canada.

Il existe cependant un autre moyen de souligner la distinction. Ce moyen consiste à faire annoncer la naissance d'un enfant dans les colonnes du journal local. Durant la période 1870-1880, la mode n'est pas encore répandue de publier toutes les naissances. Au contraire, la publication de cet événement représente une véritable exception. En effet, sur les 1 118 naissances qui se produisent à Arthabaska, seulement 55 sont mentionnées dans *L'Union des Cantons de l'Est*<sup>128</sup>. Le quart de ces publications concerne des enfants de notaires ou d'avocats. Cette portion comporte 14 annonces; l'avocat Eugène Crépeau en occupe cinq à lui seul, comme son collègue P.-J. Blanchard, tandis que H. Honan, E. Puize, Louis Rainville et L.-J. Cannon annoncent chacun la naissance d'un enfant. Parfois, le journal indique que l'annonce est publiée aussi dans la *Gazette de Sorel*, le *Messager de Sorel*, le *Constitutionnel*, le *Journal des Trois-Rivières* et l'*Evènement*<sup>129</sup>, ou seulement dans le *Journal des Trois-Rivières*<sup>130</sup>.

<sup>127</sup> S.a. *La vraie politesse* [...], p. 119.

<sup>128</sup> Ce nombre représente une proportion de 4,9%.

<sup>129</sup> Naissance d'un fils, *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 3 octobre 1872, n° 44, p. 3, col. 2.

<sup>130</sup> Naissance d'une fille de Clovis Baril, marchand, *ibid.*

### la première communion

Le baptême n'est pas l'unique occasion de montrer son standing. La première communion, envisagée sous l'aspect d'un rite de passage, représente aussi un moment privilégié pour l'élite.

En principe, la date où la cérémonie se déroule est laissée à la discrétion du curé<sup>131</sup>. À Saint-Christophe-d'Arthabaska, le curé Suzor semble improviser chaque année puisque les dates fixées pour la première communion varient du 15 mai au 13 juillet. Elle se déroule généralement à l'église paroissiale, mais parfois au couvent et au collège, du moins à partir du moment où les deux établissements sont dotés d'une chapelle. De temps à autre, le curé profite de l'occasion pour procéder à la distribution de scapulaires<sup>132</sup>. Le nombre d'enfants admis à la première communion varie selon les années, de 49 (en 1868) à 78 (en 1867 et 1875).

Après la cérémonie officielle, chaque famille souligne l'événement à sa façon. Renaud LaVergne a laissé une description de la première communion qu'il fait au même moment que son cousin Armand: "[...] avec notre bel habit neuf, notre brassard de soie blanche à frange d'or, et, sur la poitrine, un énorme Sacré-Cœur peint sur un ruban blanc, don du collège<sup>133</sup>." La cérémonie religieuse terminée, tout le gratin local est invité chez Joseph LaVergne et Emilie Barthe pour une réception:

Sur une table qu'elle avait décorée avec goût [...] une surprise nous attendait à chaque couvert, empaquetée de papier de couleur et nouée d'un ruban blanc. Ma tante avait fait venir de Québec, du pâtissier à la mode McWilliam, une merveilleuse pièce montée, recouverte de sucre filé. L'intérieur était composé de crème fouettée, de macarons, de nougats, de fruits confits aromatisés au rhum. Ce chef-

<sup>131</sup> Jean Provencher, *op. cit.*, p. 73.

<sup>132</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 18 juillet 1867, n° 32, p. 2, col. 3.; *id.*, jeudi, 6 juillet 1871, n° 31, p. 2, col. 1.

<sup>133</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 181.

d'œuvre [...] était surmonté d'un petit communiant de sucre qui avait aussi son brassard blanc. Nous n'avions rien vu à table d'aussi beau, ni rien goûté d'aussi bon<sup>134</sup>.

Voilà comment on souligne la première communion d'un enfant chez l'élite en 1890. Six ans plus tard, c'est au tour de Guy Gravel (fils du médecin), de vivre semblable journée. Par la suite, sa mère Jessie écrivait à son fils Piétro, devenu prêtre: "Laurianne [...] avait fait un gâteau et des doigts de dame et fait cuire un *roast beef*. Je leur ai acheté des bananes et des oranges [...]"<sup>135</sup>. Cette description permet de jauger le cran qui existe entre deux niveaux de la hiérarchie sociale.

## **l'éducation**

L'enfant puise sa formation et son éducation à deux sources principales: le milieu familial et les établissements d'éducation. Chez l'élite, on remarque souvent un climat familial stimulant. Ainsi, l'enfance de Wilfrid Laurier se déroule auprès d'une mère cultivée, éprise de littérature, de peinture, qui aime dessiner, réaliser des ouvrages de fantaisie et apprécier la nature de la campagne<sup>136</sup>. Son père et son grand-père discutaient régulièrement de politique et inculquaient à l'enfant leurs idées révolutionnaires héritées de Jean-Jacques Rousseau. Chez Renaud LaVergne, on passe souvent les vacances d'été dans la parenté à Trois-Rivières où l'oncle Uldoric Martel, qui demeure dans le manoir seigneurial<sup>137</sup> raconte l'histoire de la seigneurie Godefroy et capte l'attention des enfants en leur parlant des habitudes de vie des poissons, ce qui ne laisse pas d'ébahir Renaud<sup>138</sup>. Parfois, c'est l'oncle Henry Hall, demeurant à Bécancour, qui ajoute à la

---

134 *Id.*, p. 182.

135 Lettre de Jessie Bettez-Gravel à son fils Piétro, 18 juin 1896, in Lucienne Gravel, *op. cit.*, p. 204.

136 Réal Bélanger, *Laurier, quand la politique devient passion*, p 7-8; L.-O. David, *Laurier*, p. 1; Joseph Schull, *Laurier*, p. 26.

137 Situé sur la rue Bonaventure.

138 Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 109.

culture des enfants LaVergne. Protestant, "il connaissait l'écriture sainte à faire honte aux catholiques qui l'entouraient<sup>139</sup>. Une situation semblable est faite à Laurier qui est placé en pension chez un Écossais des environs de Saint-Lin. Par la réflexion qu'il provoque, le contact avec d'autres religions amène les enfants à une plus grande ouverture d'esprit.

Dans la vie quotidienne, on tente d'inculquer les bonnes manières aux rejetons. À l'heure des repas, où le silence est de rigueur, "[...] ma tante était inflexible: pas de soupe, pas de desser<sup>140</sup>." On veille à ce que l'étiquette soit observée dans le maniement des ustensiles. Chez Louis LaVergne, on use de la fessée comme moyen de correction. Si on se réfère à la philosophie de l'éducation de son père, le petit Renaud se révèle un enfant espiègle. Aussi, l'enfant reçoit-il une fessée pour avoir renversé la sauce sur la nappe et un peu partout, pour avoir grimpé sur le toit de la maison, pour avoir oublié de mettre sa main devant sa bouche en toussant, pour avoir insulté des électeurs de son oncle Joseph, etc.<sup>141</sup>. Un autre jour, dans le but de développer l'amour des bêtes chez l'enfant, on le tance vertement pour avoir rapporté des œufs d'oiseaux à la maison<sup>142</sup>. Renaud remarque une profonde différence entre la pédagogie qu'il doit subir et celle qui prévaut chez sa tante Emilie: "[...] sur quantité de méthodes d'éducation, elle devançait son temps. Tandis qu'à la maison je recevais des fessées fort méritées, mon cousin Armand ne connaissait, lui, que le coffre du couloir sur lequel il devait s'asseoir en silence. Toute punition corporelle révoltait ma tante<sup>143</sup>." Parfois, Renaud va coucher chez son cousin Armand. Le soir, la tante Emilie Barthe fait réciter leur prière aux enfants, prière qu'elle rend "plaisante et courte," après que les enfants aient allumé chacun leur lampion: "Armand choisissait le rouge, Gabrielle, le bleu, et je me consolais du

---

<sup>139</sup> *Id.*, p. 103.

<sup>140</sup> *Id.*, p. 88 et 151.

<sup>141</sup> *Id.*, p. 72-73, 89 et 92.

<sup>142</sup> *Id.*, p. 94.

<sup>143</sup> *Id.*, p. 93 et 187.

blanc en entendant ma tante me dire que c'était la couleur du roi<sup>144</sup>."

Un point commun se dégage à propos de l'éducation des enfants: l'importance de connaître la langue anglaise. Wilfrid Laurier devient bilingue dès l'âge de 12 ans après avoir étudié chez Sandy Maclean qui lui apprend à goûter la poésie de Milton, Shakespeare et Burns dans leur version originale, et chez John Murray, presbytérien écossais, où il apprend les hymnes et les versets de la bible dans la langue anglaise<sup>145</sup>. C'est aussi le cas pour Armand Lavergne. Dans une lettre à Emilie Barthe, Wilfrid Laurier demande à cette dernière qu'elle encourage son fils à cultiver son anglais, "de ce fait, son entrée dans la vie lui sera facilitée de beaucoup<sup>146</sup>."

À Arthabaska, lorsque les études primaires sont terminées à l'école du village, il devient possible de poursuivre des cours avancés au couvent ou au collège. Il semble bien que pour les filles le couvent représente la fin des hautes études. Toutefois, celui d'Arthabaska, par son caractère local, manque d'exotisme au goût de quelques élèves et de certaines mères. Jessie Bettez-Gravel déplore le fait que sa fille Berthe, qui termine son cours, ne puisse le faire ailleurs; "je voudrais bien cette année la mettre dans un couvent un peu plus fashionable<sup>147</sup>." Quant à Gabrielle LaVergne, sœur d'Armand, elle est placée au couvent Jésus-Marie de Sillery, par sa mère Emilie Barthe<sup>148</sup>.

Cependant, il en va autrement pour les garçons qui, eux, ont le loisir de s'inscrire dans l'un des nombreux séminaires de la province. Celui de Nicolet apparaît comme le plus populaire auprès des jeunes gens d'Arthabaska. On y retrouve les noms des enfants des médecins Louis Gravel (Pietro, Samuel, Alphonse, Paul, Maurice, Wilfrid, Emile) et Modeste Poisson (Adolphe et Roméo),

---

<sup>144</sup> *Id.*, p. 83.

<sup>145</sup> Joseph Schull, *op. cit.*, p. 29.

<sup>146</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 149 et 279.

<sup>147</sup> Lettre de Jessie à Paul, 6 juin 1893, in Lucienne Gravel, *op. cit.*, p. 94.

<sup>148</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 157.

des notaires Louis Rainville (Bourbeau) et Théophile Côté<sup>149</sup> (Philippe), des avocats Elzéar Puize (Nazaire) et Eugène Crépeau (Philippe-Eugène), du shérif Auguste Quesnel (Auguste jr.), des marchands L.-O. Pepin (Olivier et Philippe) et Georges Gendreau (Joseph), et d'autres. Pour leur part, Arthur Cannon<sup>150</sup> et les enfants LaVergne, Renaud et Armand, sont placés pensionnaires au séminaire de Québec qui semble n'ouvrir ses portes qu'à une clientèle encore plus raffinée. À propos de cet établissement, l'un des prêtres enseignants disait: "[...] nous n'avons ici que des enfants gâtés de la classe aisée. Ah! si nous avions comme les autres collèges, des fils de cultivateurs, obéissants, que ne ferions-nous pas avec eux<sup>151</sup>!"

En réalité, la jeune génération ne fait que suivre un sentier déjà battu car la plupart des parents avaient réussi des études avancées. En ce qui concerne les hommes, leur profession atteste du niveau scolaire atteint. Par ailleurs, si Emilie Barthe (épouse du notaire Joseph LaVergne) avait fait "d'excellentes études<sup>152</sup>", pour sa part, Jessie Bettez-Gravel, fille de médecin, avait étudié chez les Ursulines de Québec<sup>153</sup>. Plusieurs exemples montrent que les préoccupations d'ordre intellectuel font partie d'une tradition familiale dépassant la seule génération des parents. Pour n'en citer que quelques-uns, soulignons que Charles Laurier, grand-père de Wilfrid, était réputé "[...] savant, philosophe, astronome, mathématicien [...]" et inventeur<sup>154</sup>, que Louis-David LaVergne, grand-père d'Armand et de Renaud, avait été éduqué

149 Selon Charles-Edouard Mailhot, le notaire T. Côté aurait lui-même fait ses études au séminaire de Nicolet; *op. cit.*, III-318. Pour sa part, Emile Falardéau, *op. cit.*, p. 35, prétend que le peintre Marc-Aurèle Suzor Côté, fils du notaire, aurait étudié au même endroit: "Son père le retire du séminaire de Nicolet." Cependant, ni son nom ni celui de son père n'apparaissent dans la nomenclature des élèves dressés par J.-A. Irénée Douville, dans son *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet*.

150 Fils du juge, lui-même futur juge de la Cour suprême du Canada. Voir: Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 215.

151 Propos cités par Renaud LaVergne, *id.*, p. 297.

152 *Id.*, p. 154.

153 Lucienne Gravel, *op. cit.*, p. 15. Aussi, Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, IV-255: "Madame Jessie Bettez-Gravel avait fait de brillantes études littéraires et musicales au couvent des Ursulines de Québec."

154 Réal Bélanger, *op. cit.*, p. 6, et Joseph Schull, *op. cit.*, p. 27.

chez les Jésuites de Montréal<sup>155</sup>, que Joseph-Auguste Quesnel, grand-père du shérif Quesnel, écrivait des vers, de la musique et qu'il a laissé un opéra à la postérité<sup>156</sup>, et que le père d'Emilie Barthe était Joseph-Guillaume Barthe, "[...] un des écrivains les plus lus<sup>157</sup>" de l'époque, si l'on en croit Renaud LaVergne.

Dans ce climat familial érudit, les études prolongées apparaissent comme allant de soi et on accepte les sacrifices qu'elles imposent. Ainsi, le docteur Gravel se plaint du coût élevé des études classiques; c'est grâce aux relations familiales qu'on parvient à parfaire l'éducation de la relève. C'est Elphège Gravel, alors évêque du diocèse de Nicolet, qui paie la pension pour Pietro<sup>158</sup>; quant à Paul, "Mgr lui obtient une demi-pension et papa donne \$100 comme il le faisait au collège de Nicolet<sup>159</sup>."

À la fin du siècle, quelques-uns des jeunes gens poursuivent leurs études à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laval de Québec (Armand Lavergne), ou au Collège des Jésuites (Renaud LaVergne). Mais il ne faut pas croire que tous les enfants de la bourgeoisie locale atteignent ces hautes sphères intellectuelles. Plusieurs d'entre eux déçoivent les ambitions de leurs parents. Marc-Aurèle Suzor-Côté, après avoir abandonné le séminaire de Nicolet, devient commis chez un marchand de Victoriaville et, d'après son ami Renaud LaVergne, il "[...] n'avait gardé que son petit bagage d'instruction primaire puisé à l'école de son village. Il n'avait aucune connaissance en littérature, sciences, philosophie, histoire et géographie<sup>160</sup>." De son côté, Sam Gravel écrivait à son frère Pietro: "A quoi donc, mon Dieu, m'a servi d'être si bien élevé et si bien

<sup>155</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 59.

<sup>156</sup> Joseph Quesnel est l'auteur de l'opéra *Cola et Colinette*. Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, IV-280-281.

<sup>157</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 85.

<sup>158</sup> Lettre de Louis Gravel à son fils, Sam, Arthabaska, 28 juin 1888, in Lucienne Gravel, *op. cit.*, p. 36.

<sup>159</sup> Lettre de Jessie à Henri, 16 octobre 1889, *id.*, p. 52.

<sup>160</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 270.

instruit<sup>161</sup>." En effet, à l'âge de 16 ans (1883), Sam Gravel part pour travailler dans l'Ouest canadien où il finit par s'enrôler dans la "Police Montée". Le récit de ses aventures attirera son frère Henri et l'un des fils du notaire Louis Rainville (Henry) dans son sillage, au désespoir du docteur Gravel<sup>162</sup>. Quant à Paul Gravel, après avoir abandonné successivement ses études de médecine puis de droit à l'Université Laval, il s'exile aux États-Unis puis devient journaliste<sup>163</sup>.

Si les orientations professionnelles et les aléas de la vie symbolisent pour certains la déchéance, d'autres entreprennent la voie inverse. À défaut de longues études, les alliances matrimoniales servent de levier pour se maintenir ou accéder au monde des élites.

### le mariage

Le mariage, en tant qu'événement social, joue un rôle important en regard de l'élite. L'événement, encore plus que le baptême, permet de marquer le rang social. C'est l'occasion d'étaler le prestige acquis et de le faire à travers des comportements stéréotypés par la société elle-même<sup>164</sup>. Le bon ton recommande que "[...] la position et la fortune des amoureux soient à peu près égales<sup>165</sup>." Aussi, les mariages entre personnes de classes sociales différentes sont vus d'un mauvais œil ou, à tout le moins, prêtent à commentaires. Selon qu'on appartient au monde des élites ou à celui des simples, les scénarios diffèrent concernant le comportement du futur marié avant la cérémonie religieuse. D'une part, le jeune homme de la classe agricole, ouvrière et

161. Lettre de Sam à Pietro, décembre 1882, in Lucienne Gravel, *op. cit.*, p. 18.

162. *Id.*, p. 28 et 36.

163. *Id.*, p. 53-54, 60 et 74.

164. Sur le mariage et ses conventions sociales, voir: M. Boitard, *op. cit.*, p. 470-471, n°s 25-39; Louis Verardi, *op. cit.*, p. 163-164, n°s 1-15; Th.-G. Rouleau, *op. cit.*, p. 87-88; s.a. *La vraie politesse et le bon ton [...]*, p. 119-122; Jean Provenccher, *op. cit.*, p. 487-492; s.a. *Guide amoureux et des gens du monde*.

165. S.a., *Guide amoureux et des gens du monde*, p. 34.

artisanale, après avoir demandé la bénédiction paternelle, reçoit les invités de la famille puis, tous se rendent chez la future épouse. Cette dernière les accueille en tenue de tous les jours. Puis, les choses se précipitent. La mariée revêt alors le costume d'usage et on forme le cortège qui se rend à l'église. Chez l'élite, les choses se passent différemment. C'est un garçon d'honneur qui se rend chez une fille d'honneur pour se diriger ensuite chez la fiancée. De là, le cortège se forme et prend la route conduisant à l'église. Dans les deux cas, l'ordre du cortège demeure le même: la fiancée et son père dans la première voiture, le fiancé et son père dans la deuxième, suivis des invités. À l'église, le père conduit sa fille jusqu'à l'avant de la nef, suivi du futur époux accompagné de son père, et le prêtre procède à la cérémonie.

À la sortie de l'église, le cortège se reforme avec les nouveaux époux dans la voiture de tête, suivis par le/s garçon/s et la/les fille/s d'honneur; la troisième voiture est occupée par le violoneux, suivi des parents et des amis, les deux pères fermant la suite, symbolisant, dans la société patriarcale du XIX<sup>e</sup> siècle, le remplacement d'une génération par une autre. Le cortège fait le tour des rangs de la paroisse en prenant soin de faire des haltes chez la parenté des deux familles.

Le repas de noces se prend au milieu de la journée et se tient chez les parents de l'épouse. Il s'ensuit plusieurs heures de danses et chansons avec un souper comme répit. Lorsque la noce comprend un bal, la mariée se doit de l'ouvrir au bras de son mari ou encore du "personnage le plus distingué de la réunion<sup>166</sup>". Les ripailles durent souvent deux ou trois jours. Encore ici la durée des réjouissances dépend de la fortune des hôtes<sup>167</sup>. Voitures, chevaux, vêtements, démarche, langage, salutations et reconnaissance des semblables sont autant de moyens d'exprimer le sentiment d'appartenance à un groupe social. À Arthabaska, par exemple,

---

<sup>166</sup> S.a., *La politesse et le bon ton [...]*, p. 121.

<sup>167</sup> Pierre Boitard écrivait: "Les noces sont la ruine du pauvre, et le triomphe de la vanité chez les riches.", *op. cit.*, p. 471, n° 38. Voir aussi Louis Verardi, *op. cit.*, p. 164, n° 14.

l'élite tente parfois d'assimilier ou de s'approprier des éléments de la culture anglaise. On y donne des garden-parties et on y prend le *five o'clock tea*. Mais Renaud LaVergne rapporte une autre coutume beaucoup moins connue qui se pratiquait au moment du passage du cortège, moment qui semble se situer après la cérémonie religieuse.

Ma tante, qui singeait comme on le sait les coutumes anglaises, tenait à la main une vieille mule de soie rose et guettait le nouveau couple<sup>168</sup> pour la lui lancer. Le carosse arriva bon train. La mule fut lancée d'une main vigoureuse cependant que ma tante prononçait joyeusement une formule anglaise que je ne compris pas. Mais ce que je vis bien ce fut ce pauvre P.H.<sup>169</sup> qui reçut la mule en plein visage avec un sourire grimaçant. Le cortège défila; le juge Plamondon adressa à ma tante un sourire rayonnant de reconnaissance. Celle-ci nous expliqua alors que, d'après la tradition, lorsque le soulier tombe dans la voiture, les mariés sont appelés à goûter un bonheur sans nuages pendant la durée de leur vie conjugale<sup>170</sup>.

Les registres paroissiaux fournissent quelques exemples de mariages d'élite, facilement reconnaissables au nombre de signatures qui suivent la rédaction de l'acte de mariage. Par leur quantité et leur qualité, les témoins signataires indiquent bien qu'il s'agit d'un mariage bourgeois. L'acte de mariage d'Alida Dumoulin (fille de feu Jean Gaspard Dumoulin, protonotaire) compte 22 signatures; celui d'Alfred Baril en compte 15 et celui de Joséphine-Hermine Quesnel (fille du shérif), 14<sup>171</sup>.

Un mariage n'est pas qu'affaire de rencontre sociale de quelques heures. C'est aussi une façon de s'insérer de manière permanente dans un réseau parental différent du sien. Or, cette

<sup>168</sup> Il s'agit de P.-H. Suzor, fils du notaire, et d'Adrienne Plamondon, fille du juge.

<sup>169</sup> Les intimes prononçaient ces initiales P.H. à l'anglaise.

<sup>170</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 258.

<sup>171</sup> *Registres civils et religieux*, 2 août 1876, p. 488-490, M. 7 [en réalité M. 8]; 22 septembre 1875, p. 424-425 [M. 16], et 23 novembre 1881, p. 251-252 [M. 17]. On pourrait ajouter à ces quelques échantillons, les actes de mariage de: Albert Baril, meublier, 13 signatures [*id.*, 3 août 1881, p. 229-230, M.10]; Eveline Barthe, fille de l'avocat Joseph Guillaume Barthe, et sœur d'Emilie, 12 signatures [27 novembre 1879, *id.*, p. 126-127, M. 18]; Joséphine Gendreau, fille du marchand Georges Gendreau, 11 signatures [*id.*, 28 janvier 1880, p. 137-138, M. 2]; Félix Baril, propriétaire de moulins, 11 signatures [*id.*, 2 décembre 1876, p. 510-511, M. 13 (en réalité M. 14)], etc.

insertion sert quelquefois de moyen privilégié pour acquérir du prestige. Le mariage de Marie-Louise Pépin, fille du marchand L. O. Pépin, offre un bel exemple de cette situation.

Les relations amicales contractées au pensionnat lui ouvrirent, avec le temps, les portes plutôt fermées de la petite société d'alors [...] elle avait assez de sex-appeal pour être remarquée d'Henri Laurier. Ce mariage, naturellement, fit monter d'un cran dans l'échelle sociale toute la famille Pépin<sup>172</sup>.

Sans procéder à une analyse exhaustive des généalogies de chaque personne habitant le village d'Arthabaska entre 1870 et 1880, il apparaît intéressant de considérer quelques exemples d'alliances familiales. L'annexe III comprend la liste de ces types d'unions contractées à Saint-Christophe durant cette période. La plupart de ces 19 mariages semblent poursuivre comme but la formation ou la consolidation de liens reposant en grande partie sur le prestige ou la fortune. Cependant, il faudrait ajouter en annexe à ce tableau, la liste des alliances contractées ailleurs ou avant la période étudiée<sup>173</sup>. Quelques exemples suffiront à démontrer l'intérêt d'une telle étude.

Le notaire Louis Rainville est marié à Victoria Bourbeau (sœur d'Octave) marchand de Victoriaville<sup>174</sup>. Les Pacaud sont apparentés avec les juges L.-B. Caron et Henri Taschereau et aussi à l'écrivain-économiste Errol Bouchette<sup>175</sup>; l'une des nièces d'Ernest Pacaud épouse Joseph Pope, secrétaire particulier de John A. Macdonald, et fréquente assidûment les Laurier<sup>176</sup>; l'épouse de Georges-Jérémie Pacaud est la fille du juge Dominique Mondelet<sup>177</sup>. Le notaire Théophile Côté avait épousé Cécile-Adelina Suzor, sœur du curé de Saint-Christophe-

<sup>172</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 263.

<sup>173</sup> En réalité, il faudrait procéder au recensement des hommes qui se sont mariés en dehors de la paroisse.

<sup>174</sup> Ce dernier, adversaire politique de Wilfrid Laurier, le défait dans une élection partielle en 1878. Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 256.

<sup>175</sup> Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-288.

<sup>176</sup> Joseph Schull, *op. cit.*, p. 138.

<sup>177</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 33. Aussi, *Dictionnaire Biographique du Canada*, IX, p. 617.

d'Arthabaska<sup>178</sup>; Philippe-Hyppolite Côté, fils du précédent, épouse Adrienne Plamondon, fille du juge Marc-Aurèle Plamondon<sup>179</sup>. Quant au docteur Louis Gravel, il avait épousé Jessie Bettez, elle-même fille de médecin, avant de s'installer à Arthabaska<sup>180</sup>. De son côté, Louis-Philippe Crépeau, avocat fils d'avocat, avait épousé Juliette Tassé, fille de sénateur<sup>181</sup>. L'avocat Louis LaVergne, père de Renaud, épouse en premières noces, Eugénie Landry, fille d'un médecin, et en secondes noces, Alida Pacaud, fille du notaire Philippe-Napoléon<sup>182</sup>; quant à Marie-Louise LaVergne, sœur de Renaud, elle épousera en 1881, Albert Malouin, alors député<sup>183</sup>. Le juge Marc-Aurèle Plamondon marie la cadette de ses filles au marchand Auguste Quesnel (fils du shérif), et son aînée Clorinde, à Achille Gagnon, homme d'affaires d'Arthabaska<sup>184</sup>. La famille Stein représente aussi un bel exemple d'alliances familiales. En effet, parmi les neuf enfants d'Adolphus Stein<sup>185</sup>, Malvina-Adolphine épouse un marchand d'Arthabaska; Flore-Joséphine-Corine épouse l'avocat-journaliste Hector Fabre<sup>186</sup>, frère de Mgr Charles Fabre, archevêque de Montréal<sup>187</sup> et Marie-Louise-Annabella épouse l'avocat d'Arthabaska, Martin Honan<sup>188</sup>.

<sup>178</sup> Emile Falardeau, *op. cit.*, p. 28.

<sup>179</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 257-258.

<sup>180</sup> Jessie Bettez est la fille du médecin Joseph Bettez. Lucienne Gravel, *op. cit.*, p. 16.

<sup>181</sup> Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 262. Après le décès de son époux, Juliette Tassé épousera le juge Alfred Mercier. *Ibid.*

<sup>182</sup> *Id.*, p. 90-95. Alida Pacaud est alors veuve de l'avocat Benjamin Dumoulin. Ses enfants: Benjamin, devient gérant de la Banque de Montréal et Aurélie épousera l'avocat d'Arthabaska, John Lawrence Cannon, futur juge de la cour supérieure à Québec. *Id.*, p. 90. Un petit fils nommé Benjamin deviendra juge de la cour de l'échiquier.

<sup>183</sup> *Id.*, p. 69.

<sup>184</sup> *Id.*, p. 259.

<sup>185</sup> Adolphus Stein, né à Leipzig (Haute-Saxe) vers 1804. Établi à Québec en 1824, il y ouvre un commerce puis un autre en 1832 à Gentilly. Il s'établit à Arthabaska en 1851 où il organise un nouveau commerce et une perlasseerie. Successivement maire du village d'Arthabaska et préfet de comté, il est nommé sous-agent de l'Immigration à Québec en 1870. Voir, "La famille Stein", in *Bulletin des Recherches Historiques*, 1927, vol. XXXIII, n° 10, p. 607. Il déménage à Québec en 1874; Alcide Fleury, *op. cit.*, p. 79-80.

<sup>186</sup> Hector Fabre est l'auteur de la lettre reproduite en annexe I.

<sup>187</sup> Lionel Bouchard, *op. cit.*, p. 17. Aussi, Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, IV-276-277, et "La famille Stein", in *Bulletin des Recherches Historiques*, p. 607-608.

<sup>188</sup> François-Léonce-Ludovic prend la relève de son père au poste de sous-agent de l'Immigration à Québec et Adolphe, son petit-fils, devient juge de la cour supérieure du Québec. Voir: "La famille Stein", in *Bulletin des Recherches Historiques*, p. 607-608.

Cette énumération est suffisante pour démontrer la pratique et les stratégies matrimoniales dans les minorités sociales possédant un capital matériel au-dessus du commun. Dans les familles bourgeoises, les filles sont alliées à des garçons de même appartenance sociale. Le fils de bourgeois qui épouse une jeune fille pauvre mais dotée d'un capital de charme et de beauté semble appartenir au monde des contes de fées.

Les mariages célébrés à Saint-Christophe-d'Arthabaska ne sont pas sujets à une grande publicité. Sur un total de 181 mariages effectués entre 1870 et 1880, seulement 18 sont annoncés dans le journal local. Et même quand on publie l'événement, on se limite généralement à une simple mention. L'heure n'est pas encore aux longues descriptions de toilettes et de cadeaux. Par contre, d'autres moments moins heureux reçoivent une publicité qui révèle les préoccupations des rédacteurs du journal local et des membres de l'élite. Les bulletins de santé et l'annonce des décès en représentent deux exemples.

### **la maladie et la mort**

La bourgeoisie n'est pas à l'abri de la souffrance physique. Périodiquement, *L'Union des Cantons de l'Est* publie des bulletins de santé concernant les plus importants de ses membres: le curé P.-H. Suzor, le curé J.-N. Héroux, le chapelain du collège (H.-As. Trottier), le docteur U.-M. Poisson, le juge M.-A. Plamondon et le protonotaire B. Thérioux<sup>189</sup>. Parfois, on s'intéresse même à leurs enfants<sup>190</sup>. On se préoccupe aussi de l'état de santé de la clientèle du collège, qu'il

<sup>189</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 6 juin 1872, n° 27, p. 2, col. 5; jeudi, 13 juin 1872, n° 28, p. 2, col. 5; jeudi, 4 février 1875, n° 8, p. 2, col. 4; jeudi, 18 mars 1875, n° 14, p. 2, col. 3; samedi, 1<sup>er</sup> mai 1880, n° 20, p. 3, col. 1; samedi, 18 septembre 1880, n° 40, p. 2, col. 3; jeudi, 29 novembre 1877, n° 51, p. 2, col. 4; jeudi, 28 novembre 1878, n° 50, p. 2, col. 4 et jeudi, 5 mai 1875, n° 21, p. 2, col. 5.

<sup>190</sup> Annonce de la fracture d'un bras de Médéric, fils de l'arpenteur Antoine Gagnon, *id.*, jeudi, 23 juin 1876, n° 28, p. 2, col. 3.

s'agisse des étudiants ou du personnel enseignant et administratif<sup>191</sup>. Dans certains cas particuliers, le journal se fait un devoir de rappeler à la mémoire de la population, par le biais d'un bulletin de santé, certains noms menacés par l'oubli; c'est le cas, par exemple, de la femme du juge Doherty, demeurant à Sherbrooke, et de l'ancien avocat d'Arthabaska, William Duval, alors établi à Québec<sup>192</sup>.

Les funérailles offrent une occasion exceptionnelle de déployer le faste nécessaire au souci de distinction, autant en ce qui concerne la personne défunte que les membres qui composent l'assistance. Le climat émotif qui en découle ainsi que la soudaineté de l'événement et son aspect définitif en renforcent le caractère unique. Aussi, il est généralement admis que l'absence à des funérailles représente une impolitesse inqualifiable<sup>193</sup>.

Lors d'un décès, la famille annonce la nouvelle aux proches par l'envoi de lettres auxquelles elle joint une invitation aux funérailles en indiquant le lieu et l'heure de la cérémonie. Les invités doivent se rendre à la résidence de la personne défunte. Vêtements de couleur sombre, attitude décente, conversations à voix basse, gravité, sérieux et recueillement sont alors de rigueur.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'époux, l'épouse, le père et la mère de la personne défunte n'assistent pas aux funérailles. Cependant, les héritiers doivent s'assurer d'un nombre de voitures suffisant pour les invités. Le protocole exige que l'on accompagne la dépouille jusqu'au cimetière et que l'on rende une visite de sympathie à la famille éprouvée après l'inhumation. Enfin, les héritiers se chargent de faire reconduire chacun des invités chez lui.

---

191 *Id.*, jeudi, 27 juin 1878, n<sup>o</sup> 28, p. 2, col. 6 et jeudi, 17 octobre 1878, n<sup>o</sup> 44, p. 2, col. 6.

192 *Id.*, jeudi, 1<sup>er</sup> juin 1876, n<sup>o</sup> 25, p. 2, col. 5 et jeudi, 14 décembre 1871, n<sup>o</sup> 2, p. 2, col. 1.

193 Sur les funérailles, voir: Pierre Boitard, *op. cit.*, p. 471-473m bis, 40-54; Louis Verardi, *op. cit.*, p. 164-166, n<sup>o</sup>s 1-15; s.a., *La politesse et les usages du monde [...]*, p. 431-434; Th.-G. Rouleau, *op. cit.*, p. 88-89; s.a., *La vraie politesse et le bon ton [...]*, p. 122-123; Jean Provencier, *op. cit.*, p. 62, 185-191.

Le décès marque le point de départ du deuil. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le deuil se divise en trois catégories: le grand deuil (vêtements de laine), le deuil *ordinaire* (vêtements de soie) et le petit deuil, reconnaissable par l'usage des couleurs blanche et noire. On réserve le premier pour un parent proche<sup>194</sup> et le second pour un oncle, une tante, un cousin ou une cousine. L'étiquette règle aussi la durée des deuils<sup>195</sup>.

Comme pour les autres grands moments de la vie sociale, la publicité de cet événement dans les journaux représente un signe de distinction. De 1870 à 1880, le nombre de funérailles qui se déroulent à Saint-Christophe-d'Arthabaska s'élève à 388. De ce nombre, 65 connaissent la publicité dans le journal local, ce qui représente une proportion de 16,8%. Cette proportion est toutefois très variable d'une année à l'autre<sup>196</sup>.

Dans les semaines qui suivent l'inhumation, on érigera une stèle funéraire qui témoignera elle aussi, du prestige de la personne décédée. Avant la construction de l'église de 1875, sept personnes avaient été inhumées dans l'édifice religieux [...] parmi lesquelles sont la mère et un frère de M. le curé Suzor, ainsi que M. Garneau, père de notre concitoyen, Jos. Garneau, Ecr. qui fut l'un des premiers colons [...]<sup>197</sup>. Cette particularité isole certaines personnes par le prestige qu'elle leur confère. À partir de l'ouverture de la nouvelle église, on abandonne cette pratique pour ne plus se servir que du cimetière adjacent.

Dans le cimetière de la paroisse Saint-Christophe-d'Arthabaska, on peut encore admirer de nos jours, les monuments érigés sur les tombes de la plupart des personnes qui ont servi d'objet à

194 Père, mère, grand-père, grand-mère, époux, épouse, frère et sœur.

195 Pour un mari [6 premiers mois: grand deuil; 6 autres mois: deuil ordinaire; 3 derniers mois: petit deuil]; six mois pour une épouse, un père ou une mère [3 mois de grand deuil, 3 mois de petit deuil]; 4,5 mois pour un aïeul [2 mois de grand deuil, 2,5 mois de petit deuil], etc. Voir: *La politesse et les usages du monde [...]*, p. 432-433.

196 Elle varie entre 2,4% (en 1870), et 37,8% (en 1871).

197 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 4 mai 1876, n° 21, p. 2, col. 6.

notre étude, dont celui de L.-L. Dorais, érigé en 1880<sup>198</sup>. Rivalisant de volume, ces monuments rendent un témoignage de distinction que les héritiers ont voulu léguer à la postérité.

### **la culture bourgeoise: question de goût, question d'intérêt?**

Pour s'épanouir, la bourgeoisie tend à manipuler tous les appareils susceptibles d'assurer son pouvoir et son prestige. Au niveau local, les plus communs renvoient à l'administration paroissiale, municipale, scolaire et judiciaire. Les instances politiques fédérales et provinciales en sont le pendant extrarégional. Portons notre regard sur les formes que prennent les instruments de pouvoir au niveau du quotidien.

L'élite acquiert du prestige par le biais de l'institution religieuse, par exemple, en défrayant le coût d'une des stations du chemin de croix qui, chacune, portera le nom du bienfaiteur<sup>199</sup>; pour sa part, Edouard Pacaud choisit plutôt d'offrir le maître autel. Le juge Doherty offre au curé Suzor la somme de 50 \$ destinée à "[...] couvrir le coût d'un des magnifiques châssis colorés pour la nouvelle église [...]" . Le juge L.-B. Caron y va du don d'un missel et le protonotaire offre une statue de saint Joseph<sup>200</sup>. En 1880, le journal présente un tableau des donateurs de matériaux et d'ornements pour l'église<sup>201</sup>.

L'élite participe à toutes les cérémonies à caractère officiel: bénédiction de cloches, de statues, d'édifices, de pierres angulaires, de chemin de croix, etc. Par exemple, en 1875, chacun

<sup>198</sup> *Id.*, samedi, 7 août 1880, n° 34, p. 2, col. 4. "Une magnifique pierre tumulaire a été placée au cimetière à la mémoire de notre regretté concitoyen M. L.-L. Dorais."

<sup>199</sup> Wilfrid Laurier, A. Plamondon, L.-E. Pacaud, B. Thérioux, L.-O. Pépin et A. Gagnon affichent ainsi leur nom depuis l'érection du chemin de croix, le 26 septembre 1875. Voir Alcide Fleury, *Arthabaska, capitale des Bois-Francs*, p. 106.

<sup>200</sup> *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 15 avril 1875, n° 18, p. 2, col. 2; jeudi, 22 juillet 1875, n° 31, p. 2, col. 2 et jeudi, 23 mars 1876, n° 15, p. 2, col. 5.

<sup>201</sup> *Id.*, jeudi, 18 mars 1880, n° 14, p. 3, col. 1.

se fait un devoir d'assister à la bénédiction de l'église. Dans son compte rendu de l'événement, le journal local présente les notables par ordre décroissant d'importance: le juge M.-A. Plamondon, le protonotaire Basile Thérioux fils, le doyen du barreau E.-L. Pacaud, le député W. Laurier, le maire A. Gagnon, etc.<sup>202</sup> L'assistance à de telles manifestations est doublement rentable à titre de possibilité de rencontres utiles et d'occasion de publicité gratuite dans le journal.

Le parrainage de cloches représente aussi une occasion d'estime sociale. En 1878, la bénédiction d'une cloche se fait en présence de l'élite. Mesdames Tousignant et Plamondon y jouent les marraines<sup>203</sup>. Cependant, cet honneur n'attire pas tout le monde car, en 1896, Jessie Bettez-Gravel le refuse. Mais ce type d'événement offre suffisamment de capital symbolique pour amener W. Laurier à interrompre une campagne électorale afin d'assurer sa présence à une telle cérémonie<sup>204</sup>. La procession de la Fête-Dieu constitue une autre excellente occasion de se faire voir par le peuple car le barreau y participe regroupé et costumé<sup>205</sup>. Certains en profitent pour offrir leur demeure afin qu'elle serve au reposoir; en 1876, c'est au magasin de L.-O. Pepin qu'il est érigé<sup>206</sup>.

En 1867, le curé Suzor met sur pied un comité chargé de recueillir des fonds pour l'entretien des zouaves pontificaux. À cet effet, il tient une assemblée que préside le shérif Quesnel. À l'issue de la réunion, le comité est formé du shérif, du protonotaire Basile Thérioux fils, et du notaire Augustin Defoy. Les remerciements d'usage sont émis par les marchands Ferdinand Rousseau et L.-O. Pepin.

La bourgeoisie se prête au jeu des apparences dans la mesure où cette comédie

202 *Id.*, jeudi, 15 juillet 1875, n° 31, p. 2, col. 1-2-3-4.

203 *Id.*, jeudi, 21 mars 1878, n° 14, p. 2, col. 6.

204 Joseph Schull, *op. cit.*, p. 263.

205 *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 5 juin 1880, n° 25, p. 2, col. 5.

206 Fête-Dieu 1876, in *Cahiers de prênes*, p. 109.

représente un investissement. Quand l'occasion se présente, on accepte le rôle de quêteur à la messe dominicale<sup>207</sup>. Dans le but de vivre en paix avec le curé, l'avocat Louis LaVergne accepte de devenir marguillier, titre "que dédaignaient ses amis, quitte à servir de cible à leurs taquineries quand ils le voyaient siéger au banc d'œuvre"<sup>208</sup>." La détermination de son frère Joseph contraste avec la relative indifférence de Louis; s'adressant à son neveu, il déclare: "rappelle-toi, Renaud, il n'y a pas de justice à recevoir du clergé; la vie t'apprendra<sup>209</sup>." Chez les Laurier, on va encore plus loin. Lors de travaux effectués au cimetière, Ubald Laurier, médecin, s'empare du crâne de feu le protonotaire Felton et l'apporte chez son frère Wilfrid, le nettoie et s'en fait un pot à tabac. Pour se faire pardonner cette profanation, il demandait à ceux qui critiquaient sa conduite: "[...] n'est-il pas mieux ici qu'à la place où vous l'avez vu<sup>210</sup>?" On retrouve chez Wilfrid Laurier une piètre opinion du clergé en général. Il avoue à Emilie Barthe: "[...] je ne suis pas croyant. [...] N'ayant ni la foi ni l'espérance. [...] J'aimerais pouvoir prier et croire aux suprêmes consolations [...]]<sup>211</sup>." Aussi, lorsque le jeune Armand Lavergne manifeste un soudain enthousiasme religieux s'empresse-t-il de démontrer à Emilie que "la prêtrise ne raffine pas son homme" et que le dominicain qu'il vient d'entendre ne représente pas un idéal à suivre: "Son esprit atteint de hauts sommets, mais ce moine à la tête rasée, aux vêtements d'une propreté douteuse [...] il vaudrait tellement mieux en faire un homme du monde [...]]<sup>212</sup>."

La vertu de l'avocat Eugène Crépeau apparaît d'une qualité semblable aux yeux de

207 Le protonotaire Basile Thérioux fils et le rédacteur du journal Ludger Tousignant, 23<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1871, *Cahiers de prônes*, p. 12, les avocats Wilfrid Laurier et Eugène Crépeau, 24<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte 1872, p. 27, l'arpenteur Antoine Gagnon et le protonotaire B. Thérioux fils, Toussaint 1873, p. 45, le juge M.-A. Plamondon et A. Gagnon, *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 5 octobre 1876, n<sup>o</sup> 43, p. 2, col. 2, etc. Voir aussi 1<sup>er</sup>, 2<sup>er</sup>, 3<sup>er</sup> et 4<sup>er</sup> dimanches de Carême 1876, in *Cahiers de prônes*, p. 103 et 24<sup>er</sup>, 25<sup>er</sup>, 26<sup>er</sup> et 27<sup>er</sup> dimanches après la Pentecôte 1877, p. 154-156.

208 Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 144-145.

209 *Id.*, p. 143.

210 *Id.*, p. 145.

211 Lettre à Emilie Barthe, *id.*, p. 161-162; aussi, Joseph Schull, *op. cit.*, p. 231.

212 Jules Martel, *Histoire de la famille LaVergne*, p. 277 et Joseph Schull, *op. cit.*, p 231-232.

Renaud LaVergne qui affirme détenir la preuve irréfutable de l'affiliation de Crépeau à une loge maçonnique, soulignant ainsi la contradiction morale de l'avocat qui "était le bras droit de l'évêque Gravel [...] et défenseur du clergé. Franc-maçon et soutien de la religion<sup>213</sup>." Quant aux sept frères Pacaud, "[...] la plupart d'entre eux croyaient volontiers que le clergé était plus propre à mener des moutons qu'à dompter des lions, et que celui-là n'était pas encore né qui dompterait leur clan<sup>214</sup>."

En somme, la bourgeoisie profite des temps forts du cycle de la vie, marqués du sceau de la religion, pour mettre en valeur le prestige dont elle jouit et qu'elle utilise occasionnellement en vue d'accumuler du capital culturel.

---

213 *Id.*, p. 262.

214 Joseph Schull, *op. cit.*, p. 60. Ce qui n'empêche pas L.-E. Pacaud de donner le maître-autel à l'église Saint-Christophe-d'Arthabaska [voir: Charles-Edouard Mailhot, *op. cit.*, III-302], et une cloche au collège des frères.

## CONCLUSION

La formation et le peuplement du canton Arthabaska s'effectuent dans le cadre général de la saturation démographique des seigneuries et de sa conséquence immédiate: la colonisation de l'arrière-pays, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Durant la première moitié du siècle, une société nouvelle prend forme. Le *squatting* ne représente qu'un des aspects de l'occupation des Bois-Francs. Composée d'émigrants des paroisses riveraines du Saint-Laurent, cette population hétérogène donne naissance à une culture originale à une époque où l'émigration vers les États-Unis alarme les dirigeants. L'économie du canton Arthabaska repose essentiellement sur les activités agroforestières. Au milieu du siècle, le gouvernement procède à l'ouverture de la voie ferrée du Grand Tronc. Selon le projet initial, Arthabaska devait se trouver sur son parcours. Finalement, c'est Victoriaville qui finit par en bénéficier, isolant ainsi la ville d'Arthabaska qui, désormais, doit maintenir ses activités économiques en marge de celles de la ville sœur dont l'essor commercial et industriel connaît une expansion rapide. C'est donc à la même époque, qu'elle est amenée à préciser son rôle de ville de services professionnels.

L'imposition d'un cadre religieux, le choix d'Arthabaska comme chef-lieu de district et l'implantation d'un palais de justice, la construction d'un couvent et d'un collège ainsi que la fondation d'un journal donnent au village son aspect huppé où fleurit une bourgeoisie dont le prestige repose surtout sur l'estime sociale liée aux professions juridiques et à la réputation personnelle. À Arthabaska, même si la fortune des petits bourgeois demeure importante, l'élite se réclame plutôt des qualités intellectuelles de ses membres.

À tous les niveaux de la vie quotidienne, se retrouve une recherche de distinction. Ainsi,

l'habitation, les loisirs et les rites de passage reçoivent une empreinte qui marque de façon visible un désir d'échapper à la condition populaire. L'élite qui se forme alors a laissé des traces tant au niveau matériel qu'au point de vue de la mentalité qu'elle a façonnée au sein du milieu agricole. Les quelques générations qui se sont succédées depuis ont conservé et conservent encore, dans une certaine mesure, de nombreux éléments culturels qui originent de cette époque. On remarque par exemple, qu'à coup de règlements et de lois de protection du patrimoine, l'habitation a généralement pu conserver les traits qu'elle accusait au XIX<sup>e</sup> siècle. On pourrait aussi relever au passage, la fierté de l'architecture résidentielle, le goût de la magnificence, la recherche de titres honorifiques et la propension à la distinction en ce qui concerne l'art de vivre en général. Ce clivage social, s'il tend à s'atténuer sur le plan extérieur, existe toujours dans la mémoire des petits bourgeois.

Notre recherche soulève de nombreuses questions dont plusieurs débordent nettement la monographie régionale. Ainsi, l'observation des nombreux comportements que nous avons pu mettre à jour nous amènent à questionner l'élitisme en tant que phénomène humain. Dans la mesure où l'élite représente un style de vie, les valeurs qu'elle véhicule semblent tirer leur origine de l'anxiété face à l'anéantissement. En effet, un grand nombre de comportements bourgeois (pour ne pas dire tous) convergent vers la prolongation de l'égo, bien au-delà du décès de la personne. Chaque élément de l'art de vivre de l'élite constitue autant d'efforts visant à occulter la mortalité de l'humain par l'illusion de pérennité. Peut-on voir dans ce processus la conséquence d'une éducation hors du commun qui conduit à remplacer la foi chrétienne en l'éternité par une vision rationnelle de la précarité de la vie humaine? Or cette démarche intellectuelle transcende le niveau populaire. Il resterait à étudier jusqu'à quel point la quête de *durer éternellement* sous-tend les démarches de l'élite.

L'enjeu est de taille. Continuellement aux prises avec la banalité, l'élitisme représente une fuite incessante hors du commun. À cette fin, elle utilise les moyens qui lui permettent d'acquérir le

contrôle de pouvoirs. Dans un premier temps, il est essentiel d'acquérir la confiance du groupe au sein duquel la bourgeoisie veut acquérir et exercer de l'influence. Ensuite, il s'agit d'identifier les faiblesses et les ruses populaires.

Nous touchons ici au chef-d'œuvre de l'élite. Le fait de se définir comme le porte-parole d'abstractions inattaquables place le bourgeois dans une situation de pouvoir pratiquement illimitée et exposée à tous les abus. L'élite se présente donc comme l'ensemble des gardiens des normes d'une société; on a même vu certains individus confondre leur propre personne avec les valeurs qu'ils étaient chargés de représenter; ainsi, un juge devient la Justice, et un curé... Dieu lui-même.

Nous avons pu constater que l'élite dispose d'un vaste éventail de moyens pour maintenir ou accroître son pouvoir. L'élaboration d'un système de punitions et de récompenses en représente un bel exemple. Cependant, il faudrait analyser beaucoup plus en profondeur, et avec toutes les nuances et toute la prudence qui s'imposent, l'impact psychologique et social de la création et de l'imposition de modèles par l'élite avant d'en arriver à des conclusions définitives. Pour ce faire, le dépouillement de documents originaux tels que les actes notariés (notamment les contrats de mariage et les testaments) ajouterait à la compréhension de la vie intime de cette classe sociale qui nous échappe encore en grande partie.

On a soutenu ces dernières années que les migrations vers les zones de peuplement s'accompagnaient d'un appauvrissement culturel<sup>1</sup>. Rites, mythes, contes, légendes, us et coutumes, en un mot, stylisation, raffinement de l'existence pourtant inscrits dans la mémoire des colons auraient été refoulés pour faire place aux impératifs primaires de survie. Il est probable qu'à cet égard la génération pionnière d'Arthabaska ainsi que ses premiers descendants aient subit

---

<sup>1</sup> Gérard Bouchard, "Une Nouvelle-France entre le Saguenay et la Baie-James: Un essai de recommencement national au dix-neuvième siècle", in *Canadian Historical Review*, vol. LXX, n° 4, décembre 1989, p. 473-495.

cette sorte d'amnésie culturelle. Cependant, tel ne fut point le sort de l'élite. La petite bourgeoisie, dont nous avons examiné les comportements et les sentiments, possédait suffisamment de ressources pour réanimer certains éléments du capital culturel ostentatoire qui assurait sa distinction dans les vieux villages laurentiens.

## BIBLIOGRAPHIE

### I - SOURCES MANUSCRITES

#### **Archives du Collège du Sacré-Cœur d'Arthabaska:**

*Annales du Collège Commercial des Frères du Sacré-Cœur à Arthabaska 1872-1905,*  
587 p.

#### **Archives municipales:**

*Rôle d'évaluation pour l'année 1886.*

*Cahiers des délibérations de la municipalité d'Arthabaskaville, août 1878 à juin 1903, non paginé.*

#### **Archives de la Commission scolaire:**

*Registre des Délibérations des Commissaires d'écoles de la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska. Commencé [le] 4 Décembre 1858 [cette date correspond à la 3<sup>e</sup> séance], 148 p.*

#### **Archives judiciaires:**

*Registre de la prison d'Arthabaska (1882-1931).*

#### **Archives paroissiales:**

Registres civils et religieux 1870-1880.

Suzor, Philippe-Hippolyte, *[Cahier] des annonces de la paroisse de Saint-Christophe du 18 juin 1871 au 10 février 1887, [en fait, le cahier couvre la période du 18 juin 1871 au 3<sup>e</sup> dimanche après l'Épiphanie 1878], manuscrit, non paginé [160 p.].*

#### **Archives du Séminaire de Trois-Rivières:**

FN-0168, Fonds Joseph-Calixte Marquis (1821-1904) mgr.

FN-0016, Fonds Louis-François Richer-Laflèche (1818-1898), évêque.

FN-0276, Fonds Emery-Edouard Richard (1844-1904), avocat.

DR-0285, Fonds paroisses.

FN-0307, Fonds Société Permanente de Construction des Trois-Rivières (1874-1881).

**Archives du Séminaire de Nicolet:**

F-071, Coutumier du curé Philippe-Hyppolite Suzor [26 octobre 1851 à la fête-Dieu 1854], non paginé [147 p.].

Fonds Arthabaska - cartes - 1863, St-Christophe-d'Arthabaska, no 111.

Fonds Arthabaska - ville - 1849-1961, St-Christophe-d'Arthabaska, 1-246; Frères du Sacré-Coeur; Hôpital.

Fonds Bancs d'église - St-Christophe-d'Arthabaska, no 126.

Fonds Chemins de fer - St-Christophe-d'Arthabaska, no 89.

Fonds Dîme - St-Christophe-d'Arthabaska, nos 13, 16, 17, 77.

Fonds Eglise-construction - St-Christophe-d'Arthabaska, nos 1, 2, 3, 5, 6, 7.

Fonds Elections - Québec - St-Christophe-d'Arthabaska, nos 54, 99, 120.

Fonds Finances paroisses - St-Christophe-d'Arthabaska, nos 14, 16, 18, 28, 29, 51, 57, 60, 63, 64, 78.

Fonds Fondation - paroisses - St-Christophe-d'Arthabaska, nos 11, 23, 29-33, 52.

Fonds Mariages - St-Christophe-d'Arthabaska, nos 1-246.

Fonds Ste-Victoire - documents sur - 186-197, St-Christophe-d'Arthabaska nos 29-33.

Fonds Suzor, P.-H., ptre. - 1851 à 1917, St-Christophe-d'Arthabaska, nos 15a-18, 22-25, 27-28, 29, 30a, 115-115a.

Fonds *Union des Cantons de l'Est* - orientation - 1874 à 1888, St-Christophe-d'Arthabaska nos 35e, 38, 38a, 41, 42.

**Archives de l'évêché de Nicolet:**

Fonds Saint-Christophe-d'Arthabaska, (doc. de la période 1849-1881).

Fonds Saint-Norbert.

**Archives de l'évêché de Trois-Rivières:**

Fonds Saint-Christophe-d'Arthabaska (2 chemises).

### Recensements du Canada:

- 1825, Buckinghamshire County, microfilm, bobine C-717.
- 1861, Arthabaska County, microfilm, bobine C-1261.
- 1871, microfilm, bobine C-10085.
- 1881, microfilm, bobine C-13197.
- 1891, microfilm, bobine T-6394.

### II - SOURCES IMPRIMÉES

Amicus (pseud.), "Nos artistes - Marc-Aurèle-Suzor Côté", in *Le Monde Illustré*, Montréal 6 juillet 1901, p. 351, col. 2-3.

Barthe, Ulric, *1871-1890 Wilfrid Laurier à la tribune*, Québec, 1890, 617 p.

Boitard, Pierre, *Guide-manuel de la bonne compagnie du bon ton et de la politesse*, Paris, 1851, 478 p.

Bouchette, Joseph, *Description topographique de la province du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut-Canada et sur les relations des deux provinces avec les Etats-Unis de l'Amérique*, Elysée, Montréal, 1978, 664 p.

Caron, Ivanhoë, *La colonisation de la province de Québec*, vol. II: *Les Cantons de l'Est, 1791-1815*, L'Action Sociale, Québec, 1927, 379 p.

D'Arles, Henri, "Le citoyen Blanchet", in *Estampes*, Bibliothèque de l'Action Française, 1926, 217 p., [p. 207-216].

Drapeau, Stanislas, *Etudes sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans: (1851 à 1861) [...]*, Québec, 1863, 593 p.

Mailhot, Charles-Edouard, *Les Bois-Francs*, Arthabaska, tome I, 1914, 471 p.; tome II: 1920, 445 p.; tome III, 1921, 491 p.; tome IV: 352 p.

Pacaud, Lucien, *Sir Wilfrid Laurier Lettres à mon père et à ma mère 1867-1919*, L'Imprimerie d'Arthabaska Inc., Arthabaska, 1935, 349 p.

Poisson, Adolphe, "Strophes à M. Rameau de Saint-Père", in *La Kermesse*, nos 11 et 12, 27 mars 1893, p. 183-184.

Poisson, Adolphe, *Chants canadiens à l'occasion du 24 juin 1880*, Québec, 1880, 77 p.

Poisson, Adolphe, *Heures perdues*, Québec, 1895, 256 p.

Poisson, Adolphe, *Sous les pins*, Beauchemin, Montréal, 1902, 338 p.

Poisson, Adolphe, *Chants du soir*, Imprimerie de L'Union, Arthabaska, 1917, 224 p.

- Poisson, Adolphe, "Le premier médecin d'Arthabaska," in *Le Journal de Françoise (Gazette canadienne de la famille)*, samedi, 4 juillet 1908, p. 110-112.
- Québec (province), Département de l'Instruction publique, *Rapport du surintendant de l'Education [...]*, 1856-1865.
- Québec (province), Département de l'Instruction publique, *Rapport du ministère de l'Instruction Publique*, 1871-1882.
- Rouleau, Thomas-Grégoire, *Manuel des bienséances à l'usage des candidats aux brevets d'école primaire*, J.-A. Langlais, éditeur, Québec, 1897, 90 p.
- Saint-Germain, Hyacinthe, *Charles Héon, fondateur de la paroisse de Saint-Louis-de-Blandford, premier colon du comté d'Arthabaska, moeurs, coutumes, épisodes de la vie d'autrefois*, La Compagnie d'Imprimerie d'Arthabaskaville, Arthabaska, 1905, 222 p.
- Sulte, Benjamin, *Histoire de la milice canadienne-française*, Montréal, 20 juin 1897, 147 p.
- Suzor, Philippe-Hippolyte, *Quelques notes sur la paroisse Saint-Christophe-d'Arthabaska et ses premiers colons [...]*, Arthabaska, 1892, 78 p.
- Trudelle, Charles, "Trois souvenirs", in *Le Foyer Canadien*, janvier et février 1863.
- Varagnac, André, *Civilisation traditionnelle et genres de vie*, coll. Sciences d'aujourd'hui, dirigée par André George, Albin Michel, Paris, 1948, 402 p.
- Verardi, Louis, *Almanach du bon ton et de la politesse française. Nouveau guide pour se conduire dans le monde*, H. Delarue et Cie., Paris, sans date, 192 p.
- Walker, Anatole, *Philatèque Les Cantons de l'Est*, document dactylographié, recueil de fascicules concernant les bureaux et les maîtres de poste de chacun des endroits des Cantons de l'Est.
- [s.a.], "M. Suzor-Côté", in *Le monde illustré*, Montréal, 6 juillet 1901, p. 151, col. 2.
- [s.a.], *La vraie politesse et le bon ton, plus particulièrement à l'usage des élèves des collèges, pensionnats, [...]*, Montréal, 1873, 143 p.
- [s.a.], *La politesse et les usages du monde expliqués à la jeunesse*, Tournai, 1849, 190 p.
- [s.a.], *Guide amoureux et des gens du monde, l'amour - la cour - le mariage, conseils sages, [etc., etc.]*, Beauchemin, Montréal, 1898, 206 p.
- [s.a.], *In Memoriam*, [décès de Louis Caron], 18 juin 1917, 9 p.
- [s.a.], *1884 Almanach des adresses (Guide de la cité et du diocèse des Trois-Rivières, [...])*, N. Marchand, éditeur, 1884.
- [s.a.], *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Trois-Rivières, 19 mai 1867 - 15 décembre 1874*, vol. I, 530 p., vol. II, 1875-1883, 525 p.
- [s.a.], *Victoriaville, Arthabaska, Warwick... et les alentours 1910*, non paginé.
- [s.a.], "Les Juges à Arthabaska", in *Bulletin des recherches historiques*, octobre 1905, vol. XI, n° 10, p. 291.

[s.a.], *Almanach judiciaire et commercial pour l'année 1871*, Québec, 1871, 68 p.

### Journaux

*L'Union des Cantons de l'Est* de 1866 à 1881 (plus de 600 numéros originaux ou disponibles sur microfilms).

*Le Journal des Trois-Rivières* (quelques numéros épars).

*Le Constitutionnel* (quelques numéros épars).

## III - ÉTUDES

### Ouvrages généraux

Audet, Louis-Philippe et Armand Gauthier, *Le système scolaire du Québec, organisation et fonctionnement*, Montréal, Beauchemin, 1967, 235 p.

Beaulieu, André et Jean Hamelin, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1965, [xxvi] 329 p.

Beaulieu, André et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, tome deuxième, 1860-1879, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, 350 p.

Blanchard, Raoul, *Le Centre du Canada français "Province de Québec"*, Montréal, Beauchemin, 1947, 577 p.

Bottomore, T.-B., *Elites et société*, Paris, Stock, 1967, 179 p.

Carter, Margaret (dir.), *Les premiers palais de justice au Canada*, éd. Parcs Canada/Parks Canada, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, 1983, 264 p.

Casgrain, P.-B., *Notre système judiciaire. Brèves suggestions de réformes urgentes*, Québec, [s.é.], 1911, 37 p.

Davies, Blodwen, *Quebec Portrait of a Province*, Melbourne, William Heinemann Limited, Toronto-London, 1951, 258 p. ("The Lauriers at Arthabaska", chapitre 18, p. 175-187).

Denault, Bernard et Benoît Lévesque, *Eléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975, 220 p.

Drolet, Antonio, "L'Episcopat canadien et les bibliothèques paroissiales de 1840 à 1900", in *La Société canadienne d'histoire de l'église catholique, Rapport 1962*.

Drouilly, Pierre, *Statistiques électorales fédérales du Québec 1867-1980*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1983, 937 p.

Fecteau, Cyrille, "Aspects de l'histoire de la presse canadienne de langue française au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles", in *Écrits du Canada français*, Montréal, 1983, 1<sup>re</sup> partie, vol. 47, p. 89-105, 2<sup>e</sup> partie, vol. 48, p. 111-129.

- Gow, James Iain, *Histoire de l'administration publique québécoise: 1867-1900*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, 443 p.
- Gravel, Albert, *Les cantons de l'Est*, Sherbrooke, 1939, 219 p.
- Gravel, Jean-Yves, *L'armée au Québec (1868-1900) Un portrait social*, Montréal, Boréal Express, 1974, 157 p.
- Gravel, Jean-Yves, *Le Québec et la guerre 1867-1960*, Montréal, Boréal Express, 1974, 173 p.
- Guay, Donald, *Histoire des courses de chevaux au Québec*, Montréal, VLB, 1985, 249 p.
- Hamelin, Jean et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, 436 p.
- Hamelin, Jean et André Beaulieu, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1965, 329 p.
- Hamelin, Marcel, *Les premières années du parlementarisme québécois (1867-1878)*, Québec, Presses de l'Université 1974, 386 p.
- LaBrèque, Marie-Paule R., "Les églises dans les Cantons de l'Est (1800-1860)", communication présentée à la Société canadienne d'histoire de l'église catholique, le 21 sept. 1974 au congrès de Sherbrooke, texte dactylographié, 1974, 21-[3] p.
- Martel, Jules, *Histoire du système routier des Cantons de l'Est avant 1855*, Victoriaville, 1960, 262 p.
- Mils, Charles Wright, *L'élite du pouvoir*, Paris, François Maspero, 1969, 380 p.
- Provencher, Jean, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal Express, 1988, 605 p.
- Roy, Jean-Louis, *Les programmes électoraux du Québec. Un siècle de programmes politiques québécois*, Montréal, Leméac, 1970, tome I, 236 p.
- Roy, Pierre-Georges, *Les monuments commémoratifs de la province de Québec*, vol. 2, Québec, 1923, 360 p.
- Roy, Pierre-Georges, *Les noms géographiques de la province de Québec*, Québec, 514 p.
- Roy, Pierre-Georges, "L'organisation judiciaire de la province de Québec sous le régime anglais", in *Les Juges de la province de Québec*, Québec, 1933, 588 p.
- Roy, Pierre-Georges, *Les juges de la province de Québec*, Québec, 1933, 588 p.
- Rumilly, Robert, *Histoire de la province de Québec*, Montréal, tome 1, *Georges-Etienne Cartier* (358 p.), tome 2, *Le "Coup d'Etat"* (315 p.) et tome 3, *Adolphe Chapleau*, (221 p.), Bernard Valiquette, [s.d.].
- Séguin, Maurice, *La nation "canadienne" et l'agriculture (essai d'histoire économique)*, coll. 17/60, Trois-Rivières, Boréal Express, 1970, 279 p.

- Séguin, Normand, *La conquête du sol au 19<sup>e</sup> siècle*, Québec, Boréal Express, 1977, 295 p.
- Sulte, Benjamin, *Histoire de la milice canadienne-française*, Montréal, Desbarats & Cie., 1897, 147 p.
- Vachon, André, *Histoire du notariat canadien 1621-1960*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1962, 209 p.
- [s.a.], *Les romantiques cantons de l'Est*, Cahier historique n<sup>o</sup> 2, Sherbrooke, publié par *La Tribune*, 1945, 192 p.

### Études particulières

- Beaudet, Gisèle, *Le patrimoine architectural dans les Bois-Francs*, Victoriaville, tome I: *Victoriaville-Arthabaska*, 1983-1984, 332 p. (dactylographié).
- Bélanger, Réal, *Wilfrid Laurier quand la politique devient passion*, Québec et Montréal, P.U.L., Les Entreprises Radio-Canada, 1986, 484 p.
- Bélanger, Réal, *Histoire économique et sociale de Saint-Lin, 1805-1883, et l'importance de la famille Laurier*, Direction des parcs et des lieux historiques nationaux, Parcs Canada, Direction des Affaires indiennes et du Nord, 160 p.
- Bouchard, Gérard, "Une Nouvelle-France entre le Saguenay et la Baie-James: Un essai de recommencement national au dix-neuvième siècle", in *Canadian Historical Review*, vol. LXX, n<sup>o</sup> 4, décembre 1989, p. 473-495.
- Bouchard, Lionel, *Adolphe Poisson le barde d'Arthabaska 1849-1922*, Ottawa, thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 1950, 242 p.
- Brunelle, Sylvie, *Rapport synthèse Arthabaska*, Québec, Centre d'études en littérature et en arts traditionnels, 1980, 209-[20] p.
- Burnand, Robert, *La vie quotidienne en France de 1870 à 1900*, Paris, Hachette, 1947, 305 p.
- Carrier, Maurice, *Laurier, citoyen d'Arthabaska*, Victoriaville, thèse de maîtrise ès arts (option histoire), Université d'Ottawa, 1961, 167 p. (dactylographiées).
- Carrier, Maurice, Jules Martel et Raymond Pelletier, "Les squatters dans le canton d'Arthabaska 1835-1866", in *Revue d'ethnologie du Québec*, Montréal, Leméac, 1975, p. 80-118.
- Crubellier, Maurice, *Histoire culturelle de la France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1974, 454 p.
- D'Arles, Henri (Henri Beaudet), "Le citoyen Blanchet", in *Estampes*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1926, p. 207-216.
- David, L.-O., *Laurier (sa vie - ses œuvres)*, Beauceville, 1919, 268 p.
- Douville, J.-A.-Irénée, *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet*, Montréal, tome second, 1861-1903, Beauchemin, 1903, 180-[304] p.

- Dufour, Pierre et Gérard Goyer, "Pacaud, Philippe-Napoléon", in *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XI, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 729-731.
- Fafard, Rémi, *Le clergé du diocèse de Nicolet 1885-1979*, Trois-Rivières, Bien Public, 1979, 488 p.
- Falardeau, Emile, *Artistes et artisans du Canada*, 6<sup>e</sup> série, *Marc-Aurèle-alias-Suzor-Côté peintre et sculpteur, 1869-1937*, Montréal, 1969, 97 p.
- Fleury, Alcide, *Arthabaska capitale des Bois-Francs 1961*, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1961, 237 p.
- Fleury, Alcide, "Richard, Louis-Eusèbe", in *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, vol. X, Presses de l'Université Laval, p. 672.
- Fleury, Alcide, "Armand Lavergne, 1880-1935", in *Aux Sources des Bois-Francs*, vol. 1, n° 3, mars 1983, p. 25-28.
- Fleury, Alcide, "Les étapes de l'Union depuis sa fondation jusqu'à nos jours", in *L'Union des Cantons de l'Est*, mercredi, 23 août 1967, p. 28-30.
- Fréchette, Denis, *Le diocèse de Nicolet 1885-1985*, Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska Inc., 1985, 363 p.
- Genest, Jean, *Joseph-Ena Girouard et son temps (1855-1937)*, Drummondville, 1981, 48 p.
- Guay, Charles, *Lettres sur l'île d'Anticosti* (à l'honorable Marc-Aurèle Plamondon), Montréal, Leméac, 1983, 315 p.
- Hardy, René, Pierre Lanthier et Normand Séguin, "Les industries rurales et l'extension du réseau villageois dans la Mauricie pré-industrielle: l'exemple du comté de Champlain durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle", in *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'ouest XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Trois-Rivières, Actes du colloque franco-qubécois de Québec (1985), Université du Québec à Trois-Rivières, p. 239-253.
- Laganière, André, *Les missionnaires colonisateurs dans les Bois-Francs (1840-1870)*, thèse M.A. (Sciences religieuses), Montréal, Université du Québec à Montréal, 1979, 212 p.
- Laganière, André, "Le missionnaire et son rôle de pasteur: les rites", in *Les Cahiers Nicolétains*, vol. 12, n° 1, mars 1990, p. 29-37.
- Lambert, Thérèse, "La Congrégation de Notre-Dame dans les Bois-Francs", in *Aux sources des Bois-Francs*, vol. 2, n° 3, mars 1984, p. 94-106.
- La Terre, Marc, *Armand Lavergne*, Ottawa, Fides, 1968, 95 p.
- Lefebvre, Jean-Jacques, *Famille Laurier Sir Wilfrid Laurier (†1919), sa famille et ses proches alliés*, Ottawa, 1969, p. 143-158.
- Lemieux, Denise et Lucie Mercier, *Les femmes au tournant du siècle 1880-1940. Âges de la vie, maternité et quotidien*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, 398 p.

- Lessard, Claude, *Le Séminaire de Nicolet 1803-1969*, Trois-Rivières, Bien Public, 1980, 527 p.
- Martel, Jules, "Les Frères du Sacré-Cœur Arthabaska-Victoriaville", in *Aux Sources des Bois-Francs*, vol. 2, n° 2, décembre 1983, p. 41-48.
- Martel, Jules, *Histoire du collège de Victoriaville*, Victoriaville, tome I: *Arthabaska 1872-1905*, 1965, 165-[93] p.
- Martel, Jules, *Histoire de la famille LaVergne*, Montréal, Payette Radio Ltée, [s.d.], 480 p.
- Miner, Horace Mitchell, *Saint-Denis: un village québécois*, Québec, HMH, 1985, 392 p.
- Provencher, Jean-Paul, "Le Canton d'Arthabaska", in *Aux Sources des Bois-Francs*, vol. 3, n° 1, septembre 1984, p. 7-23; vol. 3, n° 2, décembre 1984, p. 55-59; vol. 3, n° 3, mars 1985, p. 73-88.
- Provencher, Jean-Paul, "Les Frères du Sacré-Cœur, Arthabaska-Victoriaville", in *Aux Sources des Bois-Francs*, vol. 2, n° 3, mars 1984, p. 92-93.
- Robert, Daniel, *Les préoccupations pastorales*, Trois-Rivières, thèse de maîtrise en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, 1982, 307 p.
- Roy, Charles-Joseph, "L'auteur du *Canadien Emigrant*", in *Bulletin des recherches historiques*, juin 1897, p. 91.
- Roy, Jean, "Les revenus des cures du diocèse de Nicolet, 1885-1904", in *La Société canadienne d'histoire de l'église catholique*, 1985, p. 51-67.
- Rumilly, Robert, *Sir Wilfrid Laurier Canadien*, Paris, Flammarion, 1931, 209 p.
- Savard, Simon, *Le théâtre à Saint-Hyacinthe de 1850 à 1900*, Trois-Rivières, thèse de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1983, 360 p.
- Schull, Joseph, *Laurier*, Montréal, HMH, 1968, 500 p.
- Smith, Donald B., "Pacaud, Edouard-Louis", in *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, vol. XI, Presses de l'Université Laval, p. 727.
- Société LaHaye et Ouellet, *Comté d'Arthabaska analyse du paysage architectural. Etude synchronique des lieux. Etude thématique de l'architecture*, 1981, 166 p.
- Trudel, Gilles, *Union des Cantons de l'Est, journal conservateur et ultramontain (1866-1870)*, Montréal, thèse de maîtrise ès arts (histoire), Université de Montréal, 1976, 80 p.
- Vaillancourt, Maryse, *L'évolution architecturale d'Arthabaska de 1835 à 1945*, Québec, thèse de maîtrise ès arts, Université Laval, 1984, 153 p.
- Walker, Anatole, *Philatèque Les Cantons de l'Est*, plusieurs fascicules dactylographiés, non paginés.
- Wintgens-Klimov, Claude, *Pouvoir social et encadrement religieux et moral des curés de Nicolet d'après les cahiers de prônes: 1870-1910*, Trois-Rivières, mémoire de maîtrise en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, 1982, 106 p.

[s.a.], *Centenaire d'Arthabaska*, 28 juin au 2 juillet 1951, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1951, 180 p.

[s.a.], *The Eastern Townships Directory for 1882 comprising...* [liste de 16 localités], the Gazette Printing Company, Montréal, 1881, 198 p., [p. 23-26].

[s.a.], "Les juges à Arthabaska", in *Bulletin des recherches historiques*, octobre 1905, vol. XI, p. 291.

### Instruments de travail

Beaulieu, André, Jean-Charles Bonenfant et Jean Hamelin, *Répertoire des publications gouvernementales de 1867 à 1964*, Québec, Imprimeur de la Reine, 1968, 517 p.

Beauregard, Yves, *Bibliographie du Centre du Québec et des Bois-Francs*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 495 p.

Deschamps, C. E., *Liste des municipalités dans la province de Québec*, Lévis, 1886, 816 p.

Dion, Henriette, *Histoire régionale. Bibliographie*, Drummondville, Bibliothèque Campus de Drummondville, 1975, 27 p.

De L'Isle, Gilles, *Les Bois-Francs (Charles-Edouard Mailhot)*, *Index onomastique*, [s.é.], [s.l.], [s.d.], document dactylographié, 236 p.

Guay, Donald, *Bibliographie québécoise sur l'activité physique (1850-1973), Hygiène, santé - Education physique - Sport - Plein air - Tourisme - Loisirs*, Québec, Pélican, 1974, 316 p.

Hardy, René, Guy Trépanier et Jacques Belleau, *La Mauricie et les Bois-Francs, bibliographie 1760-1975*, Montréal, Boréal Express, 1977, 389 p.

Langelier, Jean-Chrysostome, *Liste des terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec, de 1763 à 1890*, Québec, Charles-François Langlois, 1891.

Magnan, Hormisdas, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska Inc., 1925, 738 p.

Migneault, Pierre-Basile, *Le droit paroissial [...]*, Montréal, Beauchemin, 1893.

Lessard, Claude (dir.), *Index des archives de l'Evêché de Nicolet*, [s.é.], [s.l.], [s.d.], 63 p.

Maltais, Denise, Louise Fréchette et Louis-René Dessureault, *Etat général des fonds et collections conservés aux archives du séminaire de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, 1985, 297 p.

Québec (province), *Subdivisions du Bas-Canada en paroisses et townships en réponse à l'adresse ci-jointe de l'Assemblée législative, 1853*, Québec, 1853, 146 p.

Québec (province), Ministère des Affaires municipales, *Répertoire des municipalités du Québec*, 1987.

Service des Archives, *Inventaire sommaire. Archives paroissiales de la région économique n° 4 par le service des archives*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1976.

[s.a.], *Index des archives Séminaire de Nicolet*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, [s.d.], 192 p.

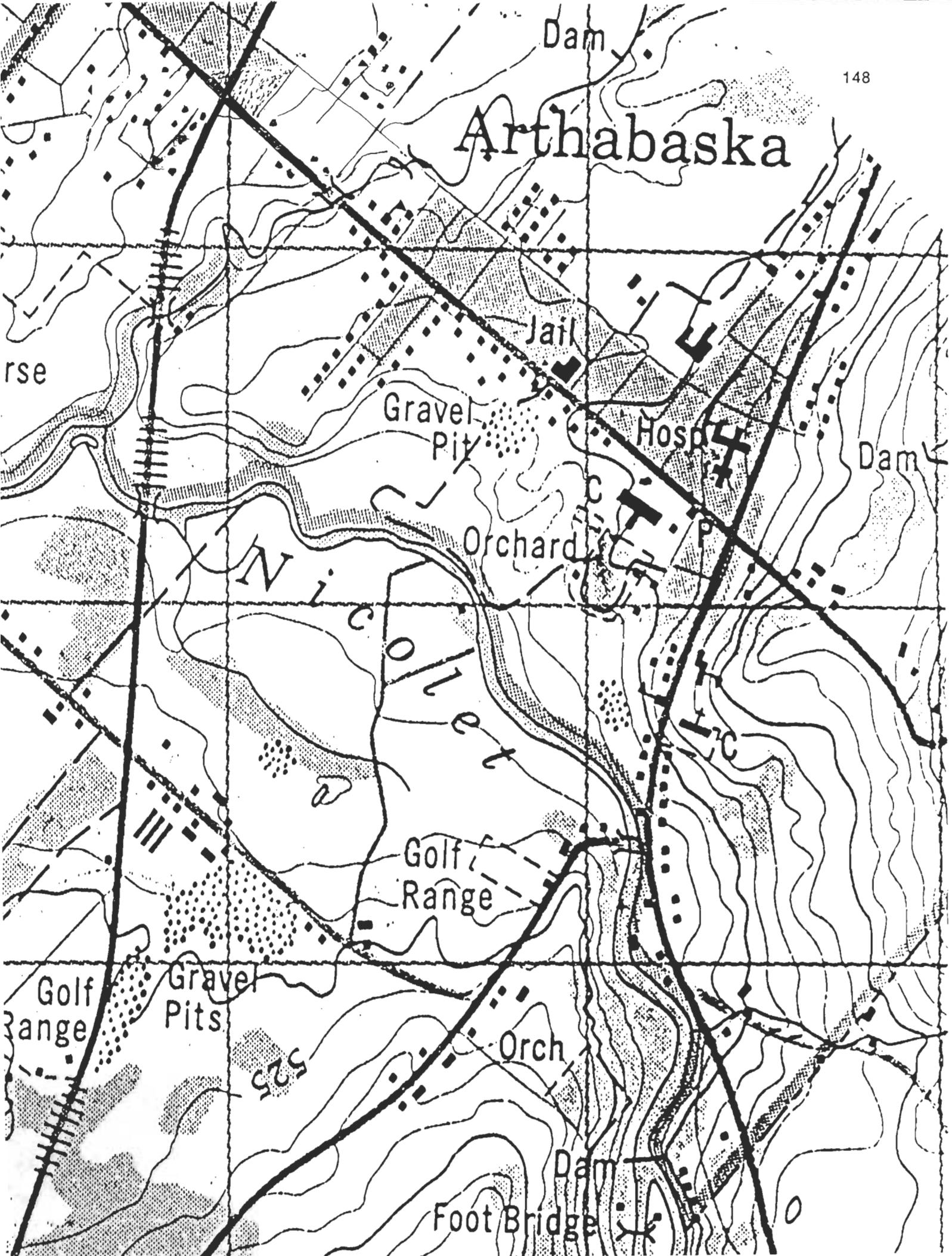
[s.a.], *The Eastern Townships Directory for 1882 comprising...*, Montréal, [liste de 16 localités], The Gazette Printing Company, 1881, 198 p.

[s.a.], *Bradstreet's, July 1887.*

## **ANNEXE 1**

**Plan du village d'Arthabaska**

## Arthabaska



## **ANNEXE 2**

**Lettre d'Hector Fabre à Mgr Laflèche**

## Lettre d'Hector Fabre à Mgr Laflèche<sup>1</sup>

Arthabaskaville, 21 août 1870

A Sa Grandeur Monseigneur des Trois-Rivières

Monseigneur

Je veux porter plainte devant vous contre Monsieur le curé de St. Christophe d'Arthabaska, l'abbé Suzor, qui, dimanche le 17, a calomnié et insulté en chaire ma femme, ma belle-mère Madame Stein, et mes cousines M<sup>es</sup> Perrault & Dupré; et j'ai trop confiance dans votre équité et votre haute sagesse pour ne pas être certain d'avance d'obtenir justice. Je pourrais porter l'affaire devant les tribunaux ou la livrer à la publicité; mais désirant éviter tout éclat, tout scandale, et ne recherchant que la réparation qui m'est dûe, je préfère m'adresser à vous.

Voici les faits:

Ma femme, qui passe l'été chez sa mère, avait organisé une petite représentation, qui devait avoir lieu dimanche le 7. Le programme se composait d'une comédie d'Octave Feuillet (Les Portraits de la Marquise) de la plus irréprochable moralité, je n'ai pas besoin de le dire, et de quelques morceaux de musique. Les rôles étaient remplis par Madame Fabre, M<sup>es</sup> Dupré & Perrault; et par trois jeunes gens du village, MM. Ernest Pacaud, Ouellet & Blanchard.

Cette soirée, dont le seul tort au point de vue de la morale était de n'être point placée sous son patronage, porta ombrage à Monsieur le Curé et, dans son sermon du matin, il y fit, paraît-il, quelques allusions aussi peu mesurées que possible. L'après-midi vers cinq heures, Madame Stein recevait une lettre dans laquelle on l'accusait de laisser ouvrir dans sa maison "une école de libertinage". Je vous transmets copie de cette lettre aussi blessante pour celle à laquelle elle s'adressait qu'inconvenante de la part de celui qui l'écrivait. Sous le coup d'une juste indignation, ma femme fit à M. le Curé la réponse qu'il méritait. En même temps, M. Suzor adressait à M. Thérioux, protonotaire, une lettre dans laquelle il le priaît d'empêcher ses employés, MM. Blanchard & Ouellet, de prendre part à une représentation qui devait avoir, disait-il, les plus funestes résultats.

Il me semble que les règles de la charité chrétienne et même de la plus commune prudence comme les égards dus à des personnes honorables, exigeaient qu'avant de dénoncer la soirée en Chaire, d'écrire de pareilles lettres, de parler d'école de libertinage, M. le Curé prit la peine de se renseigner par lui-même et de s'assurer si, par hasard, on ne l'avait pas mal informé. Une pareille démarche était, à mon avis, absolument nécessaire. Si elle avait eu lieu, nous l'aurions prise en bonne part, et nous serions aisément parvenus à calmer l'imagination de M. le Curé et à en chasser le fantôme d'une école de libertinage qui l'obsédait. Si, par impossible il avait demandé

<sup>1</sup> Lettre conservée aux archives de l'évêché de Trois-Rivières, voir: chemise Saint-Christophe-d'Arthabaska.

quelques changements dans le programme, il est tout probable qu'on se serait volontiers rendu à son désir, si toutefois, il l'avait plus convenablement exprimé que dans ses lettres. Mais en suivant cette conduite toute naturelle, il aurait perdu occasion de faire acte d'autorité, de lancer la foudre, de montrer que devant lui, les superbes et les humbles sont égaux, et qu'il ne ménage pas plus ceux qu'il appelle obligeamment les gens haut placés que les autres; enfin, il n'aurait pu donner libre cours à son arrogance, qui trop souvent détruit les effets de sa solide vertu et étouffe en lui les conseils de la sagesse.

Le dimanche suivant la soirée, M. le Curé monta en Chaire tenant à la main la lettre de Madame Fabre et la prit comme thème de son sermon. Il commença par dire qu'il y avait des femmes qui se disaient chrétiennes et qui n'étaient que des comédiennes, et que tant que l'on donnerait des soirées où l'on jouerait la comédie, il qualifierait les maisons où cela se passerait d'écoles de libertinage. Le mot a blessé, s'est-il écrié, eh bien! Je le répète, ce sont des écoles de libertinage. Puis, il s'est mis à tracer une peinture effroyable de notre représentation et il a parlé des dames qui y avaient pris part dans les termes les plus injurieux. Ce sont des femmes, des filles ou je ne sais quoi, a-t-il dit, venues des villes ou de je ne sais où, qui viennent porter le scandale dans notre campagne. Enfin, l'impression qu'ont dû nécessairement rapporter de ce sermon les auditeurs, c'est que l'indécence, le libertinage et le scandale avaient fait les frais de notre soirée.

Faut-il Monseigneur, que j'aporte [sic] un dernier trait au tableau et que je vous répète le propos odieux qu'aurait tenu en dernier lieu, M. le Curé? Cela achève de mettre sous son véritable jour sa conduite dans cette affaire. Mon petit garçon, étant tombé malade quelques jours après la soirée, M. le Curé aurait dit que c'était une punition du Ciel. Ce n'est pas à vous Monseigneur, qu'il est besoin d'indiquer l'effet que pourrait avoir un pareil mot jeté dans une population de la campagne; ni à un cœur aussi sensible, à un esprit aussi généreux que le vôtre qu'il est besoin de faire sentir à quel point cette parole était odieuse!

Je m'adresse avec confiance à vous, Monseigneur, dont j'admire le noble caractère et dont je connais la sagesse, pour obtenir une [mot rayé] réparation de l'injure qui a été faite à des personnes qui me sont chères. Je ne souhaite pas humilier M. Suzor, ni obtenir sur lui un vain triomphe, ni le discréditer auprès de ses paroissiens; mais je crois avoir le droit d'exiger qu'il efface de l'esprit de ceux-ci la fâcheuse impression qu'il a créée au sujet de notre aînée et qu'il reconnaîsse en Chaire qu'il avait été mal informé.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond  
respect de Votre Grandeur,  
le très humble serviteur

Hector Fabre

[À l'endos, on retrouve la copie de la lettre du curé Suzor à Mme Stein.]

7 août 1870

J'apprends avec un bien vif chagrin que vous devez transformer ce soir votre maison en salle de théâtre. Mon devoir dans une pareille circonstance est d'interposer mon autorité de pasteur pour vous dire que dans cette circonstance [mot rayé] qualité je dois créer contre le désordre, vous devez aussi comme maîtresse dans votre maison empêcher qu'on y profane le dimanche et qu'on y ouvre des écoles de libertinage. Sachez que si vous ne suivez mes avis vous assumerez une très grande responsabilité. Tout en croyant que vous les respecterez, je me souscris...

**ANNEXE 3**

**Mariages d'élite à Saint-Christophe-d'Arthabaska**

## Mariages d'élite à Saint-Christophe-d'Arthabaska<sup>1</sup>

- 1871 Caroline Puize, (fille d'Elzéar, huissier) + Georges Ephrem Jacques, notaire
- 1871 Salomon Blanchard, député protonotaire + Délia Thérioux (fille de Basile T., huissier),
- 1871 Louis-Ludger Richard (marchand à Stanfold, fils de marchand) + Célanire Gagnon (fille d'Antoine G., Agent des Terres de la Couronne)
- 1875 Hermine Quesnel (fille de Jos., avocat, shérif) + Pierre Narcisse Martel (bourgeois de Trois-Rivières, fils de bourgeois)
- 1876 Alida Dumoulin (fille de feu Jean Gaspard D., protonotaire) + Lawrence John Cannon (avocat de Québec, fils de greffier)
- 1876 Augustin de Foy (notaire de Saint-Pierre-les-Becquets) + Félicité Aubin (veuve de feu F.-X. Aubin, forgeron de Somerset)
- 1876 Joseph Lavergne (avocat) + Emilie Barthe (fille de Guillaume B., avocat de Montréal)
- 1877 Elmina Thérioux (fille de Basile T., huissier) + Théodule Rousseau (menuisier, fils de charpentier)
- 1877 Eliza Thérioux (fille de Basile T., huissier) + Cléophas Bernier (étudiant en droit, fils de mécanicien)
- 1878 Marie-Louise Dorais (fille de Léon D., hôtelier) + Auguste Beaudry (avocat)
- 1879 Arthur McMahon (avocat, fils de médecin) + Léda Poisson (fille de feu Edouard-Modeste P., médecin et régistrateur)
- 1879 Marie-Eugénie Richard (fille de Raphaël R. grand Connétable) + Frédéric Poulin (médecin)
- 1879 Jymmy Goodhue (marchand, protonotaire) + Eveline Barthe (fille de Guillaume B., avocat de Montréal)
- 1880 Joséphine Gendreau (fille de Georges G., marchand) + Louis Poulin de Courval (arpenteur provincial, fils de notaire)
- 1880 Marie-Louise Clara Ouellet (fille d'Elzéar O., marchand) + Jean-Baptiste Eugène Letellier de St-Just (gentilhomme, marchand de Québec, fils de Charles L. de St-J., seigneur de Rivière Ouelle)
- 1880 Alma Dorais (fille de Léon D., hôtelier) + Olivier Beauchesne (avocat)

<sup>1</sup> Source: registres civils et religieux de la paroisse Saint-Christophe-d'Arthabaska.

- 1881 Delphine Trottier (fille de Jean T., industriel) + Philippe Piché (tanneur, fils de tanneur)
- 1881 Annabella Gaudet (fille de Napoléon G., constable) + Albert Baril (meublier, fils d'industriel)
- 1881 Alma Garneau (fille de Joseph G., cultivateur) + Alfred Baril (meublier, fils d'industriel)